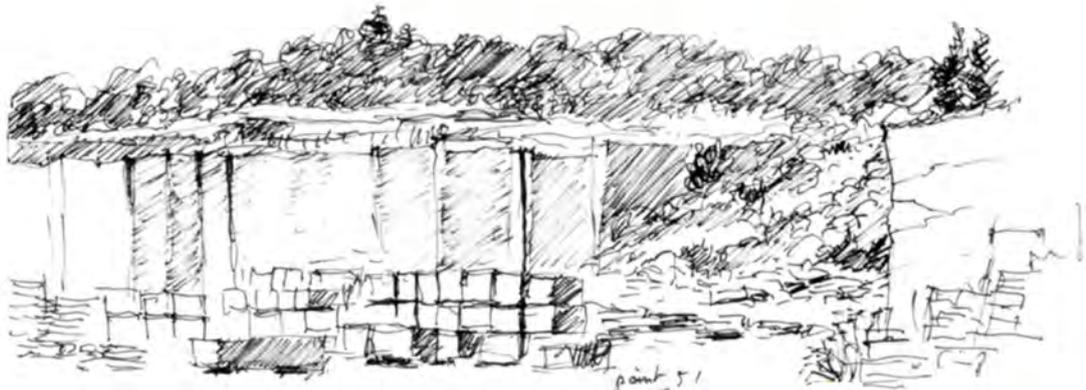


RÉGION BOURGOGNE

Département de l'Yonne



PAYSAGE ET CARRIÈRES DANS L'YONNE



MAÎTRISE D'OUVRAGE :

DREAL Bourgogne - DDT de l'Yonne

RÉALISATION :



MÉTHODOLOGIE

L'ÉTUDE DOCUMENTAIRE :

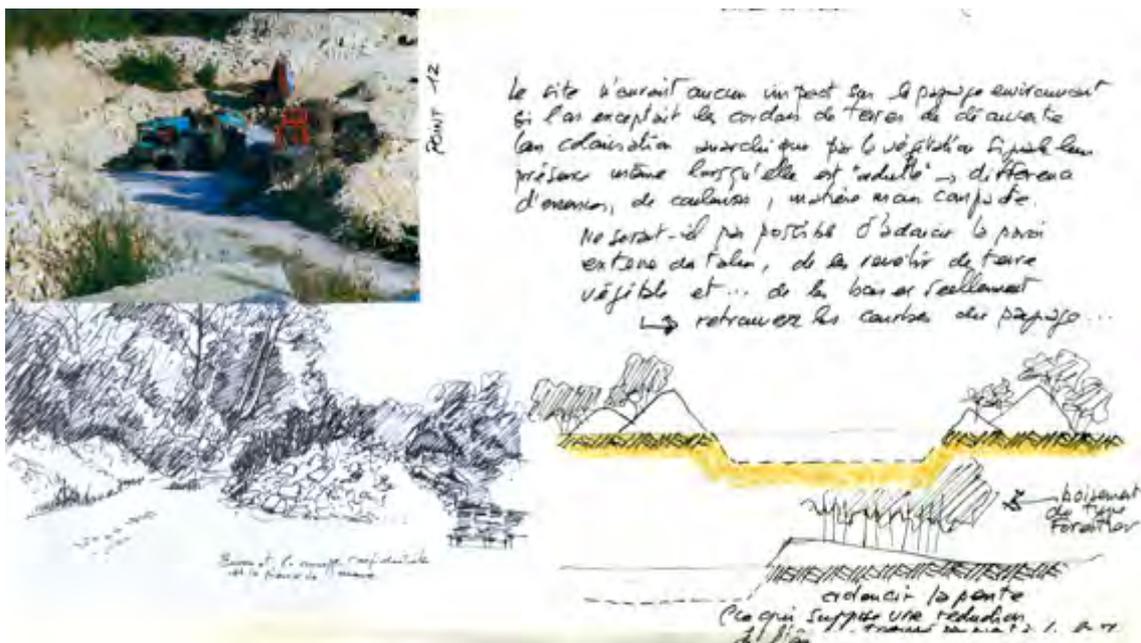
- SOURCES : Schéma départemental des carrières
Carte de la ressource établie par le BRGM
Etudes paysagères existantes
Atlas départemental des paysages
IGN, Géoportail
- BILAN : Nécessité d'une actualisation
Pas de discours descriptif sur les typologies paysagères
Manque d'une doctrine applicable au cas par cas

LE TRAVAIL DE TERRAIN

- PRINCIPE : Extrapolation à partir d'une étude approfondie des sites existants, examen des sites en activité et de sites réhabilités, étude des relations avec l'environnement : visibilité, modification des écosystèmes, usages du territoire

- DÉROULEMENT : Huit journées d'arpentage sur site, prise de notes, croquis sur le motif et photographies - regard sur les carrières, leur perception et la réceptivité des paysages d'accueil

- RESTITUTION : Réalisation d'un cahier de terrain qui regroupe l'ensemble des éléments saisis et des commentaires et schémas d'interprétation élaboration d'un cahier de repérage des sites étudiés et des points photographiés et dessinés



Extrait du cahier de terrain

LE DIAGNOSTIC :

DÉFINITION D'UNE AIRE D'ÉTUDE :

La géométrie de l'aire d'étude doit être fonction de l'objet étudié : le territoire affecté par les sites d'extraction, aujourd'hui et demain (sites existants et sites potentiels)

EXPLOITATION DU TRAVAIL DE TERRAIN :

Les investigations de terrain proposent à la fois une typologie des carrières et une typologie spécifique des paysages qui consiste à décrire le territoire en fonction de sa réceptivité vis-à-vis des sites d'extraction : ampleur des vues, valeur symbolique des paysages, valeur de reconnaissance sociale, capacité d'absorption d'un élément d'artificialisation.

DÉCRIRE LE PAYSAGE DES CARRIÈRES :

Comment sont perçus les sites existants, quel est leur impact, existe t'il des effets de seuil, quel est la réceptivité des paysages à de nouvelles implantations, quels sont les effets des mesures de réaménagement ?

FICHES DESCRIPTIVES :

Classification et description des paysages en fonction de leurs caractéristiques spatiales et symboliques et de leur structure visuelle (par rapport à « l'objet carrière » et en s'appuyant - quand cela est pertinent - sur la dénomination héritée de l'atlas départemental des paysages.

Regroupement des carrières par type (de formes, de visibilité,, de groupement, d'impact) description et localisation.

CARTOGRAPHIE :

Elaboration de cinq cartes diagnostic :

- 1 - Délimitation de l'aire d'étude
- 2 - Les territoires d'enjeux paysagers
- 3 - Typologie des carrières
- 4 - Analyse des principales voies de découvert
- 5 - Détermination des espaces sensibles

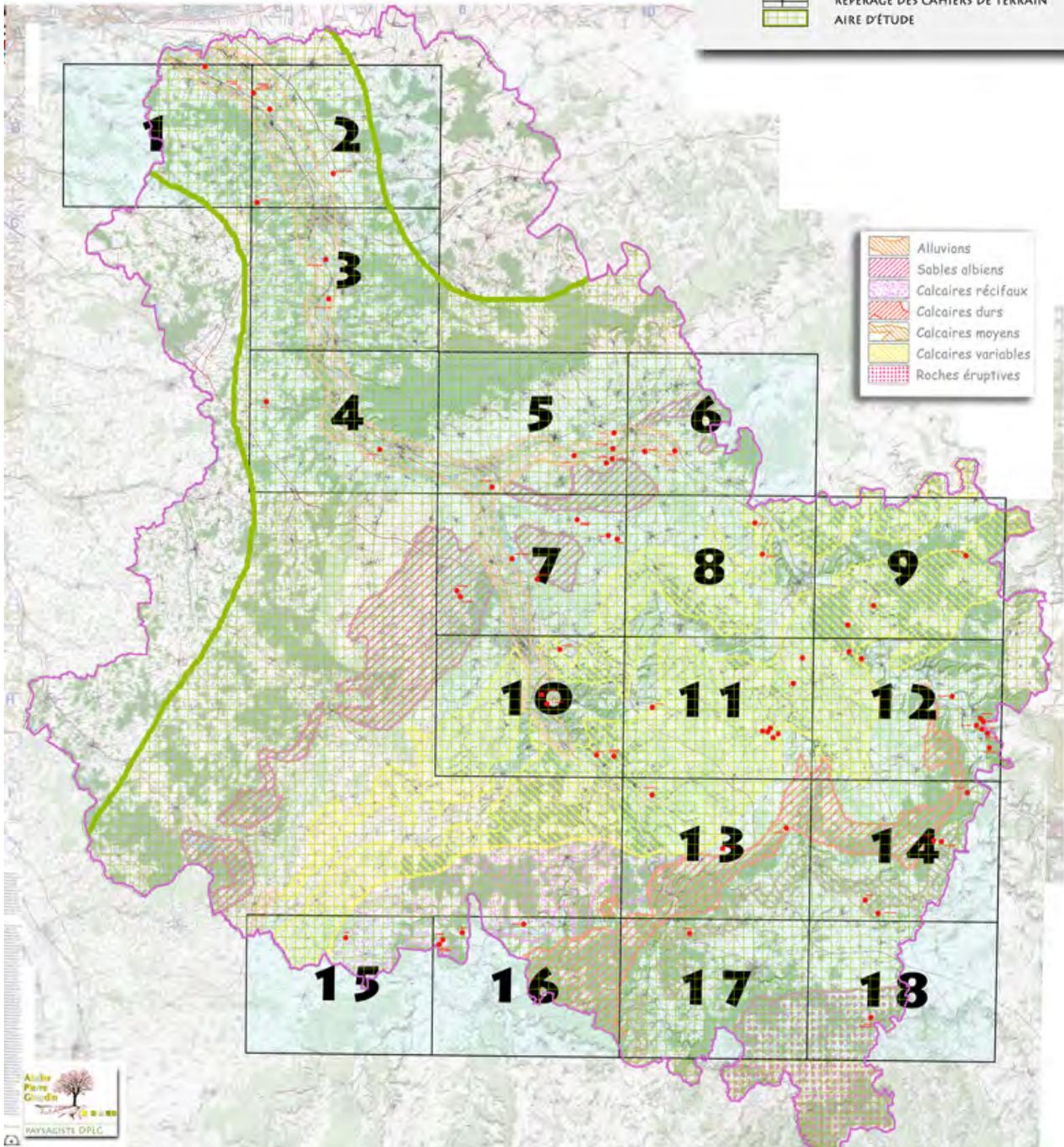


DIAGNOSTIC

1

LES DÉTERMINANTS

-  CARTE DE LA RESSOURCE (SOURCE : BRGM)
-  CARRIÈRES EXISTANTES
-  ZONES DE PROSPECTION DU TERRAIN
-  REPERAGE DES CAHIERS DE TERRAIN
-  AIRE D'ÉTUDE



DIAGNOSTIC

1 - L'AIRE D'ÉTUDE :

SA FORME SE FONDE SUR LES SITES POTENTIELS ET LEUR IMPACT PRÉVISIBLE

- à partir de la carte des ressources du BRGM
- à partir de l'examen des sites existants et de leur impact visuel

ELLE INCLUT

- les grandes vallées alluviales
- les sables albiens
- les grandes assises calcaires du Secondaire
- les secteurs de roches éruptives du Morvan

ELLE S'ÉTEND

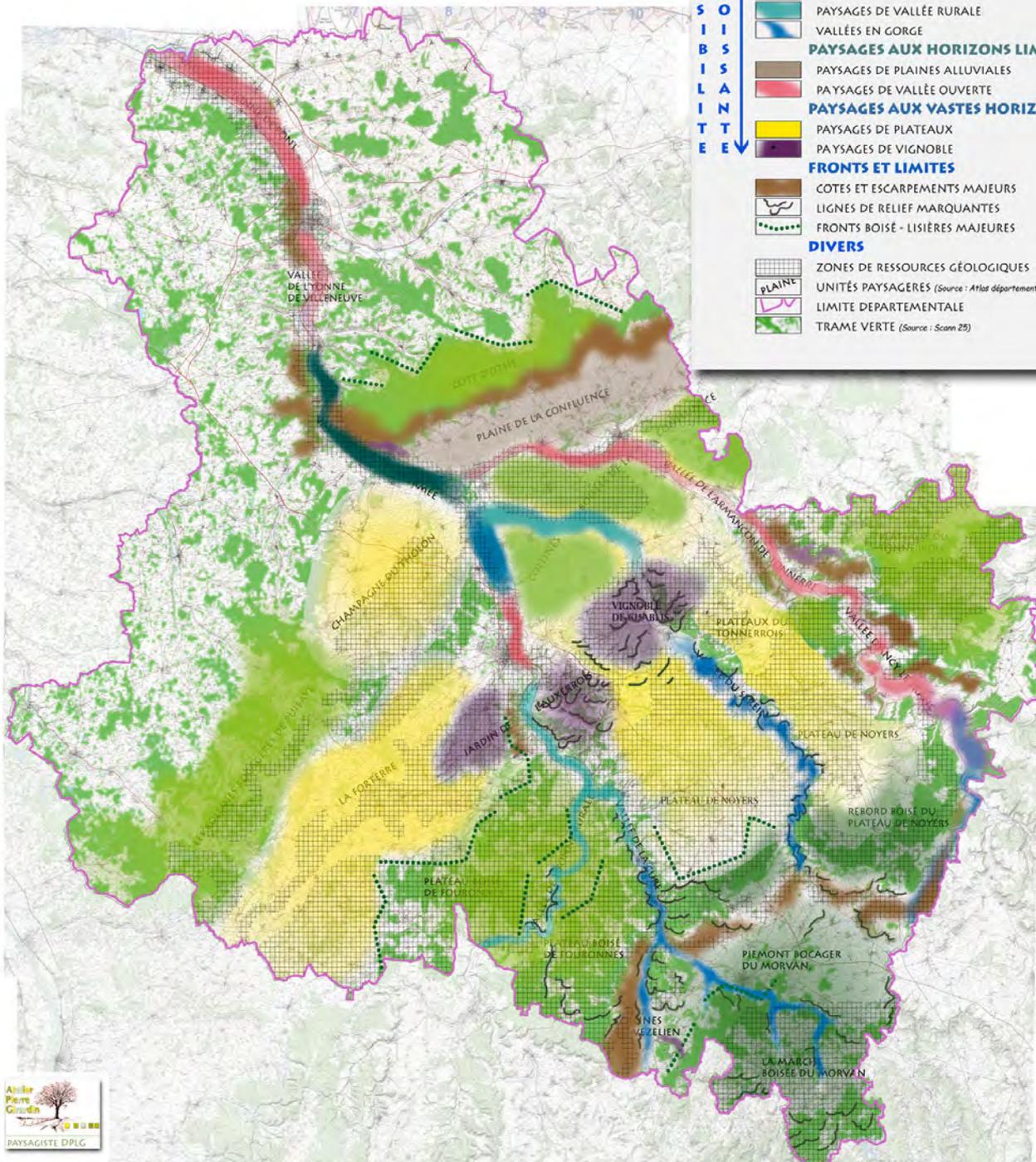
- vers l'ouest aux grands plateaux ouverts de Forterre, des confins de la Puisaye et du Gâtinais
- vers le nord ouest aux marches du Pays d'Othe
- vers le sud et l'est jusqu'aux frontières avec la Nièvre et la Côte d'or



Paysages ouverts

2

- S C R P S O I B S I S L A N T E**
- PAYSAGES AUX HORIZONS COURTS**
- PAYSAGES BOISÉS ET BOCAGES
 - PAYSAGES COLLINAIRES ET MONTUEUX
 - PAYSAGES DE VALLÉE FERMÉE
 - PAYSAGES DE VALLÉE RURALE
 - VALLÉES EN GORGE
- PAYSAGES AUX HORIZONS LIMITÉS**
- PAYSAGES DE PLAINES ALLUVIALES
 - PAYSAGES DE VALLÉE OUVERTE
- PAYSAGES AUX VASTES HORIZONS**
- PAYSAGES DE PLATEAUX
 - PAYSAGES DE VIGNOBLE
- FRONTS ET LIMITES**
- COTES ET ESCARPMENTS MAJEURS
 - LIGNES DE RELIEF MARQUANTES
 - FRONTS BOISÉ - LISIÈRES MAJEURES
- DIVERS**
- ZONES DE RESSOURCES GÉOLOGIQUES
 - PLAINE
 - LIMITE DÉPARTEMENTALE
 - TRAME VERTE (Source : Scann 25)



DIAGNOSTIC

2 - LES TERRITOIRES D'ENJEUX PAYSAGERS :

PAYSAGES AUX HORIZONS COURTS

- territoires fermés visuellement avec une bonne capacité d'absorption, ce sont :
- les paysages boisés (grandes masses forestières en Morvan et en Pays d'Othe, Plateau de Fouronnes), les zones de bocage préservé (Puisaye, Piémont bocager du Morvan)
- les paysages collinaires et montueux au relief complexe et répétitif qui crée une succession d'enclos (Morvan, Escarpement de Terre Plaine)
- les vallées étroites (séquence rurale de l'Yonne et du Serein), les vallées en gorge (Cure, hautes vallées du Serein et du Cousin)

PAYSAGES AUX HORIZONS LIMITÉS

- un peu moins fermés que les précédents, ce sont des territoires dont les limites sont toujours perceptibles et l'amplitude des vues moyenne, comme leur capacité d'absorption : plaines alluviales de la confluence entre Yonne et Armançon, basses vallées de l'Yonne et de l'Armançon. Ces dernières, fortement anthropisées ont une réelle capacité d'insertion des transformations.

PAYSAGES AUX VASTES HORIZONS

- plateaux ouverts « panoptiques, dans lesquels tout événement est vu à distance, aucune capacité d'absorption, leur capacité d'insertion dépend de la symbolique à laquelle ils renvoient (paysage de la modernité ou image de ruralité), ce sont les grands plateaux ondulés des champagnes et les zones viticoles

EFFETS DE FRONTS ET LIMITES

- accidents marqués du relief qui structurent les paysages : escarpements du Pays d'Othe et de Terre Plaine, coteaux marqués des grandes vallées. Ce sont des figures sensibles, souvent lues comme des « paysages en tableau »

DIVERS

- zones de ressources géologiques (portions de territoire potentiellement affectées)
- trame boisée issue du SCANN 25

LES CARRIÈRES

CLASIFICACION DES SITES D'EXTRACTION

3 - TYPOLOGIES DES CARRIÈRES :

TROIS TYPES D'EXPLOITATION

- les carrières de pierre en roche dure, soit sur versant, très spectaculaires, soit sur plateau peu perçues (creusement en dessous du sol naturel, pas de machines fixes ou de grands bâtiments)
- les carrières en roche dures destinées à produire des granulats pour le BTP, souvent sur plateaux ou sommets de crête, au fort impact dû aux volumineux tas de granulats et aux machines fixes (transbordeurs, tours de concassage -vision et bruit -, bâtiments fréquents etc..)
- les sablières, souvent perçues par les machines et les réseaux de transbordeurs (voir nord de la vallée de l'Yonne)

CLASSIFICATION

- carrières cachées en zone boisée (enchâssées dans un bois, peu ou pas perçues de l'extérieur)
- carrières discrètes : les carrières de pierre sur crête ou sur plateau, généralement peu perçues à distance et les carrières « en cratère », masquées par les flancs de la colline d'implantation et l'absence de points plus élevés à proximité (Montréal)
- carrières perçues par leurs limites : ce sont les cordons de terre de découverte, souvent sensées « cacher » la carrière, qui bien souvent révèlent sa présence. Ce sont soit les merlons qui apparaissent comme un accident dans un relief de courbes douces, soit la végétation (plantation ou reconquête spontanée) qui tranche sur les masses boisées du site
- effet de contraste : quand la carrière apparaît comme une tache claire sur un fond sombre de végétation
- carrières extraverties : les installations monumentales, carrières de versant en falaise, grands bâtiments ou installations singulières, regroupement de plusieurs sites qui marquent fortement le paysage.
- carrières « accoucheuses de paysage » : quand la monumentalité de l'installation crée un paysage spécifique : réseau de sablière reliées par des trains de transbordeurs, maillage complexe de plans d'eau (basse vallée de l'Yonne en Sénonais), réunion de carrières en falaise qui ont transformé le paysage (site de Ravières - Aisy)

DIAGNOSTIC

3 - TYPOLOGIES DES CARRIÈRES: IMAGES



carrière discrète : pierre sur plateau, écran boisé



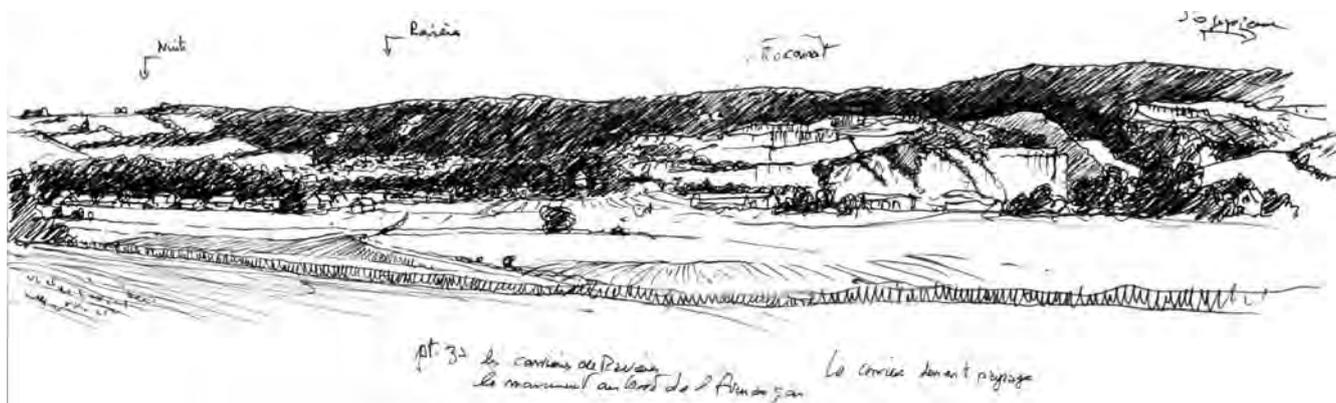
carrière cachée



effet de contraste



Sénonais : les transbordeurs





Machines et spectacle



Quand « l'après » se fait image de nature



L'Yonne des sablières

LES SITES D'EXTRACTION

CLASSIFICATION ET ÉVALUATION DES SITES OBSERVÉS

Les sites d'extraction analysés dans le cadre de l'étude de terrain ont été classés en douze catégories homogènes quant à leurs caractéristiques paysagères et environnementales. La confrontation de cette "grille d'analyse des carrières" avec les fiches descriptives des entités paysagères permettra de définir une stratégie d'implantation respectueuse des contraintes paysagères. Il ne s'agit pas de chercher à restreindre systématiquement les possibilités d'exploitation mais simplement de tenter d'adapter les carrières à leur contexte. Cette étude se fixe pour objet de "réconcilier les carrières et le paysage". Faut d'outils de croisement adaptés, les études paysagères prévues par les réformes du Code Minier dont la première concernant le paysage intervint vers la fin des années 70 (dans l'élan de la première loi sur la protection de la nature de 1976) n'ont que trop rarement pris en compte de manière globale cette question. Si les questions économiques et techniques (avenir de la ressource, impact économique) sont bien analysées de manière transversale (notamment dans le Schéma Départemental des Carrières), si les questions environnementales et écologiques sont également traitées de manière assez satisfaisante, la question du paysage a toujours été renvoyée "en fin de chaîne", c'est à dire comme la dernière investigation, menée quand tout est dit, et servant d'alibi afin de favoriser l'acceptation des projets. Une réelle mise en perspective groupée des impacts paysagers est rarement évoquée. Dans le meilleur des cas, le projet comporte une étude

soignée du devenir du site pendant et après l'exploitation, mais la question du statut de "cet aménagement-là" dans son contexte et de sa relation avec d'autres projets voisins n'est pratiquement jamais posée. C'est ainsi que dans des zones très sollicitées - on peut à ce propos évoquer les ballastières dans la vallée de l'Yonne - le territoire se retrouve truffé d'aménagements contigus, parfois individuellement séduisants, mais qui deviennent par leur répétition non raisonnée totalement négatifs. Ce n'est pas parce qu'un réaménagement est satisfaisant pour le milieu naturel qu'il est pertinent : il peut être tout à fait intéressant de trouver dans le lit d'une grande vallée un espace de diversité biologique avec pourquoi pas une fonction pédagogique, mais que devient cet intérêt si l'on en trouve dix contigus sur quelques kilomètres, sans réflexion d'ensemble ? Se poser en permanence les questions suivantes : à quelle fin et pour qui aménage-t-on un site ou un plan d'eau, quelle est la demande, qui et pour quoi gèrera ce site à terme ? Un plan d'eau de pêche peut être sympathique mais que penser de ce morceau d'Yonne où se succèdent les étangs enclos et où l'accès à l'eau est totalement privatisé ?

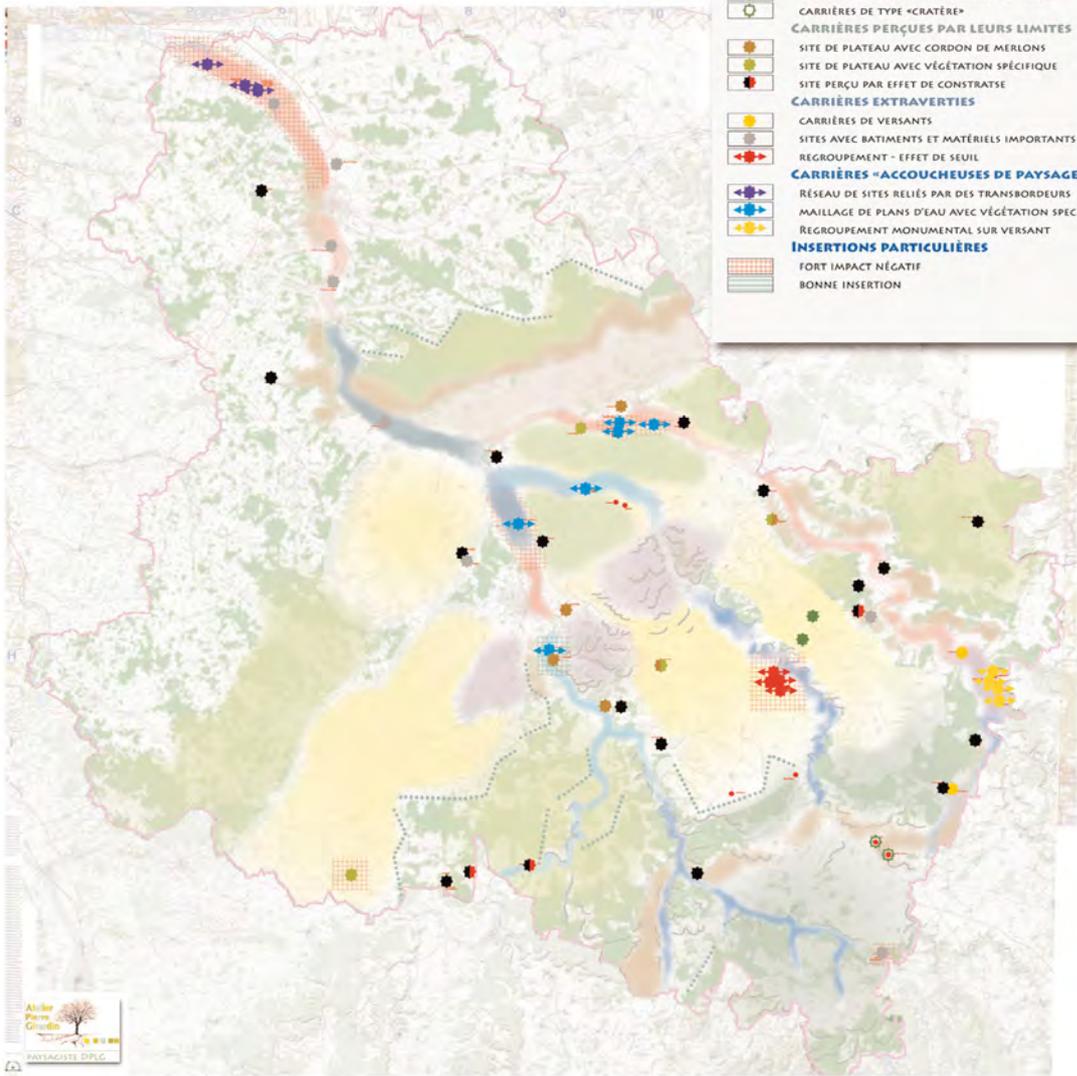
Pour répondre à ce type d'interrogation, il faut connaître les carrières, connaître les territoires et confronter les deux, ce sera l'objet de la partie qui suit les fiches descriptives des carrières et gravières.

LES SITES D'EXTRACTION

département de l'Yonne
 SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DES CARRIÈRES
ETUDE PAYSAGÈRE

TYPOLOGIES DES CARRIÈRES

3



- CARRIÈRES "CACHÉES"**
 EN ZONE BOISÉE
- CARRIÈRES "DISCRETES"**
 CARRIÈRES DE PIERRE SUR CRÊTE OU PLATEAU
- CARRIÈRES DE TYPE "CRATÈRE"
- CARRIÈRES PERÇUES PAR LEURS LIMITES
- SITE DE PLATEAU AVEC CORDON DE MERLONS
- SITE DE PLATEAU AVEC VÉGÉTATION SPÉCIFIQUE
- SITE PERÇU PAR EFFET DE CONTRASTE
- CARRIÈRES EXTRAVERTIES**
- CARRIÈRES DE VERSANTS
- SITES AVEC BATIMENTS ET MATÉRIELS IMPORTANTS
- REGROUPEMENT - EFFET DE SEUIL
- CARRIÈRES "ACCOUCHEUSES DE PAYSAGE"**
- RÉSEAU DE SITES RELIÉS PAR DES TRANSBORDEURS
- MAILLAGE DE PLANS D'EAU AVEC VÉGÉTATION SPÉCIFIQUE
- REGROUPEMENT MONUMENTAL SUR VERSANT
- INSERTIONS PARTICULIÈRES**
- FORT IMPACT NÉGATIF
- BONNE INSERTION

DESCRIPTION ET CLASSIFICATION

Atelier
 Pierre
 Grand
 PAYSAGISTE DPLG

LES SITES D'EXTRACTION

CARRIÈRES INVISIBLES

1 - LES CARRIÈRES CACHÉES DANS LES BOISEMENTS

DESCRIPTION

Sites inclus dans un massif forestier, la communication avec l'extérieur est limitée aux accès
Ne concerne que les carrières enchâssées dans un boisement suffisamment épais et développé pour "digérer" d'éventuelles machines d'extraction et/ou de concassage.
Généralement de taille modeste par rapport à la superficie du boisement
La carrière est absorbée par le massif boisé.

IMPACT PAYSAGER

Pratiquement nul, à l'exception parfois de poussières claires sur les frondaisons au droit des accès
Impact sonore possible

IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Important, à la mesure de la surface déboisée qui correspond à la totalité du tènement concerné
Impact sonore possible si installations de concassage
Impact des transports sur le réseau forestier et sur la forêt en général
Impact sur la biodiversité et sur la faune

BASES DE L'ÉTUDE PAYSAGÈRE

Travail sur les terrassements pour éviter d'interrompre trop radicalement le milieu forestier
fractionnement nécessaire du site d'exploitation afin de maintenir des "cordons de continuité"
Retraitement de accès et abords immédiats

ÉTAT FINAL SOUHAITABLE

Retour au boisement possible sous réserve d'avoir anticipé tout au long de la période d'exploitation
Possibilité d'installations à fort impact dans l'écrin boisé (par exemple sites de production d'électricité photovoltaïque, ou équipement spécifique s'il existe une demande potentielle)

DIVERS

Le fait que ce type de site soit "hors contexte" ne doit pas conduire à un laxisme dans les volontés de réaménagement et un suivi d'exploitation cohérent avec l'objectif final.

LES SITES D'EXTRACTION

CARRIÈRES DISCRÈTES

2 - CARRIÈRES SUR CRÊTE BOISÉE

DESCRIPTION

Sites installés sur les lignes de crête généralement boisées des Champagnes et de certains plateaux. Le contexte est celui d'un paysage très ouvert avec quelques formes végétales de faible épaisseur. La question de la taille du site par rapport à celle du boisement est primordiale : la carrière ne débord pas sur le versant. Ces sites sont généralement perçus comme un "accident dans le boisement".

IMPACT PAYSAGER

Se distinguent en général comme une altération locale du front boisé : ces bois de crête sont des masses homogènes qui "coiffent" une butte, la carrière déforme localement la lisière et des éléments clairs se détachent sur l'émeraude sombre de nos frondaisons (tas de granulats, merlons, parfois engins métalliques).

IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Est fonction de la rareté de la figure boisée dans le secteur concerné.

BASES DE L'ÉTUDE PAYSAGÈRE

Observation soignée de la forme initiale du relief et du boisement (nature, essences, densité).
Analyse fine des formes du relief afin d'éviter tout anachronisme.
Adapter la géométrie de la zone exploitée à celle du site initial (la carrière ne doit en aucun cas "déborder" la partie initialement boisée).
Prévoir une stratégie de reboisement progressif si la replantation est l'option retenue.

ÉTAT FINAL SOUHAITABLE

Retour à l'état initial ou équipement spécifique (voir cas 1) si l'exploitation a laissé subsister une épaisseur boisée suffisante autour du site.

DIVERS

Dans certaines parties du territoire, ces figures de crête boisées sont des objets patrimoniaux, qui seront préservés.

LES SITES D'EXTRACTION

3 - LES CARRIÈRES "EN CRATÈRE"

DESCRIPTION

Carrières situées au sommet d'une butte dominant son environnement, en excavation par rapport au terrain naturel, pas ou peu perçues depuis l'extérieur (le cas-type : la "Montagne de Verre", carrière Paul Rosa à Guillon)

IMPACT PAYSAGER

Dépendant du type d'installation : carrière de pierre sans machine d'extraction, impact potentiellement nul
Carrière avec engins et concasseurs, impact fort en raison de la mise en situation par le relief.

En général les buttes-témoins qui génèrent ce type de situation sont très spectaculaires et se situent dans des territoires à forte identité : seul les situations d'invisibilité absolue sont tolérables

IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Dépend de la nature de l'occupation du sommet avant travaux

Incidence possible sur le régime des eaux

Perturbation possible des biotopes et en particulier de la faune

Impact sonore et impact des camions de transport

BASES DE L'ÉTUDE PAYSAGÈRE

Conserver l'intégrité globale et l'équilibre paysager du site

Analyser le site depuis l'ensemble des points de vue existants, même lointains

Une étude floristique précise de l'état initial

Respecter l'échelle du "cratère"

ÉTAT FINAL SOUHAITABLE

Possibilité d'utiliser le cratère pour en faire un lieu d'usage spécifique (type champ photovoltaïque)

DIVERS

De tels lieux sont rares et précieux, bien vérifier la compatibilité entre les caractéristiques initiales du mont et la future exploitation (cohérence des échelles en particulier)

LES SITES D'EXTRACTION

SITES VUS PAR LEURS LIMITES

4 - SITE DE PLATEAU AVEC CORDONS DE MERLONS

DESCRIPTION

Ce sont des carrières situées en espace découvert, souvent en lisière d'un bois ou d'un boqueteau, sur plateau ou en crête, voire sur versant, qui se donnent à voir non par les installations mais par les aménagements qui les isolent de leur environnement.

IMPACT PAYSAGER

Il est dû à la rupture morphologique entre un relief généralement doux (pentes douces, formes courbes) et la morphologie des merlons périphériques. Pentes "techniques" abruptes, formes raides tranchent avec le contexte paysager. La carrière proprement dite n'est pas vue, ce sont les talus de protection qui la révèlent par leur aspect "d'intrus".

Ce peut être également la végétation qui habille les talus qui fait office d'intruse voir cas n° 5) : contraste de couleurs (claire sur sombre) ou de matière, aspect monospécifique ou au moins pauvreté de la palette révèlent à distance le "corps étranger" dans le paysage.

IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Corollaire du précédent, il se fonde sur un appauvrissement de la strate plantée et parallèlement de la faune

BASES DE L'ÉTUDE PAYSAGÈRE

Un relevé précis des formes de relief qui fondent l'identité du site devra permettre de dessiner des talus paysagers plutôt que de simple talus techniques. La colonisation végétale éventuelle se fera à partir d'une palette relevée sur site. En lieu et place du sempiternel "à partir d'essences locales", préférons prescrire une relevé botanique de l'existant avant exploitation et une adaptation aux nouvelles formes de relief créées.

ÉTAT FINAL SOUHAITABLE

Une périphérie du site qui se trouve dans la continuité des formes du relief alentour et un habillage par une "peau végétale" qui soit la prolongation du milieu existant

DIVERS

Cette question des talus en limite peut parfois se retrouver sur des sites de versant, dans lesquels le talus en pied de pente est un aspect secondaire de l'image du site mais ici encore, la question de l'harmonie avec les lignes du relief alentour est essentielle

LES SITES D'EXTRACTION

5 - SITE DE PLATEAU AVEC VÉGÉTATION SPÉCIFIQUE

DESCRIPTION

Ce sont des carrières situées en espace découvert, souvent en sommet de plateau ou en crête, parfois en lisière d'un bois ou d'un boqueteau, qui se donnent à voir non par les installations mais par les aménagements paysagers qui les isolent de leur environnement, dans ce cas des plantations exotiques qui tranchent avec les couleurs et les formes des essences locales.

IMPACT PAYSAGER

Il est dû à la rupture d'ambiance liée à la nature des plantations qui apparaissent comme intruses, comme si une "logique d'espaces verts" venait s'imposer à la strate naturelle indigène. Cette impression est en particulier forte lorsque des haies monospécifiques entourent le site.

IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Rupture de l'équilibre botanique et introduction d'essence parfois proliférantes.

BASES DE L'ÉTUDE PAYSAGÈRE

Une analyse détaillée de la végétation indigène et de ses modalités de gestion, une évaluation du rôle paysager de la trame verte à partir de vues à distance en particulier. La colonisation végétale éventuelle se fera à partir d'une palette relevée sur site. Reflexions souhaitables sur une utilisation des plantations proposées

ÉTAT FINAL SOUHAITABLE

Une insertion naturelle dans la trame paysagère existante

DIVERS

Trouver une légitimité à la carrière pendant et après l'exploitation est une des conditions de son acceptation. Des plantations productives (de bois, de fourrages, de fruits) sont parfois envisageables et toujours souhaitables).

LES SITES D'EXTRACTION

6 -SITE AVEC FORT EFFET DE CONTRASTE

DESCRIPTION

Ce sont les carrières qui se détachent puissamment de leur contexte en raison de la morphologie ou de la couleur de leurs limites (généralement des talus à pentes fortes et à dominante minérale, peu ou pas de végétation d'accompagnement)

IMPACT PAYSAGER

Important et bien souvent défavorable

IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Également important bien que localisé

BASES DE L'ÉTUDE PAYSAGÈRE

Étudier les modelés susceptibles de permettre une légitimité formelle de la carrière, envisager un surcroît d'emprise destiné à permettre d'atténuer les pentes de talus et d'en adoucir les formes.

Travail détaillé à prévoir sur les profils en travers des talus et merlons

ÉTAT FINAL SOUHAITABLE

Un modelé de terrain qui soit en continuité avec les courbes de l'environnement, avec ou sans végétalisation. Rappelons que le "végétal cache-misère" n'est jamais une solution.

DIVERS

Si possible corriger les quelques exemples existants de ce type de site par un travail sur les mouvements de terre et terrassements ; si l'accroissement d'emprise n'est pas envisageable, prévoir un remodelage après travaux en utilisant l'emprise terrassée en déblai au cours du processus d'extraction.

LES SITES D'EXTRACTION

L
E
S

F
I
C
H
E
S

D
E
S

C
R
I
P
T
I
V
E
S

CARRIÈRES “EXTRAVERTIES”

7- CARRIÈRES DE VERSANT

DESCRIPTION

Sites monumentaux avec creusement en falaise, emblématiques de l'idée de carrière spectaculaire. Peuvent à elles seules créer un paysage comme elles peuvent représenter une nuisance importante, selon les modalités de leur mise en place.

IMPACT PAYSAGER

Très important mais dans le meilleur des cas assumé à la manière d'une intervention de Land Art. Attention aux sensibilités diverses vis-à-vis de cette proposition... Les riverains associent souvent ce type de spectacle aux nuisances qui l'accompagnent, l'acceptabilité est donc variable

IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Important puisqu'il s'agit d'un radical changement de biotope. Les nuisances environnementales (bruit, poussières, trafic) sont d'autant plus ressenties que la source en est visible (ceci s'applique à l'ensemble des “carrières extraverties”). Impact fort sur la faune (rejet d'espèces et apport de nouvelles), et impact sur la flore indigène, en particulier du au déboisement.

BASES DE L'ÉTUDE PAYSAGÈRE

Relations d'échelle entre le versant perçu en tableau et la taille des unités d'exploitation. L'étude prévoira éventuellement un fractionnement des zones de prise afin de composer plastiquement l'aspect de la taille dans le versant. Proposition éventuelles de compensation des déboisements. À partir d'une certaine échelle, prévoir un masquage par terrassements ou plantations est illusoire, mieux vaut prendre en compte la carrière comme motif de paysage et en accompagner la morphologie.

ÉTAT FINAL SOUHAITABLE

Un effet de falaise cohérent avec le site et un maillage de plantations en contrepoint, éviter les talus de protection en pied de falaise

DIVERS

Le pire ou le meilleur selon le soin qui aura été apporté au paysage dans le cadre des études

LES SITES D'EXTRACTION

8 - AVEC BÂTIMENTS OU MATÉRIEL DOMINANTS

DESCRIPTION

Sites d'extraction (souvent des prélèvements en plaine) qui se signalent essentiellement par les matériels parfois monumentaux qu'elles déploient : silos, rampes de transbordement, concasseurs etc...

IMPACT PAYSAGER

Souvent important lorsque le contexte est un espace à connotation naturelle, sont parfois insérés dans un réseau d'éléments d'artificialisation (bâtiments industriels, silos à grains). C'est le cas de Vireaux, que montre la photo ci-dessous, où l'usine Lafarge opère un mimétisme avec des silos à grains.

IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Important en fonction de l'activité de l'installations, souvent lié aux nuisances sonores et au trafic

BASES DE L'ÉTUDE PAYSAGÈRE

Importance à donner à une véritable étude d'insertion architecturale. Analyse précise des divers points de visibilité des futurs équipements et détermination de points privilégiés d'intervention paysagère et architecturale. Intervention d'une équipe comportant à minima un paysagiste et un architecte, équipe qui aura la charge de l'étude du site dès le permis de construire.
Étude de morphologie et de coloration des bâtiments et matériels.



LES SITES D'EXTRACTION

9 - REGROUPEMENT ET EFFET DE SEUIL

DESCRIPTION

Ensemble de sites qui par leur nombre et leur regroupement induisent des impacts forts et difficilement tolérés là où un site unique aurait pu demeurer compatible avec le site support.

ÉTAT FINAL SOUHAITABLE

Retrouver un fonctionnement du territoire et une échelle intime (par une trame de plantations adaptée par exemple)

“CARRIÈRES - PAYSAGES”

10 - SITES EN RÉSEAU ET TRANSBORDEURS

DESCRIPTION

Sablrières en réseau reliées par des matériels de transport des granulats qui relient entre eux les sites d'extraction. C'est un développement extrême du type précédent, dans lequel la matérialisation de la mise en réseau détermine entièrement le paysage (c'est le cas du cours aval de l'Yonne entre le Sénonnais et Montereau).

IMPACT PAYSAGER

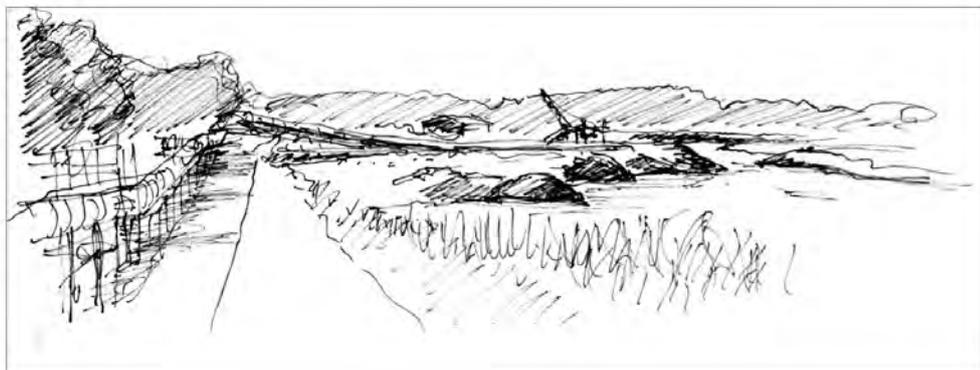
Très important

IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Très important

BASES DE L'ÉTUDE PAYSAGÈRE

Traiter ces composants comme des éléments de projet, toute recherche de dissimulation serait illusoire et contre productive... la question : quel usage après exploitation, comment se réapproprier ces “chaines de sites” ?



LES SITES D'EXTRACTION

II - MAILLAGE DE PLANS D'EAU

DESCRIPTION

Souvent l'expression du cas n° 9 après exploitation, dans le cas des sablières : le site est devenu un maillage dense de plans d'eau, entourés par leur végétation d'accompagnement, parfois belle reconstitution de la végétation naturelle, parfois exercice de jardinage un peu navrant

IMPACT PAYSAGER

Important lié à la fermeture progressive des bords de cours d'eau et des fonds de vallée. Certains tronçons de l'Yonne ou de l'Armançon aval sont ainsi coupés de leur environnement par une gangue boisée impénétrable. Ces plans d'eau sont bien souvent clôturés, d'où un fort impact négatif.

IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Tout à fait positif si la reconquête se fait sur des critères écologiques, parfaitement négatif en cas de "jardinage", le plus souvent, les deux formes coexistent sur des tenements voisins... absence de vision d'ensemble souvent regrettable

BASES DE L'ÉTUDE PAYSAGÈRE

Analyse du contexte général (prendre chaque sablière non comme une entité en soi mais comme partie prenante d'un tout qui devrait être cohérent), mener une réflexion concertée sur l'usage et sur un partage public de la ressource environnementale après travaux, privilégier les critères naturels (berges douces, végétation naturelle, si possible absence de clôture, création d'observatoires de la faune et de la flore etc...)

ÉTAT FINAL SOUHAITABLE

Une ressource naturelle restituée au plus grand nombre, une mutualisation des efforts des différents intervenants (exploitants, associations, élus locaux)



Bassin de pêche et clôture



Plan d'eau "naturel"

LES SITES D'EXTRACTION

12 - FALAISES MONUMENTALES

DESCRIPTION

Il s'agit du cas extrême des carrières de versant (type 7), lorsque la multiplication et la juxtaposition des fronts de taille fait des carrières le principal déterminant du paysage. La carrière n'est plus un élément qui vient se superposer aux caractéristiques paysagères du site, elle est le site.

IMPACT PAYSAGER

La question n'est pas ici de compenser ou d'atténuer l'impact mais de l'accompagner au mieux et de mettre en valeur l'aspect spectaculaire, souvent contredit par des aménagements annexes (talus, bâtiments ou voies d'accès)

IMPACT ENVIRONNEMENTAL

En général important, souvent lié aux nuisances pendant la période d'exploitation (bois alentours girs de poussière par exemple, dans le cas de la production de granulats à partir de roches dures). Se pose également la question de la mise en sécurité du site après exploitation si le choix est fait de conserver le front de taille pour ses qualités paysagères.

BASES DE L'ÉTUDE PAYSAGÈRE

Étude en amont de l'aspect du paysage en cours et après travaux, prise en compte des dépôts et autres annexes (talus, terres de découverte, machines et bâtiments etc...), réflexion sur le devenir du site et son usage

ÉTAT FINAL SOUHAITABLE

Si possible éviter les hors d'échelle et valoriser la confrontation entre falaise et taille, en éliminant les motifs annexes (effacer ou remodeler les talus éventuellement, boiser le pied de falaise afin de valoriser une confrontation binaire entre falaise et pentes boisées).



Les carrières monumentales de l'Armançon

CLASSIFICATION DES SITES FUTURS : PAYSAGES ET CARRIÈRES

Cette classification correspond aux types d'exploitations susceptibles de faire l'objet de demande d'agrément dans le futur, en fonction de l'évaluation de la ressource et de la demande en matériaux. Elle est volontairement simplifiée par rapport à celle des fiches descriptives, car on ignore à priori les données d'insertion, qui dépendent bien entendu du site support. C'est le croisement avec les caractéristiques des sites qui va permettre de mesurer le degré de compatibilité, et donc l'importance des mesures compensatoires qu'il sera nécessaire de préconiser dans chaque cas.

Cette évaluation sera le propos du tableau de croisement entre les types d'exploitation et les types de paysage définis par l'analyse de terrain qui suit.

CARRIÈRES DE ROCHES DURES

- 1 - Pierre de taille sur plateau
- 2 - Pierre de taille sur versant
- 3 - Granulats sur plateau
- 4 - Granulats sur versant
- 5 - Mixtes sur plateau
- 6 - Mixtes sur versant

SITES DE MATÉRIAUX ALLUVIONNAIRES

- 7 - Grandes surfaces
- 8 - Petites unités
- 9 - Groupement de petites unités

4

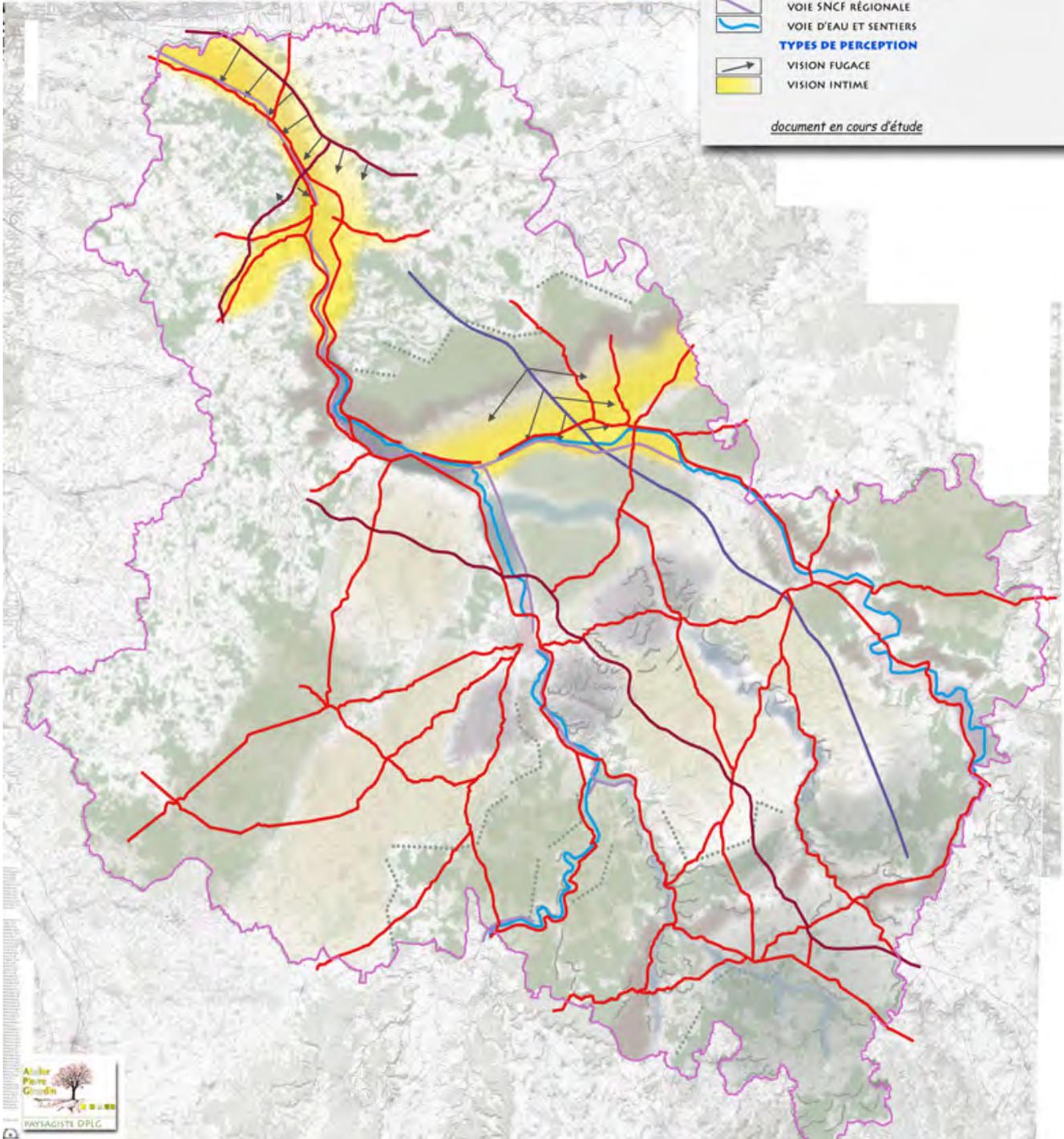
PRINCIPAUX ITINÉRAIRES DE DÉCOUVERTE

-  AXES ROUTIERS PRINCIPAUX
-  AUTOROUTES
-  VOIE SNCF À GRANDE VITESSE
-  VOIE SNCF RÉGIONALE
-  VOIE D'EAU ET SENTIERS

TYPES DE PERCEPTION

-  VISION FUGACE
-  VISION INTIME

document en cours d'étude



DIAGNOSTIC

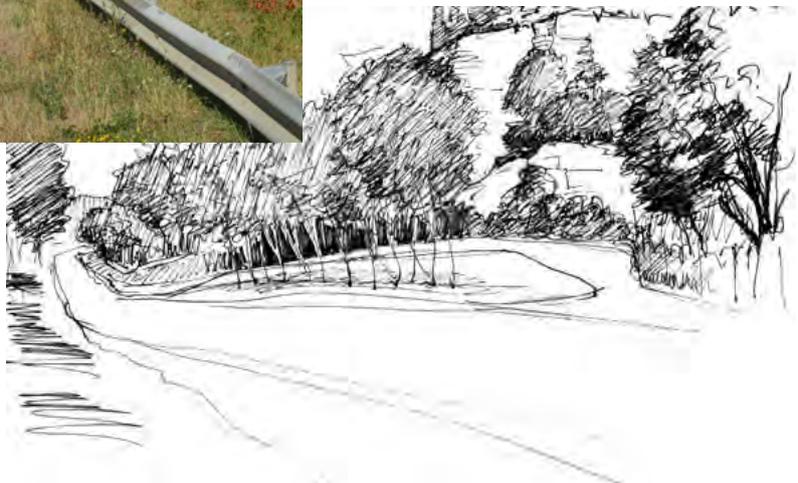
4 - ANALYSE DES PRINCIPALES VOIES DE DÉCOUVERTE :

IDENTIFICATION DES VOIES PRISES EN COMPTE

- les routes : autoroutes, axes classés à grande circulation et voies secondaires identifiées comme fréquentées par des « consommateurs de paysage » (voies reliant des points d'attraction touristique ou culturelle)
- le réseau ferroviaire : voie à grande vitesse et voie TER
- la voie d'eau (canaux du Nivernais et de Bourgogne)

DÉFINITION DES AIRES DE PERCEPTION

- zones perçues depuis les axes identifiés, en distinguant la vision dite « intime », qui correspond à une pratique pouvant être lente et qui met en valeur des motifs de paysage de toute taille (routes, ligne TER et surtout voie d'eau)
- vision « fugace », qui correspond à la perception depuis les axes à circulation rapide (autoroutes et voie à grande vitesse), qui ne met en évidence que les motifs de grand impact



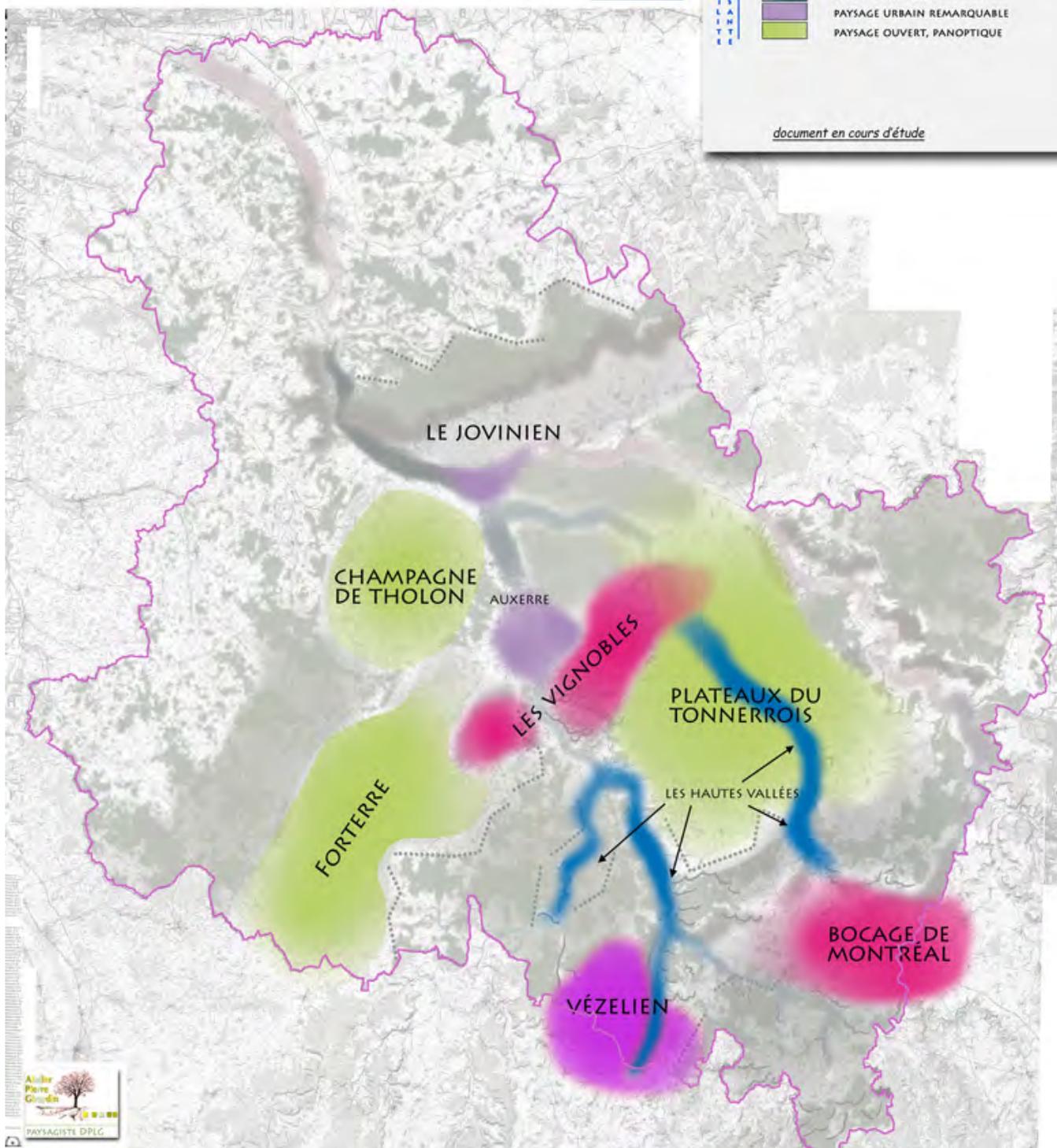
5

S
C
A
R
R
I
È
R
E
S
I
N
S
I
B
I
L
I
T
É

PAYSAGES PATRIMOINES ET SENSIBILITÉS

-  MOTIF PATRIMONIAL
-  MOTIF RARE ET PRÉCIEUX
-  VALLÉE «NATURELLE»
-  PAYSAGE URBAIN REMARQUABLE
-  PAYSAGE OUVERT, PANOPTIQUE

document en cours d'étude



DIAGNOSTIC

5 - DÉTERMINATION DES ESPACES SENSIBLES

PAYSAGES PATRIMOINE ET SENSIBILITÉS

- classification des entités paysagères en fonction de leur capacité à absorber carrières ou sablières (insertion / absorption : la carrière est elle en cohérence avec l'identité du site / le paysage a t'il une capacité à cacher les installations)

PREMIÈRE CLASSIFICATION

- motifs patrimoniaux : paysages majeurs identifiés comme monument naturel et/ou culture, type : le Vézélien
- motifs rares et précieux (exemples : le vignoble Auxerrois, le bocage de Montréal)
- vallées naturelles : segments de vallées qui ont préservé leur image rurale ancestrale (le Serein entre Noyers et Chablis, haute vallée de la Cure)
- paysages urbains remarquables, en situation de spectacle, c'est à dire en covisibilité forte avec le paysage alentour (exemples : Auxerre, Joigny)
- paysages ouverts panoptiques : les grands territoires dans lesquels tout événement est perçu à grande distance



UNE ANALYSE FINE DES PAYSAGES

ANALYSE SENSIBLE DU PAYSAGE

Le travail de terrain a permis de mettre en œuvre une analyse des paysages de l'aire d'étude adaptée à la problématique des carrières. Nous avons défini les paysages en fonction de critères significatifs vis-à-vis de leur sensibilité à l'implantation de sites d'extraction des matériaux. Le travail de terrain nous a permis de qualifier les types d'impact de ces installations et l'identité des différents paysages qui composent notre département. Deux types de critères ont été sélectionnés : la structure visuelle (le paysage est-il ouvert ou fermé, les vues y sont-elles lointaines et amples, ou au contraire resserrées et intimistes) et la valeur symbolique du territoire : sommes-nous dans

un espace artificialisé ou au contraire dans un site à forte connotation naturelle, un site culturellement remarquable, ou au contraire un site banal, un paysage marqué par l'urbanisation ou un espace rural à l'image intangible. Nous avons également répertorié au cours des investigations de terrain les limites entre les paysages, ainsi que les effets de fronts, qui ont une incidence sur la visibilité des installations. Les recherches ont été menées en relation constante avec les sites existants, en posant le principe que les installations à venir seront toujours comparables à une famille existante, ce qui rend relativement aisée l'anticipation des impacts, ainsi que les moyens de les compenser.

COMMENTAIRE DE LA CARTE

La carte fait apparaître une forte dichotomie entre les grands plateaux centraux aux reliefs amplement ondulés : ce sont les grandes champagnes Jovinienne, et Tonnerroise, qui déroulent à l'infini leurs mosaïques de champs aux couleurs changeant avec les saisons, la Forterre à l'ouest présente à peu près les mêmes caractéristiques de plaines sédimentaires du Bassin Parisien. Dans ces plateaux, les nuances sont apportées par le taux de boisement. Dans certains secteurs, la présence de sables et d'argiles ont produit des terres peu fertiles qui sont laissées au domaine forestier. On les observe notamment sur les hauts de plateau entre Serein et Armançon, puis sur les hauteurs entaillées par la vallée de la Cure.

Les principaux événements paysagers sont les grandes vallées l'Yonne et l'Armançon, larges et riches de leurs plaines alluviales, le Serein plus étroit, fait de méandres intimes parfois d'une très grande beauté, puis la Cure, vallée en gorge qui entaille les premières couches sédimentaires après avoir émergé des profondeurs morvandelles. Un autre événement géomorphologique et paysager d'importance est la présence des cuestas, ces côtes vigoureuses qui

séparent des étages successifs des sédiments secondaires et tertiaires. Elles sont l'un des éléments identitaires forts du département, en particulier, celle de l'Auxerrois et du Tonnerrois, qui porte les grands vignobles icaunais (Côte d'Auxerre, Chablis, Epineuil-Tonnerre), et la côte d'Othe, qui sépare deux entités fort distinctes puis se prolonge vers Joigny, où elle nous offre le petit vignoble éponyme. Enfin vers le sud, le paysage devient plus heurté et plus rude et passe rapidement des plateaux sédimentaires aux ambiances montagnardes du Morvan et ses monuments où se rejoignent nature et histoire pour composer des sites d'exception



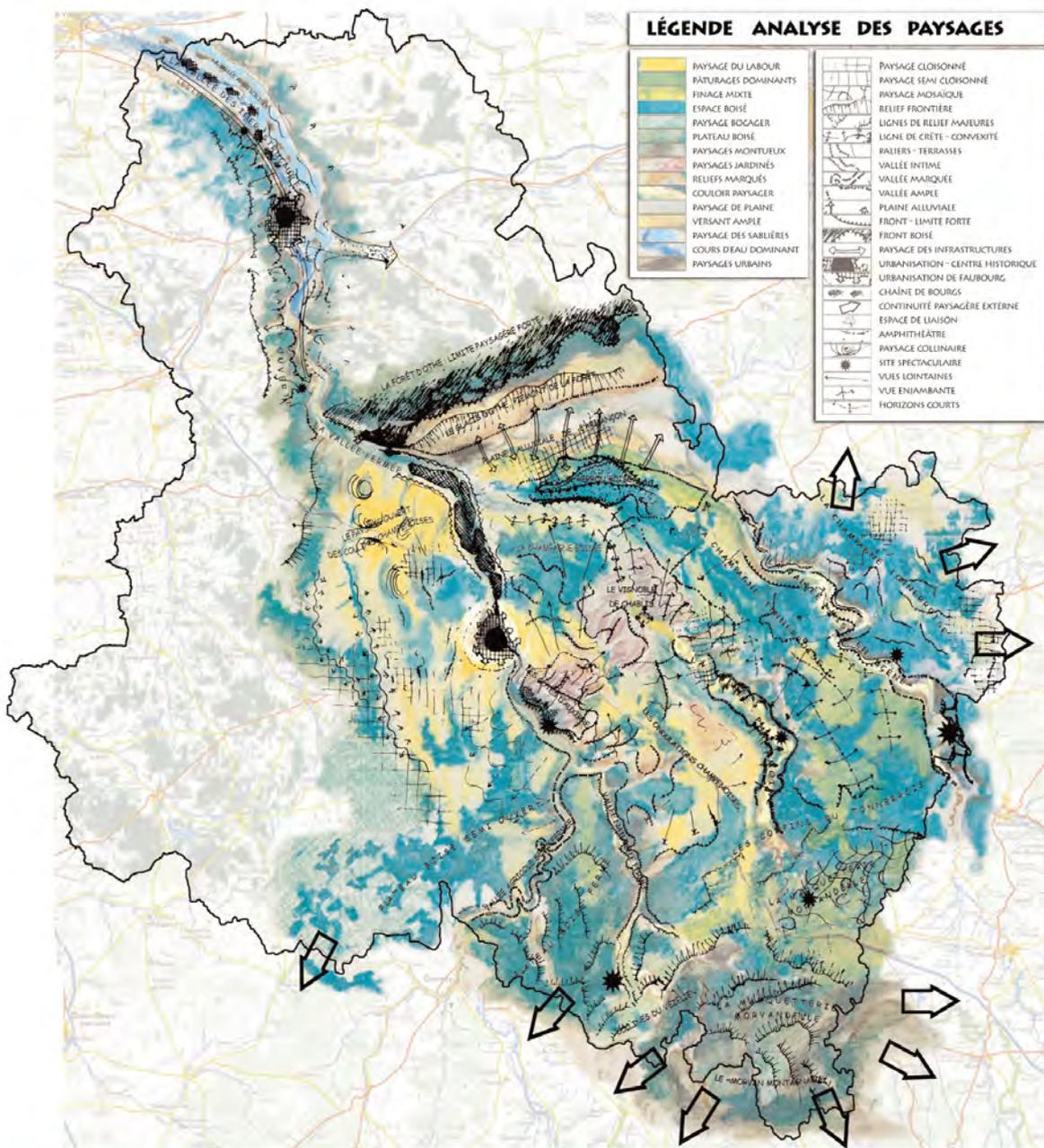
des paysages semi-ouverts

LES PAYSAGES DÉPARTEMENTAUX

(Vézelay, Avallon, Montréal). Trois petites régions bien identifiées de l'Yonne ne figurent pas sur cette carte car elles ne concernent pas notre aire d'étude : ce sont le Gâtinais au nord-ouest, la Puisaye au sud-ouest et le pays d'Othe au nord-est. Les graphismes de la carte montrent bien les caractéristiques paysagères des paysages icaunais, lus "à l'aune des carrières" : mise en évidence des ruptures de relief entre territoires (les grandes côtes), lecture immédiate des grandes vallées alluviales (moyenne et basse vallée de l'Yonne, basse vallée de l'Armançon),

les couleurs mettent en évidence la structure visuelle : en jeune les grands espaces ouverts aux vues lointaines (dans lesquelles les carrières sont fortement perçues), les espaces mixtes ("verts et jaunes") avec une relative capacité d'absorption et les paysages fermés (vert dominant) qui dissimulent parfois totalement les sites d'extraction. Pour ce qui concerne les vallées, nous verrons que certains tronçons ont pu être qualifiés de "paysage des sablières", ces dernières fondent alors leur identité. (l'Yonne entre Sens et la confluence)

L'ANALYSE PAR LE TERRAIN



LES PAYSAGES DÉPARTEMENTAUX

DES ENTITÉS SPÉCIFIQUES

La définition d'un système d'unités de paysage spécifiques est apparue comme un outil indispensable à une utilisation opérationnelle de la présente étude. Des entités spécifiques, définies à partir de l'analyse de la sensibilité à la présence des sites d'extraction constitueront un outil d'évaluation et de proposition des mesures

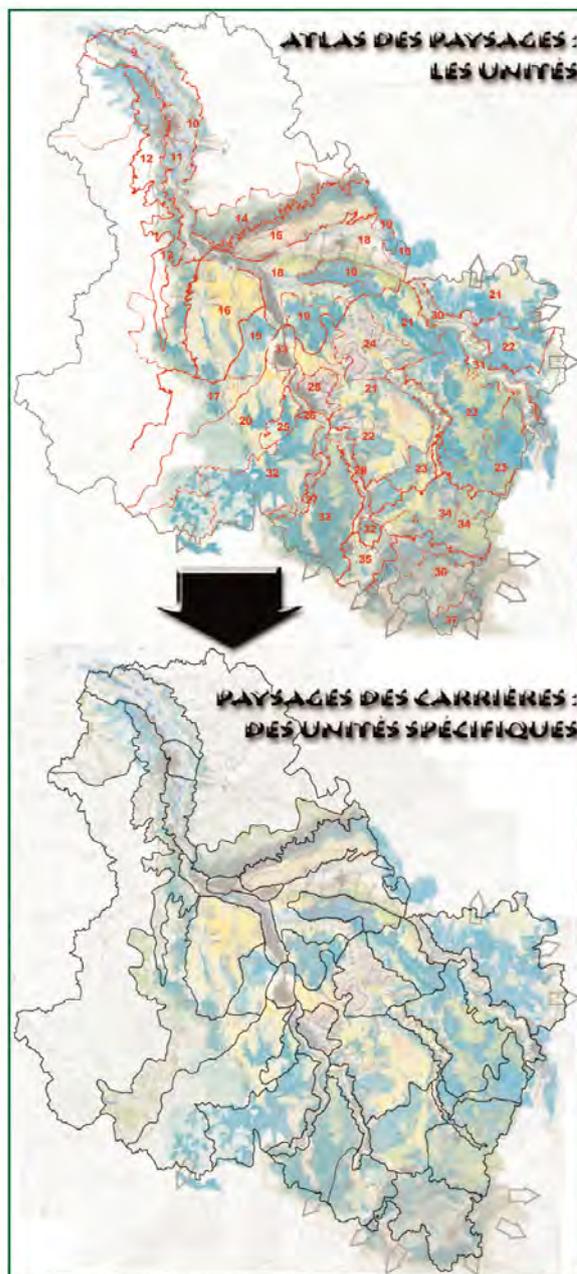
compensatoires à prendre afin de rendre acceptable ces installations.

Il n'existe en effet pas de mesures générales qui soient applicables en tout point : c'est l'identité paysagère de chaque territoire d'implantation qui doit guider la démarche d'intégration.

DÉLIMITATION

Nous proposons comme point de départ de cette démarche de délimitation une contribution partagée par les acteurs du département : l'Atlas Départemental des Paysages. Cette étude, commanditée par les Services de l'État (DIREN et DDE), fut réalisée et éditée en octobre 2008, puis a connu quelques actualisations, elle comporte donc des informations qui ont conservé leur pertinence. À partir du découpage et de la délimitation proposée par l'Atlas, nous avons procédé à un léger remaniement en fonction de la singularité de la problématique des carrières et de nos observations de terrain. Nous avons essentiellement procédé à des regroupements, en particulier dans la partie sur du département, sans remettre en cause les découpages définis dans l'Atlas. Le carton ci-dessous montre la relation entre l'Atlas (en rouge) et notre découpage (qui est reporté en noir).

COMPARAISON DES DEUX DÉCOUPAGES

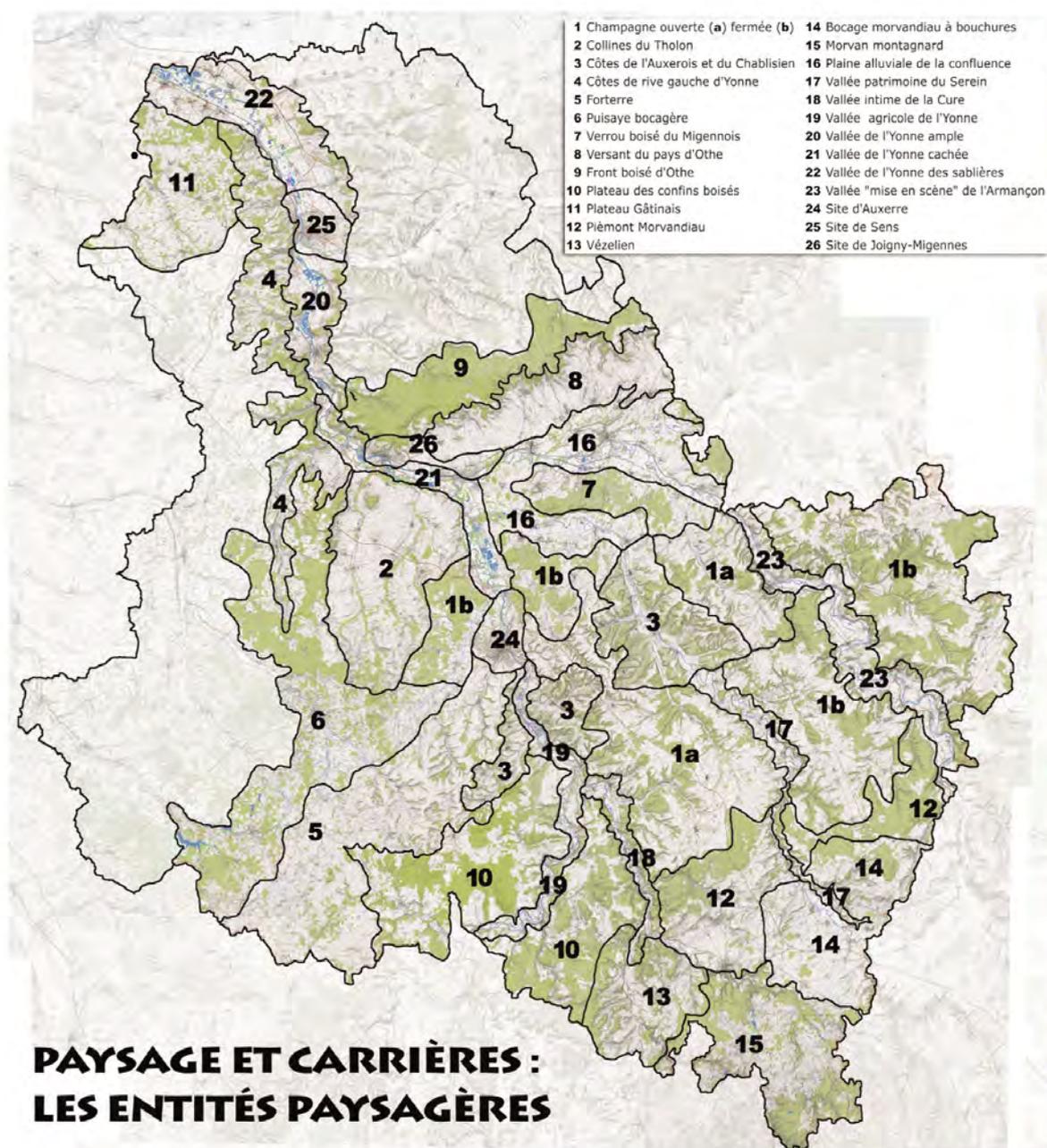


Le processus de définition, carte de principe

LES PAYSAGES DÉPARTEMENTAUX

Ainsi définie, l'aire d'étude se compose de vingt six unités du "paysage des sites d'extraction", qui vont être décrites dans la suite de la présente étude. En effet, il est apparu, à la lecture de l'Atlas départemental, qu'une description des caractéristiques des unités de paysage demeurait nécessaire, en particulier pour en préciser les caractéristiques identitaires et morphologiques. Ceci devant permettre, pour chacune des unités de mettre en évidence sa capacité à absorber un site

d'exploitation - c'est-à-dire à réduire son impact en atténuant sa visibilité -, ou à l'intégrer, c'est-à-dire à accepter la présence en son sein d'un espace d'artificialisation. Pour donner deux exemples extrêmes : l'unité 10 (plateau des confins boisés) présente une forte capacité d'absorption et une faible capacité d'intégration), alors que l'unité 22, dite "vallée de l'Yonne des sablières" présente une capacité d'intégration maximale, en ce qu'elle tire son identité des sites d'extraction eux-mêmes



PAYSAGE ET CARRIÈRES : LES ENTITÉS PAYSAGÈRES

LES FICHES DESCRIPTIVES

LES PAYSAGES DÉPARTEMENTAUX

LES FICHES DESCRIPTIVES

DESCRIPTION DES UNITÉS

Les unités, définies à partir d'un croisement entre les unités cataloguées dans l'atlas des paysages de l'Yonne, croisées avec nos observations de terrain et ce que nous avons évalué de la réceptivité aux sites d'extraction par analyse et extrapolation des sites existants, sont au nombre de 26. À quelques détails près - qui se justifient par notre interprétation du terrain - les limites recouvrent en

général des délimitations identifiées dans l'atlas, en revanche des regroupements nous sont apparus nécessaires au regard de la problématique spécifique des carrières et des sablières. À l'inverse, certaines subdivisions ont été introduites pour rendre compte de la réceptivité aux sites d'extraction (plaines alluviales par exemple).

1a - LES CHAMPAGNES OUVERTES



Point 45 : Un paysage totalement ouvert

Ces paysages correspondent à une partie de l'arc Champenois qui déploie entre Cure et Armançon dans la région du Tonnerrois son relief aux ondulations très amples qui s'appuie au nord sur les cuestas viticoles du Châblisien et de l'Auxerrois. Ces plateaux Tonnerrois comportent deux motifs, l'un fermé qui contient de nombreux boisements sur des

assises sableuses (unité 1b) et celui-ci, qui est dominé par l'espace ouvert. Comme le montrent les images jointes, le paysage est dominé par une vision panoramique et des horizons très lointains : la vue porte loin, tout est perçu et le moindre boisement ou la moindre ferme isolée "font événement". C'est donc un paysage visuellement très sensible à toute



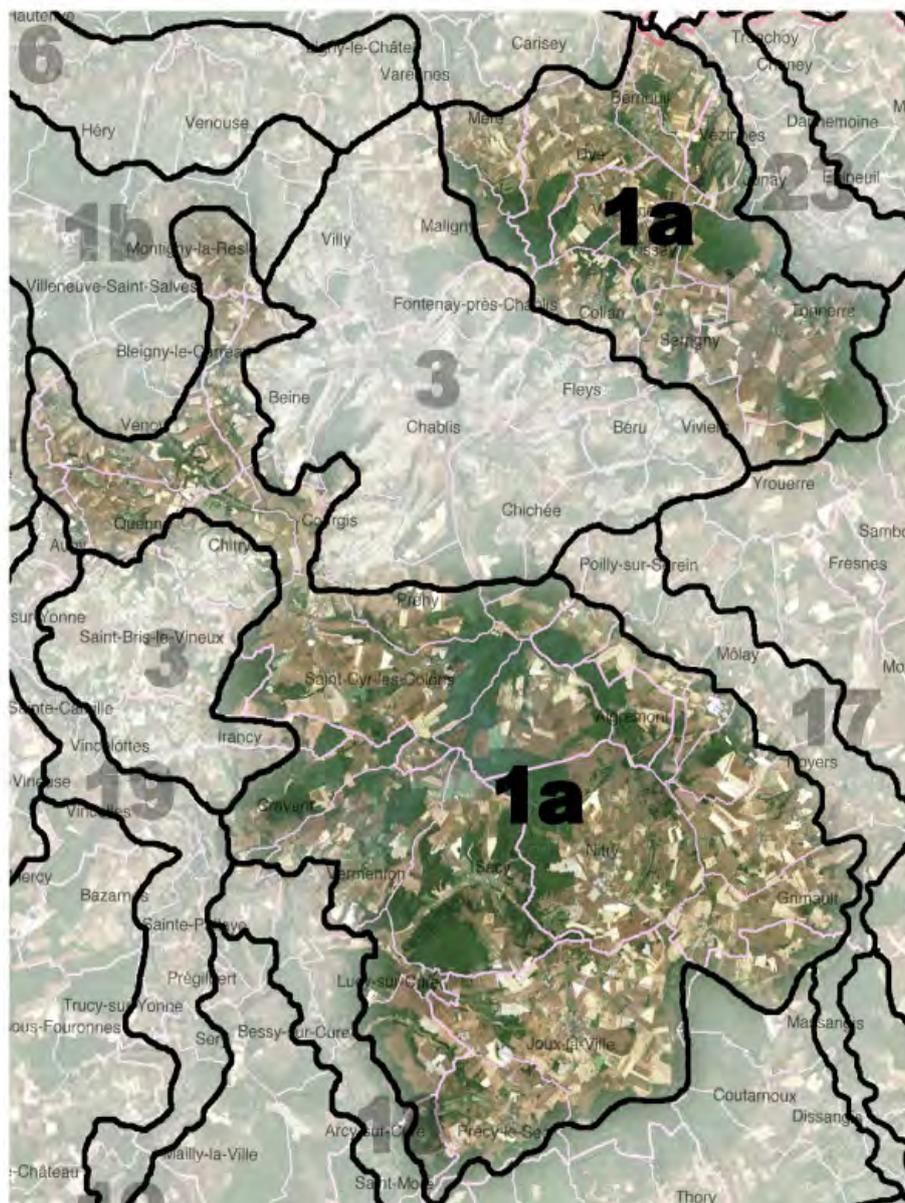
p 45 : la champagne de Joux-la-Ville

LES FICHES DESCRIPTIVES

LES PAYSAGES DÉPARTEMENTAUX

modification, et qui "met en scène" tout ce qui se détache sur l'harmonie de ses orbes. Les sommets des courbes sont assez souvent coiffés de petits bois, qui tirent leur origine de la présence d'assises sableuses sur les calcaires. On retrouvera cette disposition dans les côtes viticoles où les versants encépagés sont fréquemment surmontés de bois (voir unité 3). L'urbanisation semble s'être installée dans l'harmonie de ce relief en courbes, souvent dans les plis de ce

relief; à flanc de pente ou au creux d'un vallon. Villages groupés et fermes isolées émaillent les ondulations du terrain pour composer un motif de paysage de grande ampleur très typé. Les constructifs, dans ces Champagnes (1a et 1b) est fortement marqué par la pierre de Tonnerre, posée en lits horizontaux à joints vifs. Il y a en ce sens une belle cohérence entre les motifs du paysage et les carrières de production de ces plaquettes calcaires caractéristiques.



LES FICHES DESCRIPTIVES

LES FICHES DESCRIPTIVES

LES PAYSAGES DÉPARTEMENTAUX

LES FICHES DESCRIPTIVES



Point 44 : vue générale du site de Joux la Ville



Point 169 : Vue vers le sud, le chevelu de vallées qui nourrissent la Cure

CONTRAINTES ET SENSIBILITÉ

- PAYSAGE OUVERT PANOPTIQUE
- FORMES TRÈS PURES DE LIGNES DE FORCE
- VUES TRÈS LOINTAINES JUSQU'AUX CONFINS BOISÉS
- BÂTI E LE PLUS SOUVENT EN HARMONIE ET "MIS EN SCÈNE"
- ÉCHELLE MOYENNE DES COMPOSANTS (BOQUIETEAUX, NOYAUX URBANISÉS)
- LES ROUTES SERPENTENT SUR CES COURBES ET DONNENT À VOIR LE PAYSAGE DE MANIÈRE GLOBALE
- SENSIBILITÉ SYMBOLIQUE MOYENNE : CES PAYSAGES SONT MARQUÉS PAR L'ARTIFICIALISATION DE L'AGRICULTURE INTENSIVE ET DÉJÀ AFFECTÉS PAR CERTAINES INSTALLATIONS (SILOS, NATENNES, PYLÔNES, RÉSERVOIRS)
- SENSIBILITÉ FORTE DES ABORDS DES VOIES LES PLUS CIRCULÉES (DISTANCE 3 KM)

LES CARRIÈRES EXISTANTES SONT D'AUTANT MIEUX SUPPORTÉES QU'ELLES SONT "DIGÉRÉES" PAR LE SITE : EN APPUI SUR LES BOISEMENTS OU À L'INTÉRIEUR. LES ÉLÉMENTS D'IMPACT NÉGATIF : LES TAS DE GRANULATS ET LES MERLONS "TECHNIQUES" MAL VÉGÉTALISÉS OU EN RUPRTURE TROP NETTE AVEC LES COURBES DU PAYSAGE; LES ENGINS ET BÂTIMENTS PEUVENT TROUVER LEUR LÉGITIMITÉ (SILOS)



Le village de tissey, près de Tonnerre

LES FICHES DESCRIPTIVES

LES PAYSAGES DÉPARTEMENTAUX

1b - LES CHAMPAGNES FERMÉES

Cette unité est le pendant boisé de la précédente : la structure du relief est presque identique, mais le taux de boisement est multiplié par un facteur trois. L'image ci-dessous montre bien la différence entre les deux unités. Les horizons sont raccourcis et le territoire apparaît comme une succession d'enclos. Le relief y est parfois un peu plus vigoureux car ces parties des Champagnes Tonnerroises



Grigny, le village inscrit dans son site

correspondent à des zones dans lesquelles le chevelu des vallées qui convergent vers le Serein ou l'Armançon a creusé plus profondément. Le bâti, les éléments d'artificialisation y sont plus facilement intégrés que dans l'unité 1a. C'est un territoire qui bénéficie d'une capacité de "digestion" supérieure à celle des champagnes ouvertes et c'est un paysage



Point 71 : la champagne aux horizons courts

d'échelle beaucoup plus réduite. Les routes qui le traversent n'offrent plus une image globale mais plutôt une vue séquentielle du territoire, les différents motifs sont perçus brièvement et n'ont donc pas le même pouvoir d'ancrage dans la perception que dans le cas précédent. Ces entités comportent quelques belles silhouettes (comme le village ci-contre) et des éléments patrimoniaux qui sont mis en scène de manière spectaculaire par la structure même du paysage. C'est le cas du château de Maulnes, que montre le croquis de la page suivante. Les quelques carrières existantes sont intégrées avec une relative discrétion car elles ont fréquemment été enchâssées dans les parties boisées du territoire et sans impact visuel sur le site. En revanche, comme toute implantation en zone boisée, elles se traduisent par un fort impact environnemental (lié au déboisement, de plus en plus mal toléré).



LES FICHES DESCRIPTIVES

LES PAYSAGES DÉPARTEMENTAUX

L
E
S

F
I
C
H
E
S

D
E
S
C
R
I
P
T
I
V
E
S

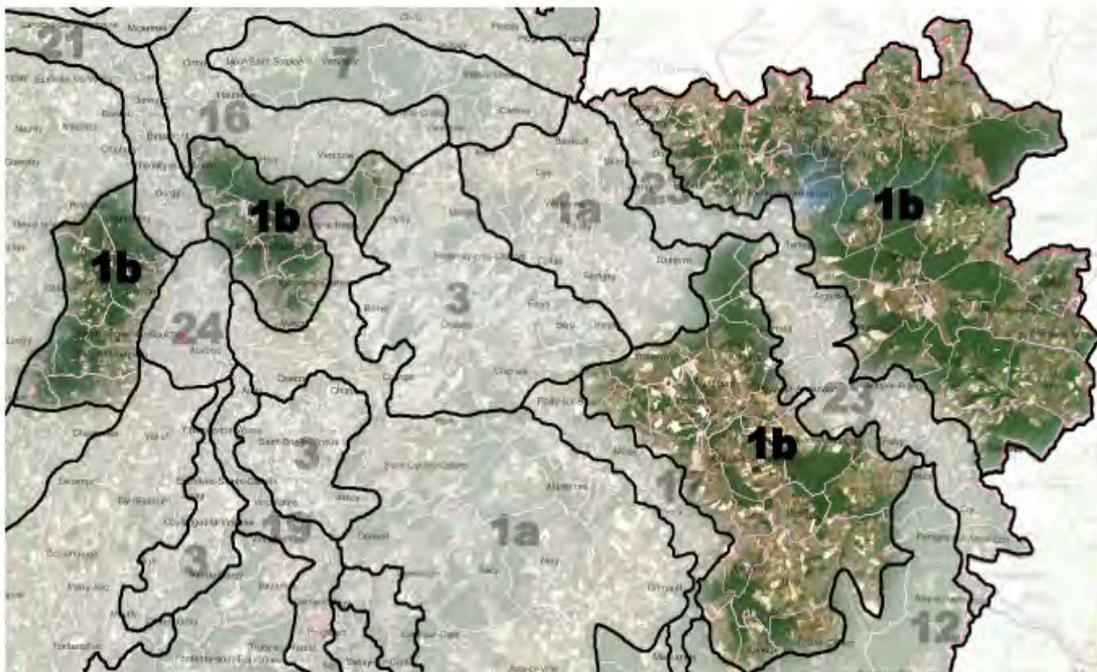


Point 69 : le château de Maulnes

CONTRAINTES ET SENSIBILITÉ

- PAYSAGE SEMI OUVERT À VISIBILITÉ MOYENNE
- FORMES TRÈS PURES DES LIGNES DE FORCE DU PAYSAGE
- VUES PARFOIS LOINTAINES SOUVENT INTERROMPUES PAR LES LISIÈRES PROCHES
- BÂTI ENCHÂSSÉ DANS LES REOPLIS BOISÉS
- ÉCHELLE MOYENNE DES COMPOSANTS (BOQUETEALIX, NOYALIX URBANISÉS)
- LES ROUTES SERPENTENT SUR CES COURBES ET OFFRENT UNE VUE SÉQUEZNÉE DU PAYSAGE
- SENSIBILITÉ SYMBOLIQUE PLUS FORTE (LA PHASE BOISÉE DOMINE)
- BONNE CAPACITÉ D'ABSORPTION

LES CARRIÈRES EXISTANTES SONT D'AUTANT MIEUX SUPPORTÉES QU'ELLES SONT "DIGÉRÉES" PAR LE SITE : EN APPUI SUR LES BOISEMENTS OU À L'INTÉRIEUR. LES ÉLÉMENTS D'IMPACT NÉAGTIF : LES TAS DE GRANULATS ET LES MERLONS "TECHNIQUES" MAL VÉGÉTALISÉS LORSQU'ILS SONT EN RELATION DIRECTE AVEC LA LISIÈRE - RECOMMANDATION, S'IMPLANTER DANS LES CŒURS DES BOISEMENTS
ÉVITER LES ZONES VUES DEPUIS LES SÉQUENCES ROUTIÈRES "OUVERTES"



LES PAYSAGES DÉPARTEMENTAUX

2 - LES COLLINES DU THOLON



Les "buttes-emblèmes"

Au sud de la Champagne Jovinienne s'étend un paysage fortement typé, fait de courbes amples et douces, ponctuées de collines très parquées, qui sont des buttes-témoins, laissées par l'érosion lors du processus de recul de la côte d'Othe. Cette unité est parcourue par deux ruisseaux parallèles à son grand axe sud-nord, le Tholon à l'ouest et le Ravillon à l'est. Accompagnés de leurs galeries forestières, les cours de ces deux ruisseaux apparaissent comme l'un des événements qui marquent ce paysage en faisant ressortir la nudité des collines. Quelques-unes de ces collines aux formes très régulières sont coiffées de bois, ce qui en souligne l'importance : c'est le cas du Mont Tholon qui au sud de Joigny semble le gardien du territoire. Les collines du Tholon sont traversées par l'autoroute A6 qui, les donnant à voir aux automobilistes, accentue encore leur aspect emblématique des paysages bourguignons. Les courbes d'A56 répondant à celles du relief s'insinuent dans une grande harmonie entre ces croupes drapées de la mosaïque des cultures.



Les coulées de la champagne du Tholon à l'heure des colzas

La partie située à l'ouest de la vallée du Tholon (voir photo du bas) se compose d'un versant boisé qui compose une limite puissante avec le plateau voisin (unité 10) et offre un fond de tableau qui met en valeur les grands espaces ouverts de cette unité. L'ouverture visuelle et la très grande visibilité liée au trafic sur A6 donnent à cette unité une grande sensibilité à toute intervention, une décharge contrôlée fut longtemps vécue comme une blessure, aujourd'hui cicatrisée par une réhabilitation assez pertinente. La publicité s'est emparée de ce site-emblème comme le montre la photo ci-dessous, entre communication d'entreprise et Land Art...



La publicité DISTRIMIX et les collines du Tholon



La vallée du Tholon, axe structurant de ce paysage

LES
FICHES
DES
SCRIPTIVES

LES PAYSAGES DÉPARTEMENTAUX

CONTRAINTES ET SENSIBILITÉ

- PAYSAGE TRÈS OUVERT À VISIBILITÉ FORTE
- FORMES TRÈS PURES DES LIGNES DE FORCE DU PAYSAGE
- EMBLÈME DE LA BOURGOGNE EN RAISON DE LA PRÉSENCE DE L'AUTOROUTE (PREMIÈRE IMAGE IDENTITAIRE DE LA RÉGION EN VENANT DU NORD)
- GRANDE SENSIBILITÉ AUX INTERVENTIONS ARTIFICIALISANTES
- SENSIBILITÉ MOINDRE DE LA FRANGE OUEST BOISÉE
- CAPACITÉ D'ABSORPTION QUASI NULLE

UNE CARRIÈRE NE SERAIT ACCEPTABLE QUE SOUS RÉSERVE DE MESURES DE RÉHABILITATION LOURDES (RESPECT DES COURBES DU TERRAIN, PAS DE TALUS, EMPRISE DE RÉHABILITATION À PRÉVOIR) ; PETITS SITES POSSIBLES SUR LA FRANGE OUEST DE LA VALLÉE DU THOLON



3 - CÔTES DE L'AUXERROIS ET DU CHABLISIEN



Paysages majeurs de l'Yonne dont ils fondent une bonne partie de l'image de marque en la rattachant à la Bourgogne viticole ; les collines de l'Auxerrois et du Chablisien sont constituées par un revers de cuesta qui se prolonge vers l'est par les côtes de Tonnerre et Épineuil, également porteuses de vignobles réputés. Cependant, la superficie réduite du vignoble

d'Épineuil ne nous a pas conduit à le rattacher à cette unité. Les côtes viticoles sont caractérisées par les versants exposés, habillés par les ceps et coiffés de boisements sur les sommets de versants. L'Auxerrois, qui comporte les vignobles de Saint Bris, Coulanges, Chitry et Trancy se développe de part et d'autre du Val d'Yonne et représente un paysage très complexe, fait

LES
FICHES
DES
SCRIPTIVES

LES PAYSAGES DÉPARTEMENTAUX

de courbes amples et creusées de vallées sèches. Cette morphologie complexe est revêtue d'une mosaïque de vignes, de vergers de cerisiers et de cultures ponctuées de boqueteaux qui en font un territoire riche de sa diversité et de sa singularité. Les cerisiers, taillés en plateaux bas, donnent à l'Auxerrois un aspect unique. Il faut également noter que sur la plupart des communes (Saint Bris, Irancy, Chitry), les exploitations viticoles et leurs dépendances (chaix et caveaux, points de vente), se



Les cerisiers, ou la fragile singularité de l'Auxerrois



Un paysage à la fois fortement identifié et visuellement très ouvert compose l'écrin de la ville d'Auxerre

situent dans les cœurs anciens des bourgs, conservant l'image d'un vignoble traditionnel. À l'inverse, le Chablisien se fait de plus en plus uniforme, tendant vers une quasi-monoculture de la vigne. Le croquis de la page de gauche montre bien l'infinie complexité de l'Auxerrois. Les deux croquis ci-dessus montrent l'importance des cerisiers dans la personnalité de cette unité. Les photographies ci-dessous montrent quant à elles deux aspects du Chablisien : le paysage binaire des vignes qui occupent tout le versant et la forêt les sommets, et l'impact des bâtiments d'exploitation de grand volume

à distance de la ville. Les paysages de vignoble sont des modèles de territoire profondément transformés par l'action humaine : ce sont des paysages "jardinés" par l'agriculture (notons que l'Atlas baptise l'Auxerrois « jardin»), mais une différence fondamentale sépare Auxerrois et Chablisien : complexité et image traditionnelle d'un côté, simplification et signes de modernité de l'autre. Cependant ces différences tendent à s'estomper depuis quelques années : recul des cerisiers, sur Saint Bris notamment, et apparition de chaix "modernes" en dehors des zones agglomérées.



Les paysages du Chablisien



Châblis et l'expansion, quand le paysage perd son âme...

LES PAYSAGES DÉPARTEMENTAUX

L
E
S

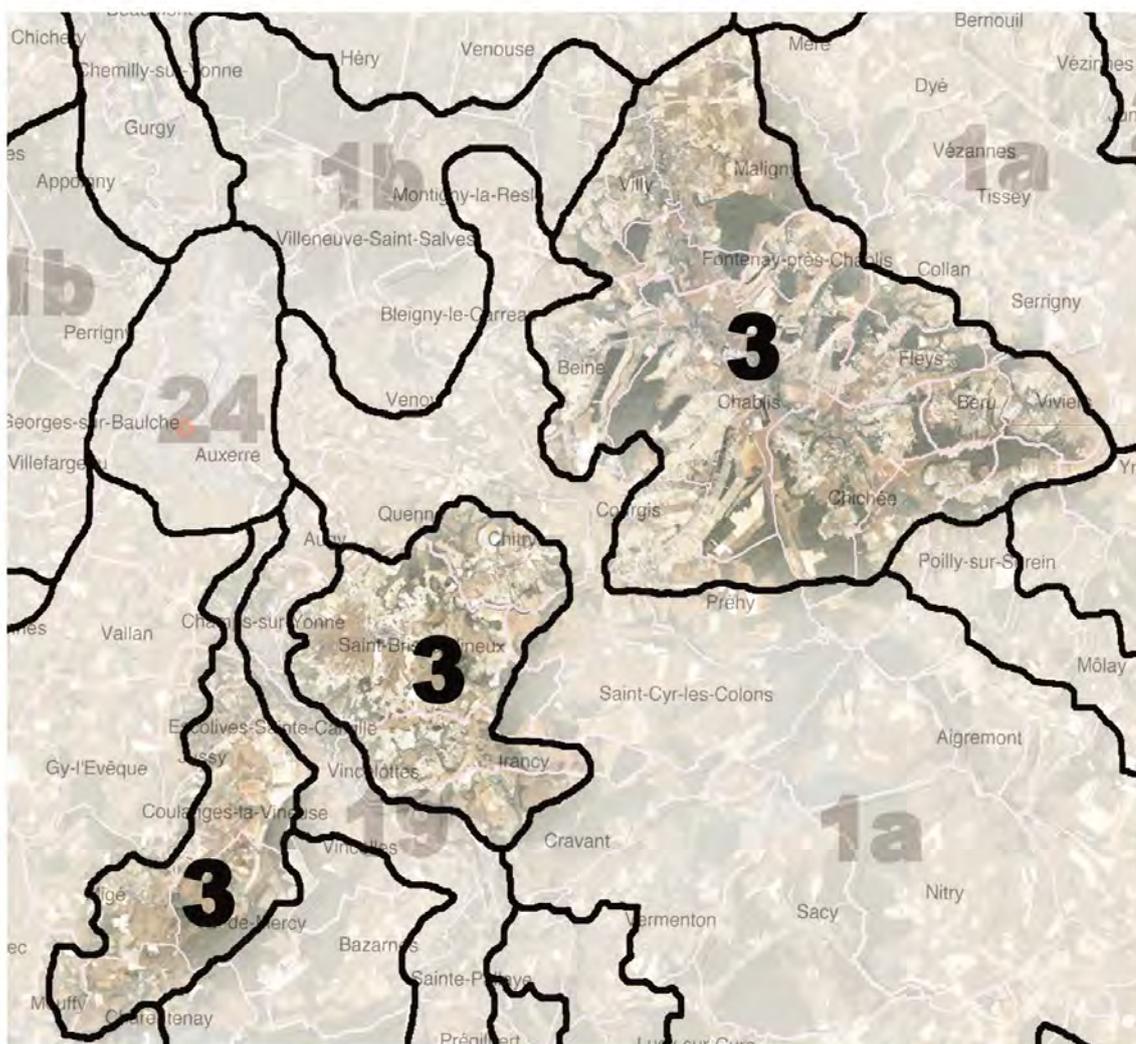
F
I
C
H
E
S

D
E
S
C
R
I
P
T
I
V
E
S

CONTRAINTES ET SENSIBILITÉ

- PAYSAGES EMBLÉMATIQUES DE L'IDENTITÉ BOURGUIGNONNE ET ICAUNNAISE
- TERRES DE TRÈS GRANDE VALEUR ÉCONOMIQUE MAIS AUSSI SYMBOLIQUE
 - INSERTION IMPOSSIBLE D'UN SITE D'EXTRACTION
- FORTE OUVERTURE VISUELLE, COVISIBILITÉS CONSTANTES D'UN VERSANT À L'AUTRE
 - CAPACITÉ D'ABSORPTION QUASIMENT NULLE
- PAYSAGES QUI DRAINENT UNE FORTE POPULATION TOURISTIQUE : ENJEU FORT DE LA VALEUR PAYSAGÈRE
- DIFFÉRENCIATION ENTRE UN JARDIN DE L'AUXEROIS "INTOUCHABLE" ET UN CHABLISIEN DÉJÀ FORTEMENT ALTÉRÉ

PRATIQUEMENT AUCUNE POSSIBILITÉ DANS LE CŒUR DES ZONES VITICOLES, TANT POUR DES RAISONS DE PAYSAGE QU'EN RAISON DE LA VALEUR D'USAGE DES TERRES. SITES À N'UTILISER QU'EXCEPTIONNELLEMENT ET POUR DE TRÈS PETITES UNITÉS, INCLUSES DANS DES ESPACES BOISÉS, À L'EXCLUSION DE TOUT AUTRE.



LES PAYSAGES DÉPARTEMENTAUX

4 - CÔTES DE RIVE GAUCHE D'YONNE



La côte de rive gauche en arrière-plan du Senonnais

Cette unité correspond à une ligne de côte nord sud au pied de laquelle coule l'Yonne en aval de Sens ; au sud, elle se déploie le long de la vallée du Vrïn. Elle est un paysage de versant auquel de petits vallons donnent une certaine épaisseur : en aval de la confluence du Vrïn avec l'Yonne, la côte est entaillée de vallons perpendiculaires par de petits cours d'eau assez courts : les rus d'Osques, de Montgerin, de Malheur au nom peu avenant... C'est un paysage qui est perçu globalement en tableau depuis le fond de vallée de l'Yonne et depuis la rive droite, et qui est vu comme un horizon bleuté et lointain depuis les plateaux de la rive droite. Ce versant à forte visibilité est ponctué de motifs paysagers singuliers, dont le plus emblématique est le site de Saint Julien du Sault, dont le bourg est dominé par la chapelle de Vauguilain et les restes d'un château qui témoignent de l'existence d'une ancienne implantation, bien perceptible depuis la RN 6 voisine. Ces versants sont assez fortement boisés ; s'ils sont vus à distance



Une carrière "absorbée" sur un vallon de la rive gauche



St Julien du Sault, dominé par la chapelle de Vauguilain

comme un fond de tableau, lorsqu'on y chemine ce sont des espaces plutôt fermés, qui présentent une grande capacité d'absorption, comme le montre la photo ci-dessous, d'une "carrière cachée" à l'amont du vallon du ruisseau d'Osques, non loin de Saint Julien. Cette unité, qui assure une transition entre le val d'Yonne et les plateaux de la rive gauche (Forterre et Gâtinais), est traversée dans sa partie nord par l'autoroute A19, à l'ouest du franchissement de l'Yonne. La traversée de l'unité se fait en zone boisée puis, dès l'arrivée sur le plateau, A19 marque avec l'aire de service de Villaroy le seuil entre vallée de l'Yonne et Gâtinais.



L'intérieur de la côte : un paysage fermé

LES PAYSAGES DÉPARTEMENTAUX

LES FICHES DESCRIPTIVES

CONTRAINTE ET SENSIBILITÉ



- FORTE SENSIBILITÉ GLOBALE EN RAISON DES VUES EN TABLEAU

- PRÉSENCE DE MOTIFS PAYSAGERS À PRÉSERVER ET DE CÔNES DE VUES À PROTÉGER

- CAPACITÉ D'ABSORPTION DANS L'ÉPAISSIEUR DU VERSANT POUR DE PETITES UNITÉS SANS TROP DE MATÉRIEL DE GRANDE HAUTEUR

ÉVITER LE VERSANT QUI DOMINE L'YONNE, PRÉVOIR UNE ÉTUDE DE SENSIBILITÉ VISUELLE AVEC NOTAMMENT UNE ÉVALUATION PRÉCISE DE LA PERCEPTION DEPUIS LA VALLÉE ET DE PUIS LES HAUTEURS DE LA RIVEDROITE IMPLANTATIONS POSSIBLES DANS LES TÊTES DE VALLONS, POUR DES EXPLOITATIONS D'AMPLEUR MODESTE.

LES PAYSAGES DÉPARTEMENTAUX

5 - FORTERRE



Les ondulations ouvertes des paysages de Forterre, un territoire visuellement très sensible

La Forterre est une champagne ouverte aux ondulations courtes, qui assure la transition entre les plateaux cultivés et très ouverts de l'Auxerrois et les bocages fermés de la Puisaye. C'est un paysage qui tend à s'ouvrir de plus en plus vers l'ouest : tout se passe comme si la Forterre tendait à prendre le pas sur la Puisaye. Comme le montrent les croquis, le rythme presque saccadé de la succession des collines donne à ce territoire une personnalité singulière. Les bois et boqueteaux qui ponctuaient ces collines tendent à se réduire et les haies qui jadis maillaient ce territoire, d'une façon certes moins dense que dans la Puisaye voisine, ont quasiment disparu. L'urbanisation est peu visible dans ce paysage : de petits bourgs (Gy-L'Evêque, Ouanne, Sementron), souvent édifiés dans les plis de ce paysage au relief modeste apparaissent peu. Quelques fermes isolées

ponctuent ce territoire qui est anciennement dévolu à la grande culture. Vers l'ouest, une partie de la Forterre présente une structure d'habitat un peu différente, avec un bâti plus disséminé qui rappelle le "passé poyaudin" de ce secteur : c'est là un des signes que l'ouverture au labour que nous avons mentionnée gagne sur les anciennes terres bocagères et que la Forterre progresse bien au détriment de la Puisaye. Cependant, ce terroir n'est ni aussi ouvert que les collines du Tholon ou le Jovineien, ni aussi typé que l'Auxerrois. L'échelle plus intime du relief et de son accompagnement boisé lui confèrent une assez bonne capacité d'absorption pour de petites installations, à condition qu'elles s'insèrent harmonieusement dans la trame des boisements et évite en particulier les versants nus visibles en tableau parfois à grande distance.



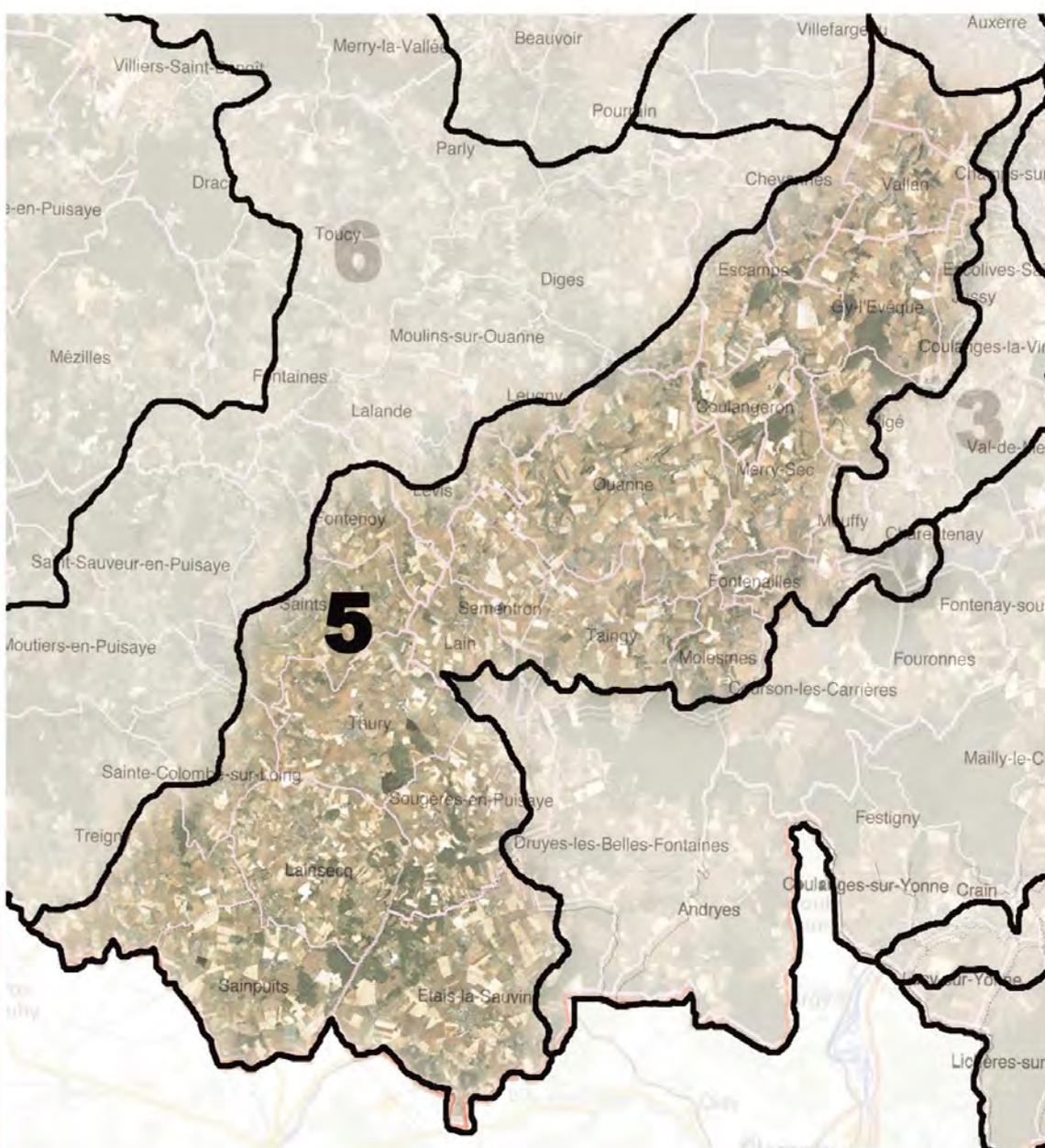
L'intérieur de la côte : un paysage fermé

LES PAYSAGES DÉPARTEMENTAUX

CONTRAINTES ET SENSIBILITÉ

- PAYSAGE RELATIVEMENT OUVERT AVEC DES VERSANT À FORTE VISIBILITÉ
- L'OCCUPATION MIXTE DU SOL LAISSE UN RÔLE TRÈS NETTEMENT DOMINANT AU LABOUR : L'UNITÉ SE PRÉSENTE COMME UNE SUCCESSION DE COLLINES DRAPÉES DE LA MOSAÏQUE DES CHAMPS ET PONCTUÉES DE PETITS BOIS
- DISCRÉTION DU BÂTI, TYPICITÉ ET IDENTITÉ MOYENNES

L'OUVERTURE DE CARRIÈRES DOIT ÊTRE PRÉCÉDÉE D'UNE ÉTUDE D'IMPLANTATION QUI PRENNE CLAIREMENT EN COMPTE LE PAYSAGE : ÉVITER LES ZONES NUES, S'INSTALLER DANS LES PLIS DU PAYSAGE, S'APPUYER SUR LES BOISEMENTS, RESPECTER LES ÉCHELLES



LES
FICHES
DES
CRIP
TIVES

LES PAYSAGES DÉPARTEMENTAUX

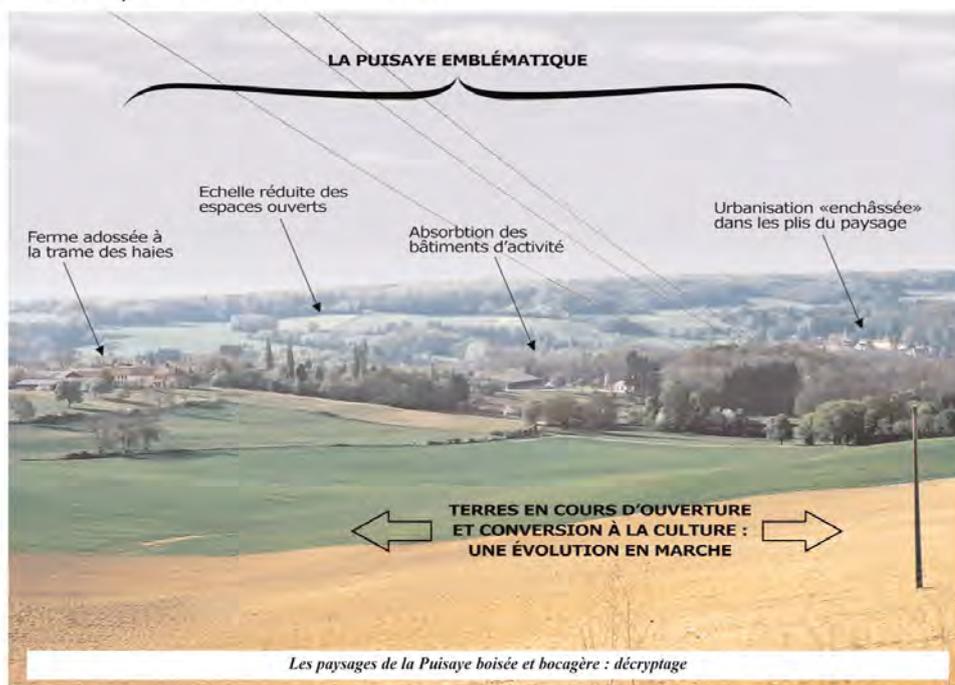
6 - PUISAYE BOCAGÈRE



Le bocage Poyaudin, un monde de l'intime

La Puisaye est concernée à la marge par l'aire d'étude car elle se trouve en frange des zones de ressources. Il n'y a pratiquement pas ici de sites existants. Cette partie de la Puisaye correspond à un dévers sur la Forterre voisine qui est actuellement en évolution constante, vers un recul de la trame des haies et boisements. Traditionnellement, la Puisaye est un territoire de bocage dense, fait de petites parcelles de prairies ceintées de haies de bouchures ponctuées de vieux poiriers. L'habitat dispersé s'insinue dans la trame des haies, et compose un habitat fait de discrétion et d'isolement. Ce type de paysage débordait sur ce que nous avons nommé Forterre

voici quelques décennies et l'ouverture du paysage se poursuit vers l'ouest : l'interprétation de la photographie ci-dessous met en évidence ce processus. Si au stade actuel on peut affirmer que ces paysages poyaudins fermés et intimistes ont une forte capacité d'absorption d'une installation économique quelle qu'elle soit, il est clair que l'évolution vers l'ouverture en accroît la sensibilité. Le recul généralisé de l'herbage au profit de la culture est une régression paysagère, de plus il diminue la "résistance du paysage".



LES PAYSAGES DÉPARTEMENTAUX

LES
FICHES
DES
CRIP
TIVES



CONTRAINTES ET SENSIBILITÉ

- PAYSAGE PLUTÔT FERMÉ MAIS EN COURS D'OUVERTURE
- SENSIBILITÉ CROISSANTE AVEC CETTE ÉVOLUTION
- DIFFÉRENCES D'ÉCHELLE D'UN LIEU À L'AUTRE EN FONCTION DE L'ÉTAT DE LA TRAME VERTE

PETITES IMPLANTATIONS POSSIBLES DANS LA TRAME DES HAIES ET BOISEMENTS.
ÉTUDE LA TRAME LOCALE INDISPENSABLE,
ADAPTER L'IMPACT DU SITE À L'ÉCHELLE DU LIEU D'IMPLANTATION

7 - VERROU BOISÉ DU MIGENNOIS



Point 101 - Les hauteurs fermées du verrou entre plateau et Armançon

Cette unité correspond à l'interfluve entre le Serein et l'Armançon, petite langue de plateau préservée par le creusement des deux vallées au droit de la confluence entre les trois principales rivières qui arrosent le département. En situation de promontoire, c'est un territoire qui regarde les espaces qu'il domine mais se donne très peu à voir. Essentiellement boisé, le verrou boisé du Migennois constitue un paysage fermé qui

présente une grande capacité d'absorption, si l'on excepte les flancs de la butte sur lesquels une carrière serait fortement perçue et supposerait des mesures compensatoires adaptées. Le croquis ci-dessus représente assez fidèlement l'ambiance de ce territoire relativement neutre vis-à-vis de l'implantation de carrières.

LES PAYSAGES DÉPARTEMENTAUX

CONTRAINTES ET SENSIBILITÉ

- PAYSAGE FERMÉ, RELATIVEMENT ISOLÉ DE SON CONTEXTE
- SENSIBILITÉ FAIBLE DU PLATEAU BOISÉ

PAYSAGE NEUTRE VIS-À-VIS DE L'IMPLANTATION DES SITES D'EXTRACTION, SOUS RÉSERVE D'ÉVITER LES VERSANTS. DANS LE CAS D'UNE IMPLANTATION DE CE TYPE, PROJET PAYSAGER D'INSERTION IMPÉRATIVE.



8 - VERSANT DU PAYS D'OTHE

Il s'agit du versant de la cuesta qui sépare le plateau du Pays d'Othe de la plaine qui accueille le cours aval de l'Armançon au niveau de sa confluence avec l'Yonne et le Serein. C'est un relief linéaire, orienté plein sud, d'une amplitude d'environ 80 mètres, qui va de Chailley à Joigny, où elle devient la côte Saint

Jacques. Elle marque la limite entre l'Yonne bourguignonne au sud et les régions voisines au nord. La côte elle-même est très sensible car, ouverte et très visible : elle est vue depuis les zones de fort peuplement du Saint Florentinois et du Jovinien. Elle est perçue en fond de tableau depuis tout l'espace de la plaine de la confluence et depuis une bonne partie du Jovinien. C'est une limite nettement dissymétrique car la vue depuis le nord vers le sud (depuis le Pays d'Othe) est pratiquement inexistante. L'habitat s'y regroupe en une chaîne de bourgs qui occupent de façon linéaire la tête de versant (Chailley, Bellechaume, Bussy-en-Othe...)



Point 101 - Les hauteurs fermées du verrou entre plateau et Armançon

CONTRAINTES ET SENSIBILITÉ

- GRANDE SENSIBILITÉ DE CE VERSANT TRÈS OUVERT ET FORTEMENT PERÇU
- L'URBANISATION DU VERSANT ACCENTUE ENCORE CETTE SENSIBILITÉ

D'UTILISATION DÉLICATE, CE VERSANT NÉCESSITERA UNE PRISE EN COMPTE TRÈS PRÉCISE DU PAYSAGE ET DE LA VISIBILITÉ, TANT AU NIVEAU DU PLAN D'EXPLOITATION QUE POUR CE QUI CONCERNE LE DEVENIR DU SITE EN FIN DE TRAVAUX



LES PAYSAGES DÉPARTEMENTAUX

9 - LE REBORD BOISÉ DU PAYS D'OTHE



Le plateau boisé en amont de Bussy en Othe

Il s'agit de l'extrémité sud du plateau d'Othe, qui se présente comme une épaisseur boisée et isole totalement les deux entités géographiques amont et aval. Ce rebord boisé vient coiffer le versant pour achever d'en faire une frontière paysagère étanche. La forêt est pratiquement le seul mode d'occupation

du sol de cette unité linéaire, qui s'étend de la vallée de l'Yonne à l'ouest jusqu'à la limite départementale à l'est. Elle se prolonge alors dans l'Aube, de même que la côte d'Othe. C'est un paysage sans aucun échange visuel avec son voisinage.

CONTRAINTES ET SENSIBILITÉ

- PAYSAGE FERMÉ ET ISOLÉ DE SON CONTEXTE
- SENSIBILITÉ NULLE

LE PAYSAGE NE PROPOSE PAS DE CONTRAINTE PARTICULIÈRE, SAUF EN CAS DE DÉBOISEMENT TOTAL JUSQU'À LA LISIÈRE AVAL



LES PAYSAGES DÉPARTEMENTAUX

10 - PLATEAUX DES CONFINS BOISÉS



Une carrière relativement insérée dans la trame du relief et des boisements : elle est vue mais demeure "soumise au paysage"

Entre le plateau de la Forterre et les contreforts du Morvan aux abords du Vézélien se déploie un paysage au relief assez complexe, du au relèvement des couches sédimentaires aux abords du massif ancien. La géologie présente alors une grande diversité, caractéristique de l'extrémité du Bassin Parisien, avec une dominante de roches dures (calcaires et grès) entrelardés de sables et d'argiles, qui ont produit des terroirs peu favorables à la culture et qui sont largement dominés par la forêt avec toutefois par place des secteurs ouverts, pâturés ou emblavés. La complexité géomorphologique et le fait que le relief "monte" vers le Morvan et en fait un paysage de marche qui est une transition entre les champagnes et l'identité morvandelle. Ce "plateau des confins boisés" est ainsi nommé à la fois pour cet aspect de transition avec le

Morvan mais également parce qu'il fait le passage entre Yonne et Nièvre ; de cette dernière il tire une partie de sa singularité : paysage rural peu développé qui semble figé dans une ruralité à l'ancienne qui se fait rare dans l'Yonne, département qui a subi des mutations récentes plus profondes que sa voisine méridionale. Cette unité au relief accentué encadre la partie la plus pittoresque de la vallée qui offre son nom au département : l'Yonne entre la frontière nivernaise et l'embouchure de la Cure comporte des sites majeurs, en particulier Saussois et la région de Chatel-Censoir, ou Druyes-les-Belles Fontaines. En revanche, comme le montre la photo ci-dessous, le secteur de Coulanges-sur-Yonne a connu des développements récents - pas toujours heureux - qui donnent au département une entrée sud peu valorisante.



Une entrée peu amène



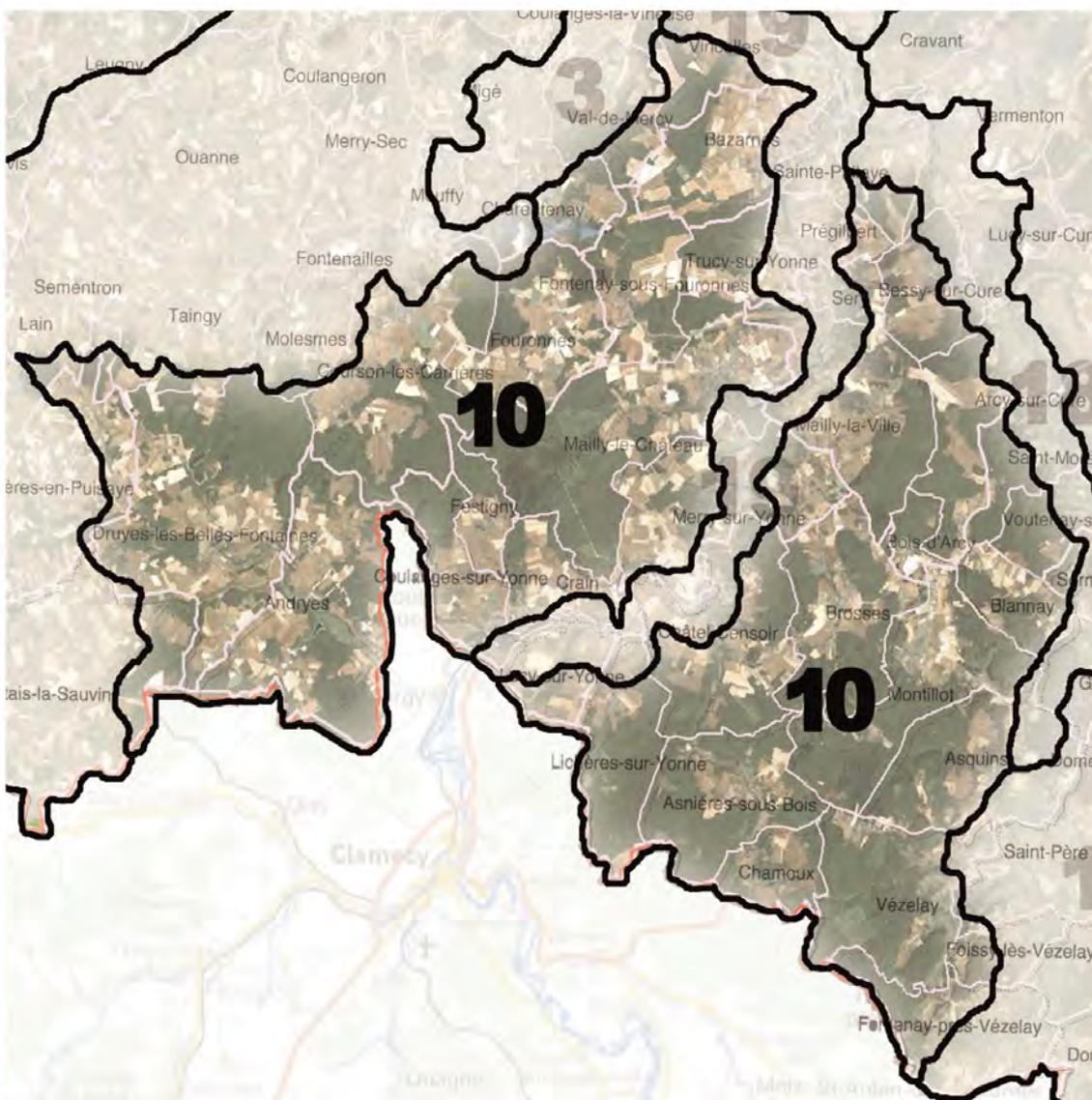
Paysage aux horizons courts, où se glissent quelques exploitations

LES PAYSAGES DÉPARTEMENTAUX

CONTRAINTES ET SENSIBILITÉ

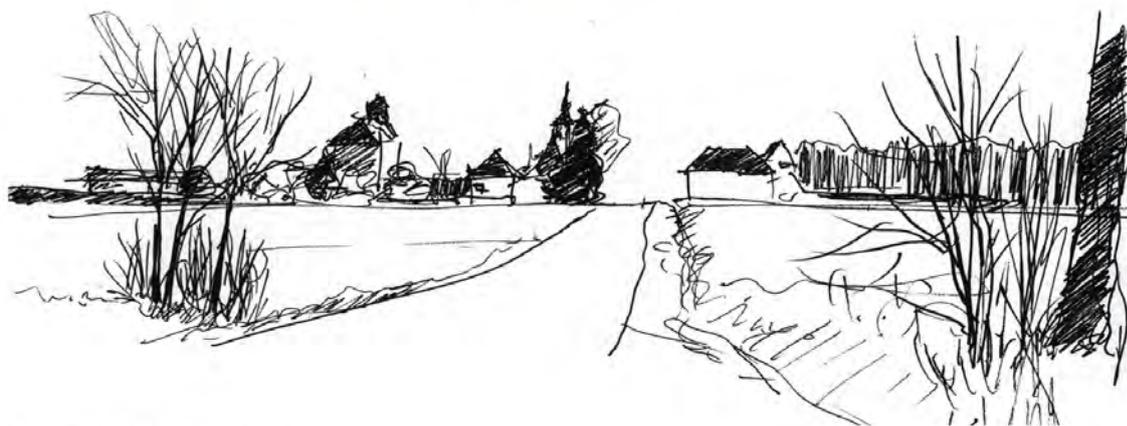
- PAYSAGE MORCELÉ AUX HORIZONS COURTS
- TRANSITION ENTRE PLATEAUX ET MORVAN, AU RELIEF QUI S'ACCENTUE PROGRESSIVEMENT VERS LE SUD EST
- IMAGE DE RURALITÉ TRADITIONNELLE PRÉSERVÉE
- PRÉSENCE DE QUELQUES SITE REMARQUABLES (DRUYES LES BELLES FONTAINES EN PARTICULIER)
- PRÉSENCE DE CARRIÈRES RELATIVEMENT DISCRÈTES CAR À L'ÉCHELLE DE LEUR ENVIRONNEMENT

ÉVITER LES COVISIBILITÉS AVEC LES SITES PITTORESQUES.
ÉTUDES PAYSAGÈRES À CONDUIRE SUR LA QUESTION DES ÉCHELLES RELATIVES
ENTRE LA TAILLE À TERME DES EXPLOITATIONS ET LE MAILLAGE PAYSAGER EXISTANT.
DISPOSER LES INSTALLATIONS DANS LES PLIS ET POINTS BAS DU TERRITOIRE



LES PAYSAGES DÉPARTEMENTAUX

11 - PLATEAU GÂTINAIS



Les paysages du Gâtinais, à Villegardin

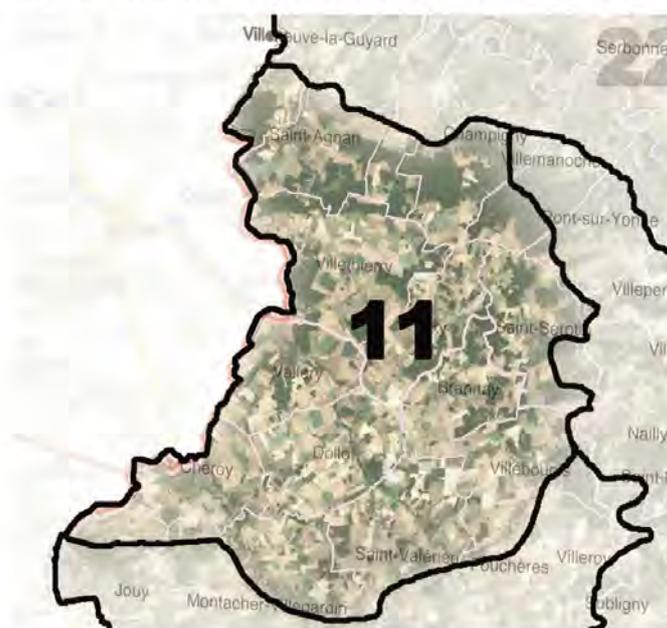
Aux confins nord ouest du département, ce territoire est peu concerné par la présente recherche en ce qu'il se situe en limite des zones de ressources. C'est un paysage de plaine fait de grands espaces ouverts maillés par une trame assez lâche de haies et

de boisements. Territoire relativement neutre, sans site marquant, début d'une vaste gâtine livrée à la grande culture qui se déploie sur le Loiret voisin.

CONTRAINTES ET SENSIBILITÉ

- UNITÉ LARGEMENT OUVERTE AUX HORIZONS MOYENS
- TYPICITÉ ASSEZ FAIBLE, PAYSAGE NEUTRE

PAS DE CONTRAINTÉ PARTICULÈRE LIÉE À LA SPÉCIFICITÉ DU SITE



LES PAYSAGES DÉPARTEMENTAUX

12 - PIÉMONT MORVANDIAU

LES
FICHES
DES
CRIP
TIVES



Au nord d'Avallon, les premiers paysages montueux et les lignes basses de bouchures

Le Piémont Morvandiau correspond à la partie de la Terre Plaine qui constitue la dernière côte faisant face au Morvan et le début des terres qui remontent vers le massif ancien. C'est la marche entre les assises sédimentaires et les roches magmatiques. Paysage

complexe porté par une géologie complexe, traversé par une portion en gorge de la haute vallée du Serein. On y trouve des marques de l'identité morvandelle : un relief très présent qui compose un paysage d'enclos, un terroir très vert et frais, fait de pâtures entourées



Entre courbes des plateaux et reliefs du massif ancien, le site de Sainte Colombe de bouchures encore régulièrement taillées, annonciatrices des ambiances qui fondent les paysages situés plus au sud du Morvan moyen puis du Charolais, ces domaines des bœufs blancs. Au nord, la côte compose une limite puissante qui offre à Avallon son écrin. La ville est riche d'un site très fort qui s'organise autour de la gorge du Cousin. C'est un paysage à très forte identité, souvent spectaculaire,



À l'approche du Morvan, un paysage d'enclos et de surprises

qui pourrait peut être accepter des carrières elles-mêmes spectaculaires et sculptées à flanc de versant ou au contraire des sites de petite taille, absorbés par le système des enclos. Ces paysages puissants ne sauraient s'accommoder d'aucune médiocrité...



Le paysage en écrin autour d'Avallon

LES PAYSAGES DÉPARTEMENTAUX



La ville adossée au relief, dominant la gorge du Cousin

CONTRAINTES ET SENSIBILITÉ

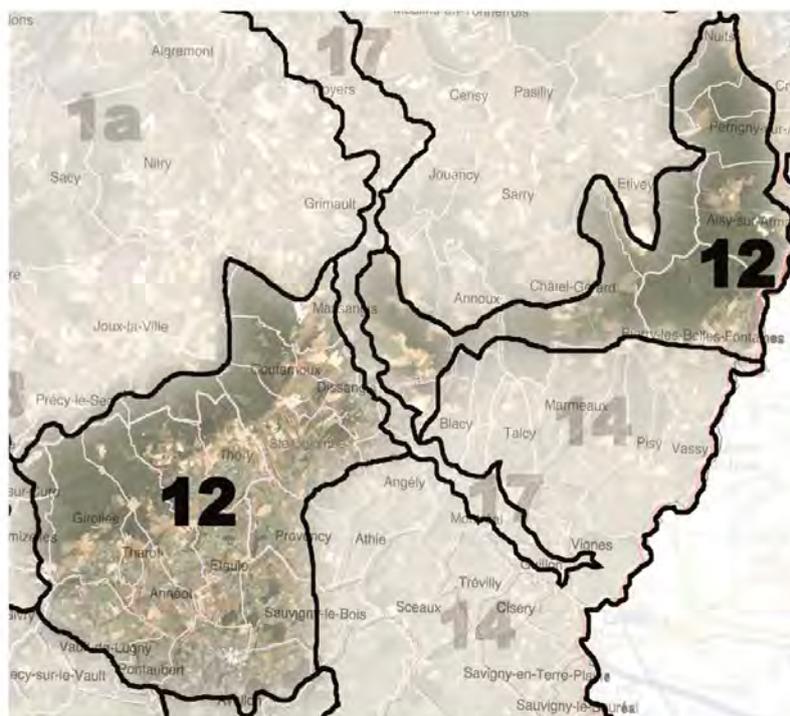
- PAYSAGE À TRÈS FORTE IDENTITÉ
- GRANDE COMPLEXITÉ, MAILLAGE D'ENCLOS SANS COMMUNICATION ENTRE EUX
- PARTIE NORD OUVERTE CÔTÉ NORD TRÈS VISIBLE - À ÉVITER -,
PARTIE SUD FERMÉE PAR LE RELIEF ET LA TRAME DENSE DES BOISEMENTS

L'OUVERTURE D'UNE CARRIÈRE DANS UN TEL SITE SUPPOSE QU'ELLE SOIT "À LA HAUTEUR DE SON CONTEXTE : TRÈS GRANDE EXIGENCE AU NIVEAU DE L'ÉTUDE PAYSAGÈRE.

LA CARRIÈRE DOIT ÊTRE "CONÇUE COMME UN PROJET DE PAYSAGE".

DANS LA PARTIE SUD, PETITES IMPLANTATIONS À L'ÉCHELLE DES ENCLOS POSSIBLES.

RECHERCHER L'ABSORPTION PAR LE RELIEF ET LES BOISEMENTS



LES PAYSAGES DÉPARTEMENTAUX

13 - LE VÉZELIEN



Le village et la basilique



La colline, gardienne du territoire



Asquins et vézelay, le vis-à-vis

Le Vézélien représente un site de valeur exceptionnelle, tant à l'échelle du département qu'à celle de la Région et du Pays dans son entier. Site historique, culturel, archéologique avec la "colline éternelle" de Vézelay, coiffée par la basilique Ste Madeleine, les ponts de Pierre Perthuis, le site romain des Fontaines Salées. Le site classé protège ces paysages majeurs aux portes du Morvan. C'est d'abord le paysage qui fut à l'origine de cette valeur historique et culturelle : comme le montrent photos et croquis, c'est d'abord la géographie qui fait ici le spectacle : les collines puissantes et la gorge de la Cure, ont suscité presque naturellement l'édification de Vézelay ou la construction de ponts remarquables.

Ces sites ont toujours été fort prisés par les artistes, les écrivains, le sont aujourd'hui les touristes et les promeneurs ; des sites qui sont très fortement contraints par la réglementation et les divers systèmes de protection, dont on voit mal comment ils pourraient accepter une quelconque forme d'artificialisation. La principale évolution récente fut une restauration : celle du vignoble sur les pentes de la colline éternelle, culture qui avait disparu aux temps du phylloxera et fait depuis une bonne décennie un retour remarqué au plan paysager ... et également depuis peu à celui de l'œnologie.



L'arrière-pays du Vézélien

LES PAYSAGES DÉPARTEMENTAUX

CONTRAINTES ET SENSIBILITÉ

- PAYSAGE PATRIMONIAL PAR EXCELLENCE, CONTRAINTE DU SITE CLASSÉ
- GRANDE VISIBILITÉ DE CES PAYSAGES FONDÉS PAR LE RELIEF ET UNE SYSTÈME CONSTANT DE COVISIBILITÉS
- OCCUPATION DU SOL HOMOGENÈME : PÂTURE ENCLOSES DE BOUCHURES, BOISEMENTS ET VIGNOBLES RÉCEMMENT REMIS EN VALEUR
- SITES HISTORIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES EXCEPTIONNELS, L'UN DES POINTS D'ATTRACTION TOURISTIQUES MAJEURS DU DÉPARTEMENT

INCOMPATIBILITÉ ENTRE L'OUVERTURE DE SITES D'EXTRACTION ET LA VALEUR D'EXCEPTION DE CE TERRITOIRE. SI UNE DÉROGATION (DIFFICILEMENT ENVISAGEABLE) DEVAIT ÊTRE ACCORDÉE, TROIS CONDITIONS ABSOLUES : PETITE TAILLE, DURÉE LIMITÉE ET REMISE EN ÉTAT DU SITE À L'IDENTIQUE APRÈS TRAVAUX

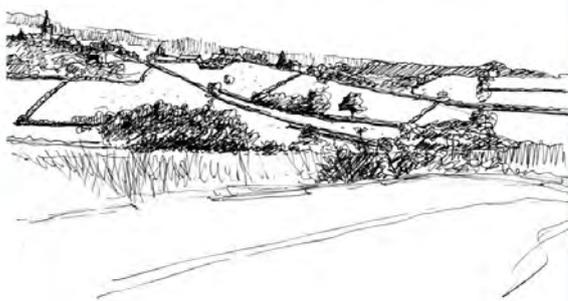


LES PAYSAGES DÉPARTEMENTAUX

14 - BOCAGE MORVANDIAU À BOUCHURES

L
E
S
F
I
C
H
E
S
D
E
S
C
R
I
P
T
I
V
E
S

Au sud est du département, ce territoire correspond au flanc du massif morvandiau, paysage relativement ouvert et dominé par une agriculture d'élevage qui engraisse les bœufs blancs du nivernais et du charolais, sur de grandes parcelles d'embouche aux grasses herbes vertes et aux parcelles ceintes de bouchures, ces haies de prunelliers taillées bas qui composent un paysage en forme de vitrail. Ce terroir est ponctué de petites collines rondes qui ont été occupées par des villages comme Montréal (qui attire lui aussi de



Région de Montréal



La "Montagne de verre"

nombreux visiteurs) ou parfois par des carrières comme la Montagne de Verre sur la commune de Guillon. Les carrières sont nombreuses dans ce secteur qui correspond à des gîtes de calcaires variés utilisés tant pour la pierre de taille que pour la fabrication de granulats. Ce sont les points hauts, souvent les sommets de buttes qui fournissent les



Le terroir zébré de bouchures

sites potentiels d'extraction. Aussi ce territoire est-il le domaine de ce que nous appellerons les "carrières en cratère", qui sont souvent peu perçues depuis l'extérieur. Le cas de la Montagne de Verre, que montrent la photo et le croquis ci-dessus est à ce titre exemplaire : son sommet est ouvert par une très vaste carrière dont une partie abandonnée est reconquise par une végétation spontanée et une autre partie est encore en activité. Les flancs de la butte sont une limite visuelle intangible et nul ne soupçonnerait depuis l'extérieur la présence de l'exploitation. Depuis le panorama de Montréal, la carrière pourtant proche n'est pas vue car le sommet de la Montagne de



Panorama général du bocage à bouchures

LES PAYSAGES DÉPARTEMENTAUX



Vers le nord est, village de Thizy

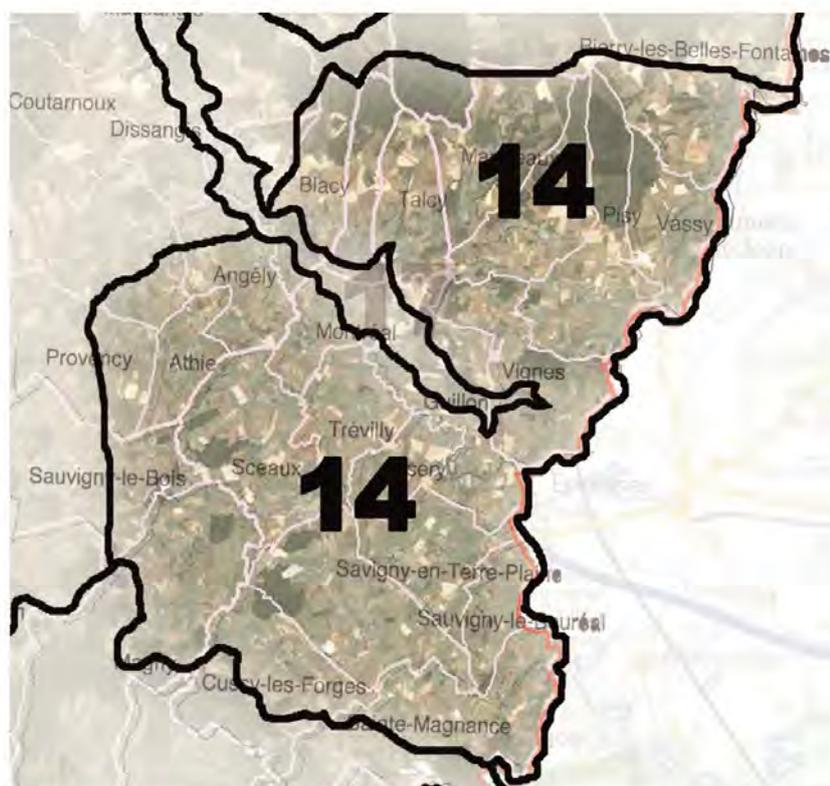
Verre est à une altitude de 50 mètres supérieure à celle du village. Le croquis ci-dessus montre la région septentrionale de l'unité, dont le relief s'estompe doucement à mesure que l'on s'incline vers les

plateaux sédimentaires. La haute vallée du Serein creuse de sa gorge la partie centrale de cette unité bocagère et coule entre Montréal et la Montagne de Verre.

CONTRAINTES ET SENSIBILITÉ

- PAYSAGE OUVERT À GRANDE VISIBILITÉ
- IDENTITÉ FORTE QUI SE FONDE SUR UN RELIEF PARTICULIER ET SUR LA GÉOMÉTRIE DES PRAIRIES À BOUCHURES
- PRÉSENCE DE SITES D'EXCEPTION ET D'UN RICHE PATRIMOINE

LES CARRIÈRES NE SONT ACCEPTABLES QUE DANS LA MESURE OÙ ELLES UTILISENT LA MORPHOLOGIE DU PAYSAGE POUR SE FAIRE INVISIBLES DEPUIS L'EXTÉRIEUR.
ÉTUDE PAYSAGÈRE D'OPPORTUNITÉ INDISPENSABLE ET APPLICATION DU MODÈLE EXISTANT SUR LA COMMUNE DE GUILLON



LES PAYSAGES DÉPARTEMENTAUX

15 - LE MORVAN MONTAGNARD

L
E
S

F
I
C
H
E
S

D
E
S

C
R
I
P
T
I
V
E
S



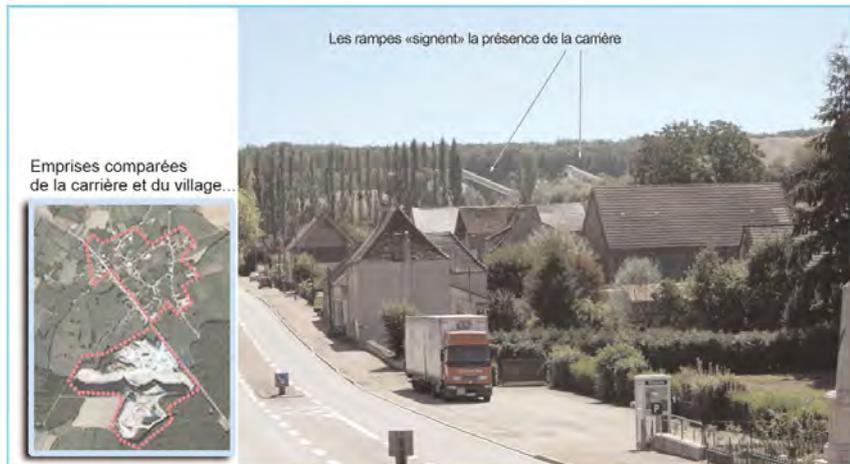
Vers le cœur du Morvan, région de Chastellux

Si le cœur montagnard du Morvan se trouve en Nièvre avec la région des grands lacs et les sommets du Beuvray ou du Prénelay (au pied duquel l'Yonne prend sa source), le sud de l'Yonne est fortement marqué par l'identité morvandelle, avec ses paysages rudes au relief et aux hivers vigoureux et son patrimoine bâti riche et diversifié. Patrimoine qui se décline entre le château de Chastellux en bord de Cure ou l'étonnante nécropole de Quarré-les-Tombes et ces villages qui semblent devoir demeurer tels qu'en eux-mêmes pour des siècles. Les paysages à très forte identité du cœur du Morvan n'ont à priori aucune capacité d'insertion d'une activité économique "moderne" telle qu'une carrière et son cortège de camions et d'engins divers ; en revanche, ces

paysages totalement fermés possèdent, du fait de cette fermeture, une capacité certaine d'absorption des "corps étrangers, quelle qu'en soit l'importance, comme le montre l'exemple de Sainte Magnance, que montrent les images de la page voisine. Au sud de ce village se trouve une carrière, enchâssée dans une zone boisée, dont l'emprise au sol est considérable puisqu'elle correspond à celle du bourg ; malgré cette importance, elle n'est que très peu présente visuellement, comme en témoigne cette photo, pourtant prise depuis un point haut. En revanche, les nuisances sonores de l'exploitation sont assez présentes, et l'on peut par ailleurs regretter de mauvais choix d'essence dans les plantations de rive (les peupliers sont ici bien incongrus).



Secteur de Quarré-les-Tombes

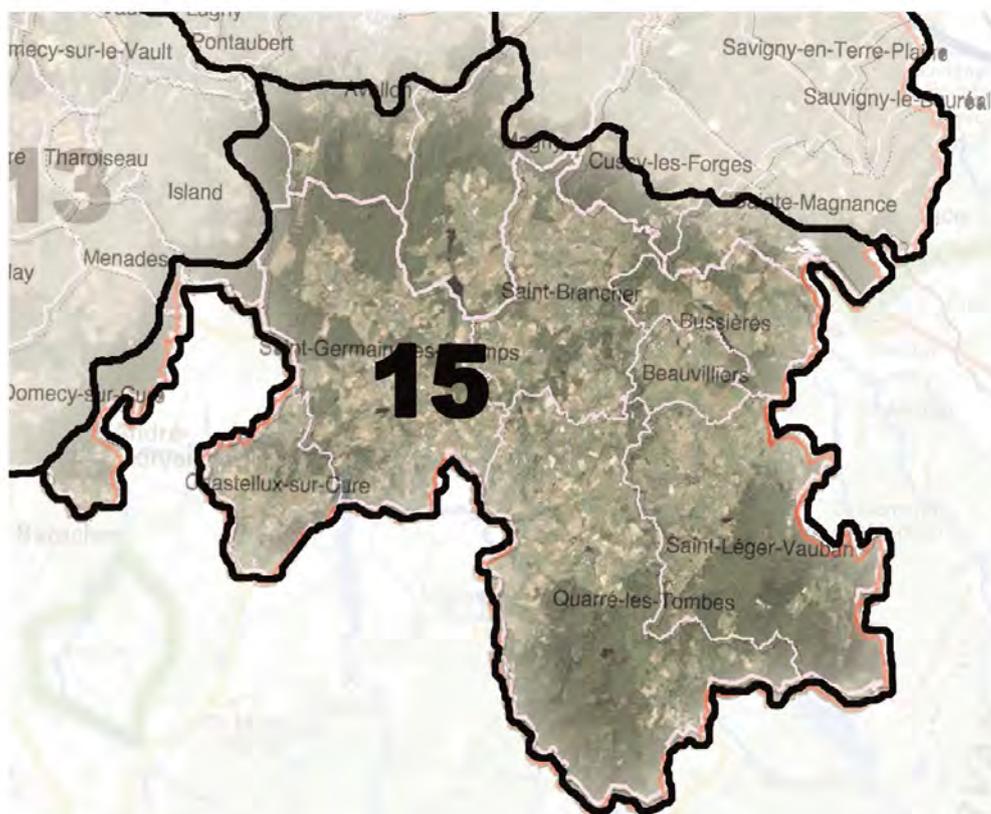


Sainte Magnance ou la carrière "absorbée"

CONTRAINTES ET SENSIBILITÉ

- PAYSAGE MONTAGNARD À TRÈS FORTE IDENTITÉ, CAPACITÉ D'INSERTION TRÈS LIMITÉE
- PAYSAGE TRÈS FERMÉ, POSSÉDANT UNE BONNE CAPACITÉ D'ABSORPTION
- RESSOURCE EN MATÉRIAUX ÉRUPTIFS

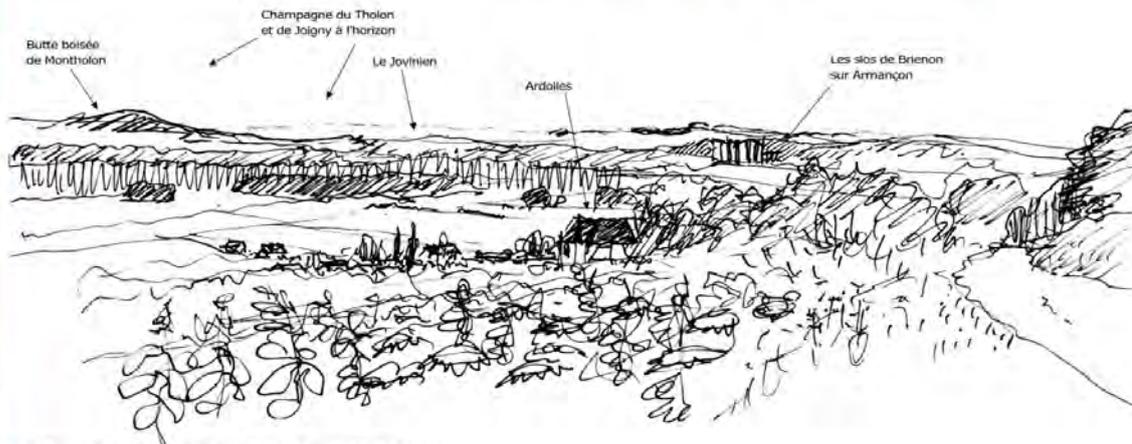
AUCUNE INSERTION POSSIBLE (LA VISIBILITÉ DES CARRIÈRES N'EST PAS ICI SOUHAITABLE)
L'ABSORPTION EST ENVISAGEABLE, SOUS RÉSERVE DE CONCEVOIR UN RÉEL PROJET PAYSAGER
(ÉVITER LES ERREURS DE SAINTE MAGNANCE)



LES PAYSAGES DÉPARTEMENTAUX

16 - PLAINE ALLUVIALE DE LA CONFLUENCE

LES FICHES DESCRIPTIVES

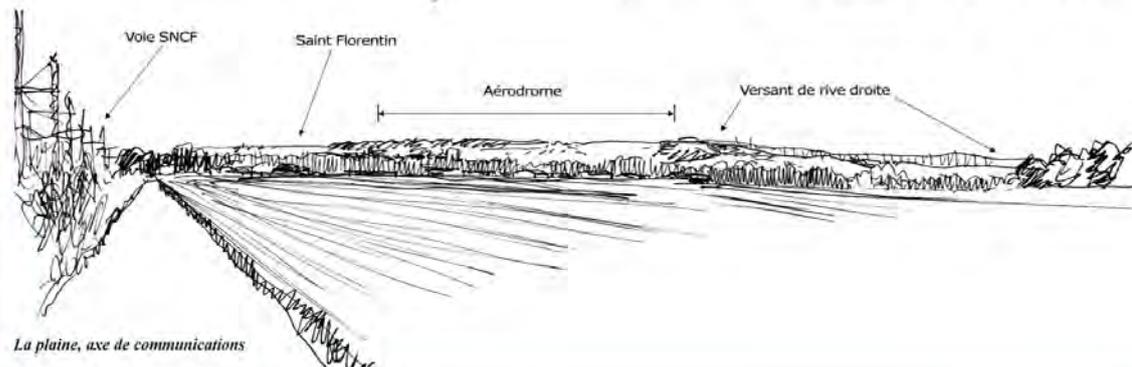


La plaine à l'aval de Saint Florentin, vue depuis la côte d'Othe

L'Armançon, le Serein et l'Yonne sont les trois principales rivières du département, ce sont elles qui ont façonné une bonne partie des paysages de plateaux et de champagne, elles sont les grands axes de communication, elles ont drainé les déplacements et les installations humaines depuis la préhistoire. Leur confluence, qui se traduit par une vaste plaine alluviale est tout naturellement un temps fort paysager à l'échelle de l'Yonne. La plaine alluviale de la confluence est constituée par les bas cours de

l'Armançon et du Serein, élargis en une vaste zone de dépôts avant de se jeter dans l'Yonne. Le Serein s'élargit au sortir de son cours amont méandreux, entre Pontigny et la confluence ; l'Armançon coule au sein d'une vaste plaine qui se partage entre grande culture, infrastructures, urbanisation... et les deux rivières ont déposé des alluvions qui ont suscité le creusement de sablières. Il s'agit essentiellement d'extraction de granulats dans la zone structurée par la ripisylve des rivières. Les zones d'extraction se

situent en général sous le niveau de la nappe phréatique et le devenir de chaque sablière est un plan d'eau. En phase d'exploitation, ce sont les tapis de transport des granulats ou les silos de stockage qui signalent la présence du site. En fin



La plaine, axe de communications

LES PAYSAGES DÉPARTEMENTAUX

d'exploitation le plan d'eau demeure car il n'y a pas d'exemple de remblaiement d'une sablière après travaux. Ceci peut être tout à fait satisfaisant sur le plan écologique, mais l'est moins au regard du paysage. En effet, laisser un plan d'eau "naturel" (ce qui suppose un travail spécifique sur les berges : pente faible qui permet une végétalisation spontanée) est certes sympathique pour le pêcheur

ou le naturaliste, mais la question se pose de l'usage. Nombre de ces plans d'eau privés sont clôturés et l'on risque à terme une désaffectation des abords des rivières en tant qu'espace accessible à tous et la prolifération de clôtures peu amènes. Une réflexion sur l'usage de ces plans d'eau et leurs destinataires est indispensable, à l'échelle de l'ensemble et non pour chaque site en particulier.



La basse vallée du Serein à Pontigny

CONTRAINTES ET SENSIBILITÉ

- PAYSAGE OUVERT PANOPTIQUE, VUES LOINTAINES ET BELVÉDÈRES
- UN PAYSAGE FORTEMENT ANTHROPIsé, QUELQUES MOTIFS PATRIMONIAUX (LE SEREIN, PONTIGNY)
- FORTE PRÉSENCE DES SABLIERES

LES ÉTUDES D'IMPLANTATION TIENDRONT COMPTE DES COVISIBILITÉS ET DE LA PERCEPTION DEPUIS LES POINTS HAUTS.
CHAQUE SITE EST À PRENDRE COMME PARTIE PRENANTE D'UN RÉSEAU, RÉFLEXION GLOBALE À CONDUIRE SUR LE DEVENIR APRÈS EXPLOITATION
(ATTENTION À LA MULTIPLICATION DES PLANS D'EAU PRIVATIFS, ÉVITER LES CLÔTURES)



LES PAYSAGES DÉPARTEMENTAUX

LES
FICHES
DES
SCRIPTIVES

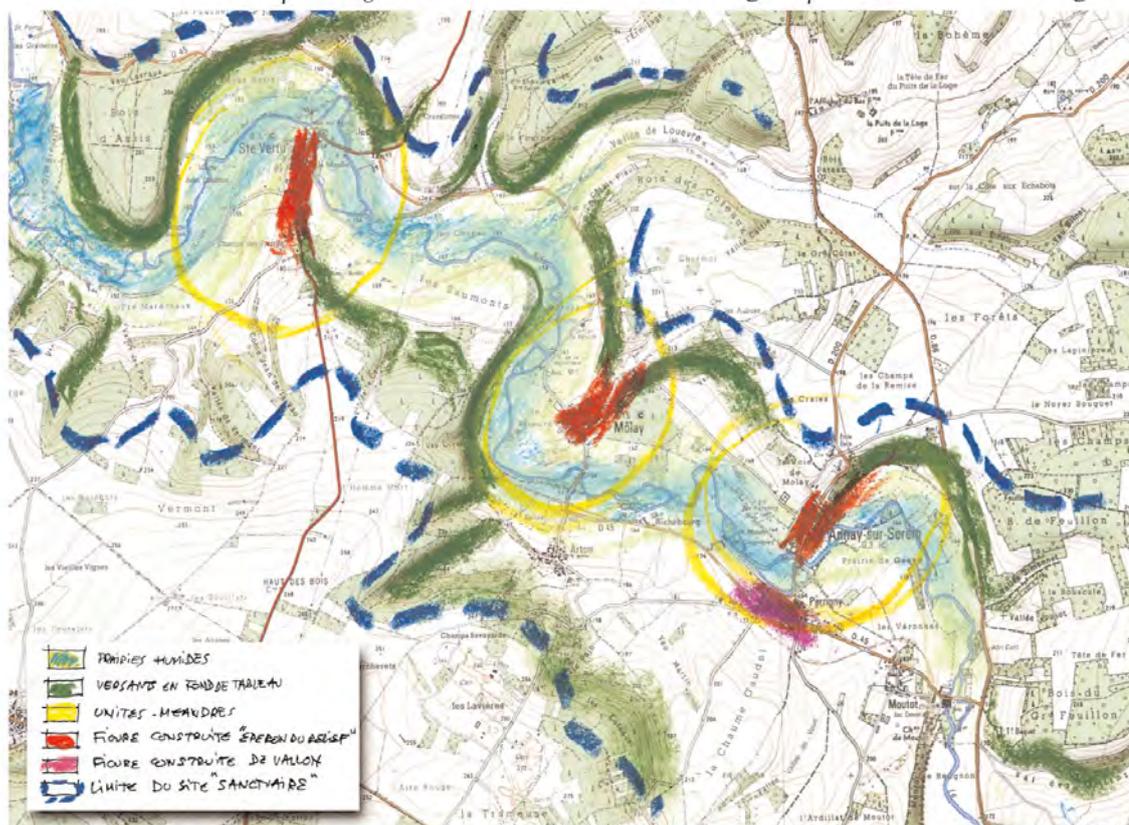
17 - VALLÉE PATRIMOINE DU SEREIN



La vallée méandreuse, enchâssée dans le plateau

Entre la limite communale et le Chablisien le Serein serpente, plus ou moins profondément encaissé dans les plateaux calcaires dans une vallée méandreuse qui compose une succession de motifs paysagers de grande qualité. Comme le montre le schéma ci dessous, l'organisation en méandres réguliers qui font alterner des rives concaves abruptes boisées et des rives convexes plus douces et plus complexes, souvent surmontées d'un petit noyau d'urbanisation

qui semble garder le territoire compose une paysage tout à fait singulier. Ce tronçon de vallée qui traverse successivement la Terre Plaine, le plateau de Noyers et le Tonnerrois avant de se glisser dans le Chablisien représente un territoire unique par son mélange de diversité (l'échelle du territoire est celle du méandre) et d'unité en ce sens que le même type de motif se répète tout au long de cette -longue- séquence. Parmi les villages qui se succèdent le long des



LES PAYSAGES DÉPARTEMENTAUX

méandres du Serein figure Noyers, l'un des plus beaux villages de Bourgogne. Ainsi cette unité mérite-t-elle doublement son titre de "vallée patrimoine", en raison du patrimoine vernaculaire qui caractérise ses méandres les "moins prestigieux" et de la présence de Noyers, patrimonial au sens classique du terme. Ainsi la vallée du Serein, de Montréal à Pontigny en passant par Noyers et arrosant Chablis, est un axe

majeur de découverte des points forts du département de l'Yonne et en particulier de ses motifs paysagers les plus attachants.

CONTRAINTES ET SENSIBILITÉ

- PAYSAGE TRÈS SINGULIER, À TRÈS FORTE TYPICITÉ
 - UNE SUCCESSION DE MICRO UNITÉS PAYSAGÈRES À L'ÉCHELLE DU MÉANDRE
 - PAYSAGES EN TABLEAU SUR LES VERSANTS CONCAVES, EFFETS DE SILHOUETTE SUR LES VERSANTS CONVEXES
 - TRÈS GRANDE HARMONIE ENTRE RELIEF, VÉGÉTATION ET FORMES BÂTIES :
- UN PAYSAGE "SANS FAUSSE NOTE", DES MOTIFS RARE ET PRÉCIEUX

LES CARRIÈRES NE SONT PAS SOUHAITABLES DANS LE FOND DE VALLÉE, NI SUR LES VERSANTS DES MÉANDRES



LES PAYSAGES DÉPARTEMENTAUX

18 - VALLÉE INTIME DE LA CURE

L
E
S
F
I
C
H
E
S
D
E
S
C
R
I
P
T
I
V
E
S



La rencontre de la Cure et de l'Yonne à Cravant

Le parcours de la vallée de la Cure entre sa naissance morvandelle en Nièvre et son embouchure dans l'Yonne à Cravant est celui d'une rivière sauvage, au cours encaissé et à l'ambiance intime. Jusqu'à Asquins, elle appartient aux paysages du Morvan et du Vézélien, à l'aval d'Asquins, elle devient une unité à part entière, qui se caractérise par des méandres encaissés et très verts, émaillés de bourgs aux silhouettes bien marquées : Lucy sur Cure, Sermizelles, Vermenton, puis Cravant qui appartient à la fois aux paysages de la Cure et à ceux de l'Yonne,

avec ses coteaux viticoles en fond de tableau. La RN 6, qui emprunte le fond de vallée a induit quelques développements d'activités en particulier à Arcy-sur-Cure. Enfin cette unité comporte quelques motifs paysagers qui sont des lieux d'attractivité : Accolay et son histoire de la poterie coopérative, les grottes d'Arcy, le bourg de Vermenton, les tunnels de Saint Moret ou l'entrée dans les paysages du Vézélien

CONTRAINTES ET SENSIBILITÉ

- PAYSAGE TRÈS TYPÉ, GRANDE QUALITÉ PAYSAGÈRE
- ÉCHELLE INTIME ET AMBIANCE SAUVAGE ET NATURELLE

LES CARRIÈRES NE SONT PAS SOUHAITABLES DANS LE FOND DE VALLÉE



LES PAYSAGES DÉPARTEMENTAUX

19 - VALLÉE AGRICOLE DE L'YONNE



Cravant et l'embouchure de la Cure, en amont de laquelle l'Yonne chemine dans une gorge

Entre Coulanges-sur-Yonne et Auxerre, la vallée se compose d'une plaine alluviale assez large, dans laquelle l'Yonne chemine en amples ondulations, accompagnée par le canal du Nivernais et ponctuée par les écluses qui permettent de franchir les cinquante mètres de dénivellation qui séparent Clamecy de Champs-sur-Yonne. La vallée se déploie en amples méandres occupés par l'agriculture et ponctués de bourgs et de sites remarquables, avec notamment Chatel et le site des Rochers du Saussois, Mailly la Ville et son vis-à-vis Mailly le Château, Cravant, Bailly puis les coteaux viticoles de Palotte dominant les falaises calcaires creusées de carrières souterraines d'où furent extraites les pierres qui servirent à édifier une bonne partie de cœur de Paris. Plus au sud, à partir de Bailly, sur la commune de

Saint Bris, la pression de l'agglomération d'Auxerre modifie le paysage : Champs-sur-Yonne voit se développer les lotissements et zones d'activités tandis que la vallée se ferme par un épaississement de sa galerie forestière et la végétalisation de sites de prélèvement de granulats. La portion de vallée ouverte est empruntée par des cheminements qui exploitent les valeurs paysagère et touristique : la voie d'eau, les sentiers de randonnée, le chemin de halage. Le maintien des motifs de ruralité qui fondent la valeur de ces paysages est un des enjeux majeurs du tronçon compris entre Coulanges et Saint Bris. Si les anciennes carrières souterraines sont un des éléments de son patrimoine, les sablières, essentiellement situés dans la partie fermée sont peu visibles, comme le montre la photo ci-dessous.



Les sablières dans la vallée refermée à Champs-sur-Yonne



La vallée de l'Yonne à Chatel-Censoir



À Vincelles, la vallée au pied de la côte de Palotte

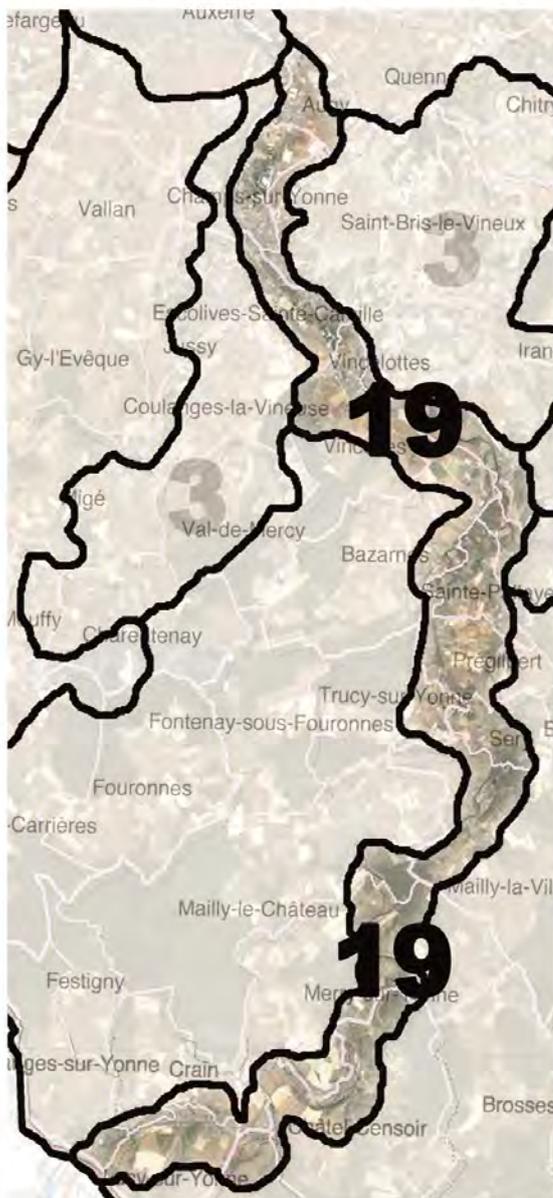
LES PAYSAGES DÉPARTEMENTAUX

LES
FICHES
DES
SCRIPTIVES



Bazarne, au cœur de la "vallée agricole"

CONTRAINTES ET SENSIBILITÉ



- PAYSAGE OUVERT PANOPTIQUE, QUI DONNE À CONNAÎTRE LES DIFFÉRENTS MODES D'OCCUPATION DE LA VALLÉE.
- QUELQUES SIGNES D'ÉVOLUTION RÉRESSIVE DE L'URBANISATION
- LE MODÈLE AGRICOLE D'USAGE DU SOL DEMEURE DOMINANT
- PRÉSENCE DE POINTS D'ATTRAIT TOURISTIQUES ET PATRIMONIAUX : CANAL DU NIVERNAIS, LE SAUSSOIS ET CHATEL, CRAVANT, BAILLY
- PAS DE CARRIÈRES DANS LES PARTIES RURALES DE LA VALLÉE
- SABLIERES ENCHÂSSÉES DANS LA VÉGÉTATION SUR CHAMPS-SUR-YONNE

CONSERVER LE CARACTÈRE RURAL ET LE POTENTIEL TOURISTIQUE.
IMPLANTATIONS POSSIBLES DANS LES ZONES ZONES TOTALEMENT FERMÉES (TYPE CHAMPS SUR YONNE), AILLEURS IMPLANTATIONS PEU SOUHAITABLES, REMISE EN ÉTAT DE TYPE AGRICOLE INDISPENSABLE

LES PAYSAGES DÉPARTEMENTAUX

20 - VALLÉE DE L'YONNE AMPLE

Il s'agit de la portion de la vallée de l'Yonne comprise entre le site de Joigny et le site de Sens. En aval de la partie fermée qui isole le Jovinien de la vallée, la plaine alluviale s'ouvre et devient un paysage panoptique, d'autant plus perceptible qu'il est emprunté par les nombreux usagers de la RN 6. Dans cette vallée à vaste fond plat livré à la culture, les coteaux de rive

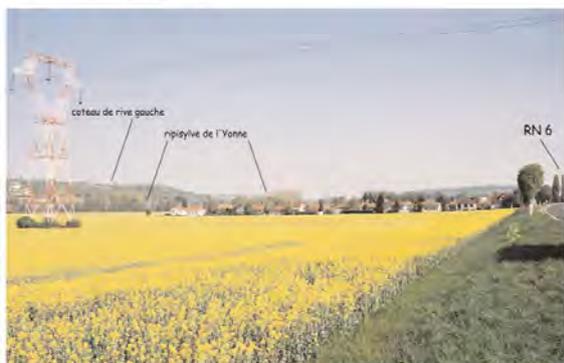
gauche ferment la perspective à l'ouest tandis que la RN chemine sur le piémont du coteau de rive droite. Le fond de vallée exprime progressivement la transition entre Yonne bourguignonne et Sénonais : progression de l'urbanisation et du développement d'un paysage qui s'éloigne peu à peu de l'idée de ruralité.



Sablères au nord de Villeneuve



En rive gauche, un aspect moins ouvert non loin de Sens



Urbanisation et infrastructures, vues depuis la RN6

CONTRAINTES ET SENSIBILITÉ

- PAYSAGE OUVERT PANOPTIQUE, VISIBILITÉ DES SABLÈRES
- MISE EN SCÈNE DES VILLAGES DE VALLÉE ET RELATION DIRECTE ENTRE URBANISATION ET SABLÈRES

LES SABLÈRES DOIVENT FAIRE L'OBJET D'UN RÉEL PROJET PAYSAGER, EN CE SENS QU'ELLES SONT UNE COMPOSANTE DE CETTE UNITÉ AU MÊME TITRE QUE L'AGRICULTURE ET L'URBANISATION. PROJET DYNAMIQUE ET NON DE DISSIMULATION



LES PAYSAGES DÉPARTEMENTAUX

21 - VALLÉE DE L'YONNE CACHÉE

L
E
S
F
I
C
H
E
S
D
E
S
C
R
I
P
T
I
V
E
S



Légende de l'image



Légende de l'image

Entre l'agglomération auxerroise et le nord de Joigny, la vallée de l'Yonne a été très fortement affectée par les sites de prélèvement de granulats. Les aménagements et réhabilitations de ces sites en cours ou en fin d'exploitation se sont traduits par la création de nombreux plans d'eau aux abords fortement plantés et par le morcellement des terres agricoles. La mise en valeur fut alors souvent la peupleraie. L'héritage de cette évolution est une fermeture complète de cette portion de vallée, qui va jusqu'à isoler totalement le site de Joigny : aujourd'hui, lorsque l'on emprunte le déviation de la RN 6 ou la voie SNCF, on ne voit plus le site, qui fut pourtant un motif paysager essentiel avec la silhouette de la ville posée sur le flanc de la côte Saint Jacques. Cette évolution permet l'absorption des sablières, mais se traduit par une fermeture et une privatisation regrettables du fond de la vallée.

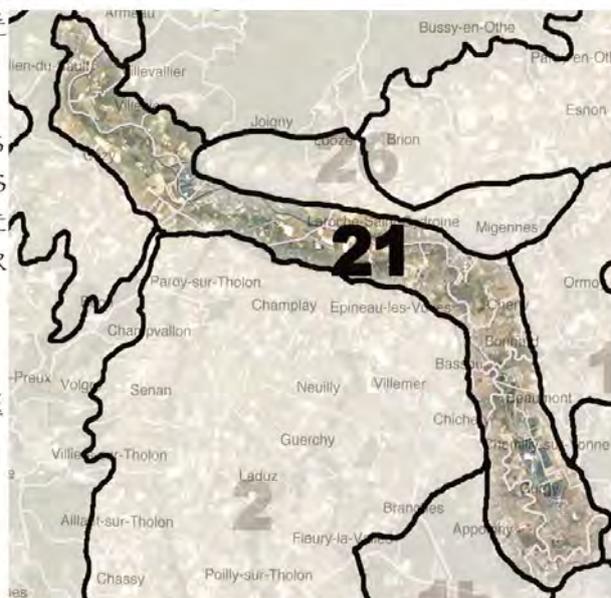


Les installations "presque digérées"

CONTRAINTES ET SENSIBILITÉ

- PAYSAGE TOTALEMENT FERMÉ
- GRANDE CAPACITÉ D'ABSORPTION
- SABLIÈRES ET PLANS D'EAU SANS VISIBILITÉ (Y COMPRIS POUR LES MACHINES)
- FERMETURE PARFOIS EXCESSIVES (PEUPLERAIES ET ISOLEMENT DU SITE DE JOIGNY) MANQUE DE RÉFLEXION SUR L'USAGE DE CE TRONÇON DE VALLÉE

SENSIBILITÉ LIÉE À L'ÉVOLUTION RÉGRESSIVE DE CETTE PORTION DE VALLÉE : LA FERMETURE À JOIGNY. NECESSITÉ D'UN "SCHÉMA DIRECTEUR POST-SABLIÈRES"



LES PAYSAGES DÉPARTEMENTAUX

22 - VALLÉE DE L'YONNE DES SABLIERES

Au nord de Sens - jusqu'à la confluence entre Yonne et Seine à Monterreault-Fault-Yonne, les sablières sont si nombreuses qu'elles sont devenues le principal déterminant du paysage. Les chantiers de construction des grandes infrastructures routières (A6, A5 puis plus récemment A19), la proximité des

chantiers de l'île de France et leurs immenses besoins en matériaux ont conduit à exploiter les richesses de la plaine alluviale jusqu'aux limites de la ressource et de la capacité d'accueil du site. Si les autres parties du département voient alterner petites et grandes exploitations, cette partie de la vallée de l'Yonne est le



Point 144 - les sablières au nord du département créent le paysage de la vallée

lieu privilégié d'intervention des grands groupes de sabliers, qui appliquent ici une logique industrielle de transformation radicale du paysage. Le concours entre les techniques de prélèvement et l'exploitation des moyens de transport que sont le voie d'eau et les

axes ferroviaires et routiers se traduit par la création d'un univers spécifique que ces quelques photographies et croquis tentent d'évoquer. Les silhouettes d'insectes métalliques des rampes de transports, les réseaux de transbordeurs qui



Point 135 - les transbordeurs



Point 140 - les "sablières en réseau"

accompagnent la vallée (les plus emblématiques se trouvent en Seine-et-Marne mais les premiers que l'on observe sont bien icaunais et se trouvent entre Pont-sur-Yonne et Villeneuve-la-Guyard). La vallée s'est progressivement donné une silhouette de paysage de science-fiction ; à Pont-sur-Yonne, une installation

très importante se complète d'un port sablier qui inscrit un rapport spatial très marqué entre la rivière et les sablières (voir photographies page suivante). Tout se passe comme si la vallée se consacrait entièrement à la production de granulats et tendait vers une "monoculture du gravier".

LES PAYSAGES DÉPARTEMENTAUX

L
E
S

F
I
C
H
E
S

D
E
S
C
R
I
P
T
I
V
E
S

Ceci se traduit par un impact très fort qui n'est pas seulement visuel mais "paysager au sens large" : le bruit des machines, les poussières soulevées par les concasseurs, le trafic des camions peuvent susciter parfois quelques réactions de rejet. Les carrières font ici le spectacle, mais la question est posée d'un effet de seuil sans doute atteint, voire même... dépassé.



Point 140 - Détail d u transbordeur

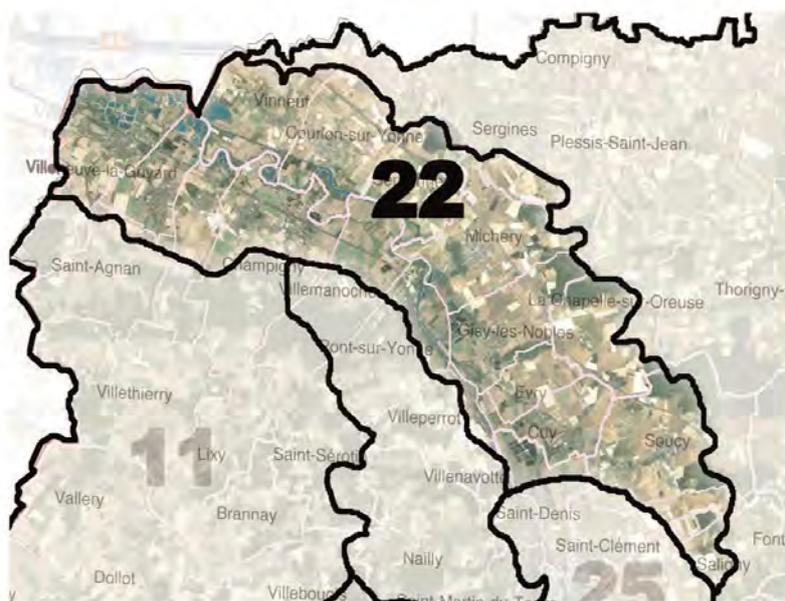


Point 134 - Peupleraie et sablières à Pont-sur-Yonne, port sablier

CONTRAINTES ET SENSIBILITÉ

- LES CARRIÈRES "FONT" LE PAYSAGE
- CE TERRITOIRE DOIT IL À TERME N'ÊTRE OCCUPÉ QUE PAR DES PLANS D'EAU ?

AU STRICT PLAN DU PAYSAGE, LES SABLIERES NE POSENT AUCUN PROBLÈME D'INSERTION : ELLES CRÉENT ICI UN PAYSAGE SPÉCIFIQUE. LA QUESTION DE LA RESSOURCE ET D'UN EFFET DE SATURATION FONT QUE LA QUESTION DE NOUVELLES IMPLANTATION NE SE POSERA PAS. CELLES DU DEVENIR DES ITES EXISTE, AVEC LA PROBLÉMATIQUE DE L'USAGE POST SABLIERE. UN SCHEMA DE COMPOSITION D'ENSEMBLE EST ICI IMPÉRATIF.



LES PAYSAGES DÉPARTEMENTAUX

23 - VALLÉE "MISE EN SCÈNE" DE L'ARMANÇON



Le début de la séquence : mise en scène de Tonnerre



La vallée aux abords de Tonnerre

Entre la limite avec la Côte d'Or et la région de Tonnerre, la vallée de l'Armançon est un paysage de la mise en scène spectaculaire des motifs qui occupent ses versants. La proportion de la vallée en amples méandres surmontés de coiffes boisées qui l'isolent des plateaux riverains lui donne ses qualités et les modalités d'occupation de ses versants créent des motifs singuliers : une géographie qui "donne à voir" et des motifs à voir dignes d'intérêt fondent les singulières personnalités de la partie amont de l'Armançon. Autant la partie aval semble s'être, à l'instar de l'Yonne, destinée aux activités économiques (dont les sablières), autant cette partie a conservé une plus grande complexité et une diversité de ses motifs fondateurs. Ce sont tout d'abord les sites



urbains qui personnalisent la "vallée mise en scène", avec notamment Tonnerre et Tanlay, puis Nuits-sur-Armançon et Ravières, qui offrent en spectacle grandiose les carrières ouvertes à flanc de versant calcaire, falaises que montrent les deux croquis ci-dessous. Ces carrières font partie du paysage qu'elles contribuent à qualifier, cependant il convient



Point 38 et 39 - les carrières de l'Armançon, en haut Ravières au nord., en bas Cry au sud



LES PAYSAGES DÉPARTEMENTAUX

24 - SITE D'AUXERRE

La situation d'Auxerre dans la géographie de la vallée de l'Yonne offre une des plus belles mises en scène d'une ville dans son rapport au territoire. Que ce soit depuis la RN6 qui montre tout le déploiement de la cité sur la rive gauche et la richesse de sa silhouette, de l'autoroute avec une vision plus fugace mais néanmoins très forte ou depuis les routes qui

desservent la ville depuis le sud avec une découverte progressive toujours spectaculaire, la perception d'Auxerre est exceptionnelle. La vallée et les versants, sur les deux rives désormais, sont totalement exploités par l'urbanisation, entre habitat et activités. Sur le site même d'Auxerre, ni carrière, ni sablière... ni site envisageable



La silhouette d'Auxerre, adossée à la cuvette creusée par l'Yonne

CONTRAINTES ET SENSIBILITÉ

- PAYSAGE DE MISE EN SCÈNE PAR EXCELLENCE DE LA VILLE
- OCCUPATION DU SOL SATURÉE PAR L'URBANISATION

LES CARRIÈRES NONT PAS LEUR PLACE DANS CE SITE URBAIN EXCEPTIONNEL



Auxerre dans son site, vue depuis la RN 85



LES PAYSAGES DÉPARTEMENTAUX

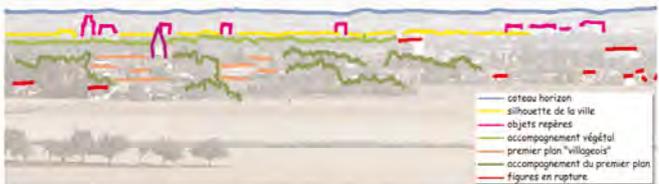
LES FICHES DESCRIPTIVES

Le déploiement de la ville dans la vallée, au pied des coteaux de Paron se traduit, au-delà de l'amande (la ville ancienne) par une occupation complexe du sol et un paysage mixte que montrent les illustrations ci-contre. Les motifs du paysage d'activité s'y confrontent à ceux de la ville-patrimoine. Au cœur d'une vallée marquée par les sablières, la confrontation est ici possible.

25 - SITE DE SENS



INTERPRÉTATION



Décryptage du site de Sens (extrait d'une conférence sur les paysages de l'Yonne (2004))



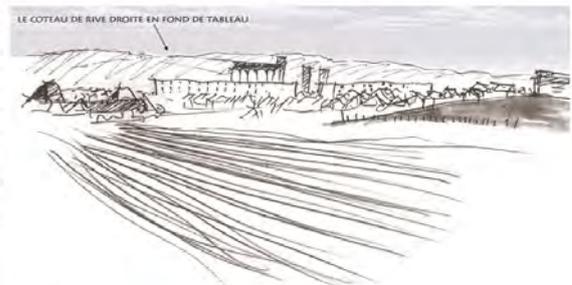
CONTRAINTES ET SENSIBILITÉ

- PAYSAGE URBAIN COMPLEXE, SENSIBILITÉ MOYENNE

LES CARRIÈRES NON EXCLUES, À TRIER COMME PROJETS DE PAYSAGE

26 - SITE DE JOIGNY-MIGENNES

Au pied des coteaux d'Othe et de la Côte Saint Jasques, Joigny et Migennes composent une quasi continuité de petites implantations urbaines jouxtant la vallée de l'Armançon au droit de la confluence. Entre les deux agglomérations l'épaisseur de la galerie forestière de la rivière crée une coupure verte qui peut absorber les motifs d'artificialisation.



Le Migennois

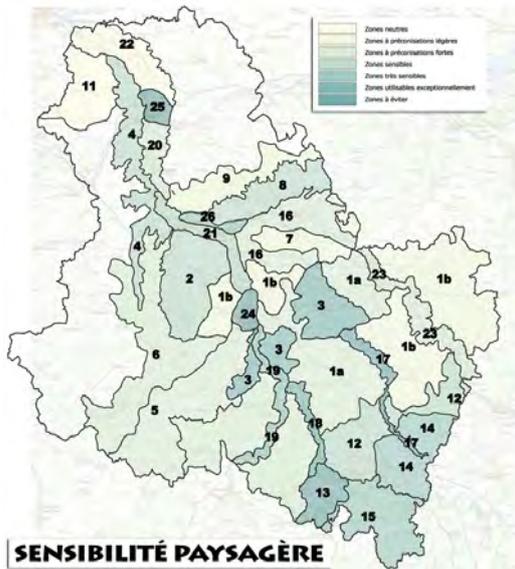
CONTRAINTES ET SENSIBILITÉ



- PAYSAGE URBAIN EN DEUX ENTITÉS SÉPARÉES PAR UNE COUPURE VERTE
 - ESPACE FERMÉ DANS LA ZONE BOISÉE, PEU DE VUES SUR LE FOND DE VALLÉE

IMPLANTATIONS POSSIBLES DANS UNE LOGIQUE D'ABSORPTION TOTALE PAR LA VÉGÉTATION

UNITÉS ET SENSIBILITÉS



Le devenir « naturel » d'un site d'extraction....

DÉCRYPTAGE DES ZONES DE SENSIBILITÉ :

-  - **ZONES NEUTRES** : pas de contraintes particulières
-  - **ZONES À PRÉCONISATIONS LÉGÈRES** : étude préalable des zones de visibilité, plantations d'accompagnement éventuelles, suppression des merlons en fin d'exploitation
-  - **ZONES À PRÉCONISATIONS** : étude détaillée des zones de visibilité, plantations d'accompagnement, modelage des talus, détermination préalable des implantations des engins, suppression des merlons en fin d'exploitation
-  - **ZONES SENSIBLES** : existence de zones d'incompatibilité (cônes de vues à préserver), éventuellement réflexion sur la réservation d'un surcroît d'emprise pour modelé de terrain
-  - **ZONES TRÈS SENSIBLES** : définition d'un projet de reconstitution du paysage pendant et après l'exploitation, suivi du paysagement pendant la durée de l'exploitation
-  - **ZONES UTILISABLES EXCEPTIONNELLEMENT** : étude globale à l'échelle de l'unité de manière à mutualiser les actions de protection et de réaménagement et à limiter les impacts au strict nécessaire
-  - **ZONES À ÉVITER** : zones n'utiliser qu'en cas de présence d'une ressource exceptionnelle, non disponible ailleurs. Projet d'accompagnement paysager visant à obtenir une annulation de l'impact après exploitation et une limitation drastique pendant les travaux. Possibilité pour le suivi départemental de refuser le droit d'exploiter

RÉPARTITION DES SENSIBILITÉS SUR LA CARTE DÉPARTEMENTALE

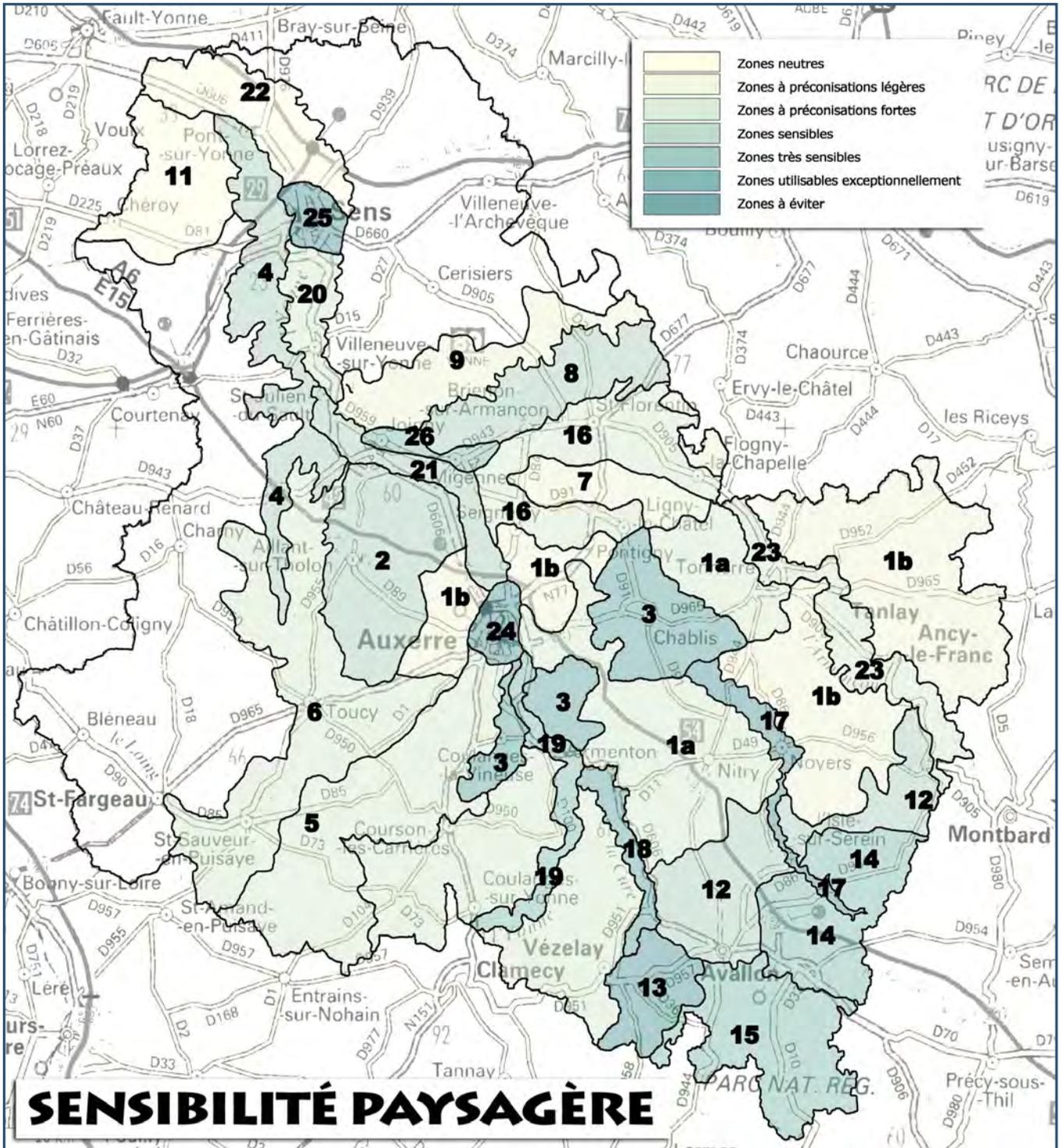


TABLEAU DE CROISEMENT DES DONNÉES D'ANALYSE

- SENSIBILITÉ DES DIFFÉRENTES UNITÉS
- COMPATIBILITÉ ENTRE SITES ET TYPES DE CARRIÈRES

UNITÉS DE PAYSAGE		TYPES DE CARRIÈRES								
		Sensibilité	Pierre de taille sur plateau	Pierre de taille sur versant	Granulats sur plateau	Granulats sur versant	Mixtes sur plateau	Mixtes sur versant	Alluvionnaires, grande surfaces	Alluvionnaires, petites unités
		1	2	3	4	5	6	7	8	9
1A	Champagne ouverte									
1B	Champagne fermée									
2	Collines du Tholon									
3	Côtes de l'Auxerrois et du Châblisien									
4	Côtes de rive gauche de l'Yonne									
5	Forterre									
6	Puisaye bocagère									
7	Verrou boisé du Migennesois									
8	Versant du pays d'othé									
9	Front boisé" d'Othe									
10	Plateau des confins boisés									
11	Plateau du Gâtinais									
12	Piémont morvandiau									
13	Vézélien									
14	Bocage morvandiau à bouchures									
15	Morvan montagnard									
16	Plaine alluviale de la confluence									
17	Vallée patrimoine du Serein									
18	Vallée intime de la Cure									
19	Vallée agricole de l'Yonne									
20	Vallée de l'Yonne ample									
21	Vallée de l'Yonne cachée									
22	Vallée de l'Yonne des sablières									
23	Vallée "mise en scène" l'Armançon									
24	Site d'Auxerre									
25	Site de Sens									
26	Site de Joigny-Migennes									

SENSIBILITÉS

	Zones neutres
	Zones à préconisations légères
	Zones à préconisations
	Zones sensibles
	Zones très sensibles
	Zones utilisables exceptionnellement
	Zones d'exclusion

COMPATIBILITÉS

	Possible
	Suppose des mesures compensatoires
	Seulement petites unités
	Très difficile
	Pratiquement impossible

Ce tableau met en évidence les grands systèmes de compatibilité que nous avons pu observer lors des études de terrain, tant des unités paysagères que des caractéristiques des sites d'extraction. Il ne détermine aucune exclusive, il a essentiellement pour objet de fixer un niveau d'exigence pour ce qui concerne les études préliminaires. Lorsque cette matrice évoque une compatibilité difficile voir pratiquement impossible, cela signifie que l'étude paysagère aura soin de préconiser les mesures nécessaires pour que l'impact de l'installation ne soit pas perceptible sur le site. Pour ce qui concerne la nature des mesures d'accompagnement, les prescriptions sont à prendre dans la description des unités de paysage, ainsi que dans les fiches descriptives des carrières et à définir par ceux qui en auront la charge, la présente étude n'ayant d'autre prétention que d'être un guide méthodologique et une ressource d'informations à l'échelle du département

QUELQUES SUGGESTIONS ET PROPOSITIONS

**-CARACTÉRISTIQUES DÉTAILLÉES DES SITES :
-CONSTATS ET PROPOSITIONS**

-LE RÉAMÉNAGEMENT DES SITES :

- LA QUESTION DES USAGES**
- LES OPTIONS AGRICOLES**
- LE PHOTOVOLTAÏQUE**
- LES OPTIONS CULTURELLES OU ARTISTIQUES**
- GÉOMÉTRIE DES TERRASSEMENTS**

-LE RÉAMÉNAGEMENT DES SITES :

- LES DONNÉES À RESPECTER**
- LES MOYENS DES OBJECTIFS**

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES SITES ET DE LEURS IMPACTS

LES SITES D'EXTRACTION

D
E
S
C
R
I
P
T
I
O
N
E
T
C
L
A
S
S
I
F
I
C
A
T
I
O
N

TYPOLOGIE DES SITES

La classification des sites d'extraction a été établie à partir de nos observations de terrain, c'est-à-dire en partant du principe que les sites "à venir" seraient de nature comparable à ce qui existe aujourd'hui. On peut distinguer deux grands types d'exploitations qui sont liés à la nature de la production. Ce sont la pierre d'un côté et la production de granulats de l'autre. Ces productions se traduisent par des installations tout à fait différentes, qui correspondent à des niveaux de "réceptivité paysagère" très différents. Il convient de différencier les impacts des différentes productions avant de pouvoir établir une classification pertinente des lieux d'extraction. Les gîtes de pierre dure peuvent produire de la pierre destinée à la construction et aux VRD mais également des granulats par concassage. La production de granulats destinés aux travaux publics (matériaux routiers) et à la construction (granulats pour les

bétons et mortiers) concerne en premier lieu les gîtes de sables ou d'alluvions mais également les gîtes de pierre dure. L'évaluation conduite dans le cadre du Schéma Départemental des Carrières montre une évolution très nette au bénéfice de la production de granulats. La saturation relative des sites alluvionnaires, et en particulier des grandes plaines alluviales de l'Yonne et de l'Armançon conduit à rechercher d'autres ressources, notamment les sables de l'Albien (dans le Sennonais et le Gâtinais) et dans les sites de pierre dure (roches éruptives du Morvan et calcaires de plateaux). L'évaluation de l'impact paysager et de la possible réceptivité des sites d'extraction doit donc se fonder sur une évaluation de ces impacts en fonction des types de sites de production, que nous allons ébaucher dans un premier temps, et qui sera suivie d'une classification définitive, fondée sur nos observations de terrain.

MATÉRIAUX DURS : LA PIERRE DE CONSTRUCTION

Les carrières de pierre furent longtemps des sites souterrains, dont le département nous offre de beaux exemples : Courson-les-Carières, Cravant-Vincelottes et sa carrière cathédrale sous le coteau de Palotte, qui fut transformée en usine aéronautique allemande pendant la seconde guerre mondiale, Bailly qui s'est muée en cave et en lieu d'exposition, Molesmes, etc.. Cette région riche en un calcaire qui

fournit un matériau de construction recherché (les immeubles du Paris Haussmannien doivent l'essentiel de leur matière aux carrières icaunaises, la pierre de Bourgogne est très utilisée en dallages). La proximité de Paris, la présence d'un axe de transport fluvial avec l'Yonne ont donné aux pierres du département un lustre équivalent à celui du bois morvandiau acheminé par l'Yonne à partir de Clamecy. Cette



Les carrières d'Aubigny (extrait du site éponyme)



L'ancienne carrière de Cravant-Vincelottes

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES SITES ET DE LEURS IMPACTS

LES SITES D'EXTRACTION

tradition de la pierre de construction est demeurée vivace mais les conditions d'exploitation ont changé. Les carrières souterraines avec leurs dangers, leur inconfort et leur difficulté à accueillir les engins de la mécanisation ont été abandonnées au profit des sites à ciel ouvert, plus adaptés aux moyens modernes de production, mais présentant sur le paysage un impact beaucoup plus important. À titre d'exemple, on peut citer le cas de Courson, dont les anciennes carrières souterraines (Taingy, Molesmes, Courson) non seulement ne font pas débat mais sont considérées comme hautement valorisantes par le potentiel touristiques qu'elles représentent (voir ci-contre la carrière d'Aubigny). L'exploitation de ces carrières de pierre remonte pour les plus anciennes à environ huit siècles et des prélèvements à l'époque de l'Antiquité romaine sont même attestés. La grande différence de réceptivité vis-à-vis des carrières à ciel ouvert peut se mesurer dans le canton de Courson qui a la fois fait de ses vieilles carrières un objet de patrimoine et se trouve être le siège d'une contestation radicale face au projet d'ouverture d'un nouveau site à ciel ouvert qui supposerait le déboisement d'une vingtaine d'hectares dans le Bois des Rochottes à Courson. Les carrières de pierre de



Point 31 - Massangis, la carrière de pierre à ciel ouvert

taille à ciel ouvert peuvent être très spectaculaires,



Point 7 - la pierre de Tonnerre, à la porte d'une carrière

comme celle de Massangis que montre le croquis ci-dessous ; elles le sont moins lorsque le produit fini est de la plaquette comme l'on en trouve dans le



Point 37 - carrières de falaise sur l'Armançon

Tonnerrois (la pierre de Tonnerre, ces petits moellons plats qui caractérisent les maçonneries de cette région de l'Yonne ne génèrent pas nécessairement un paysage singulier (voir image ci-dessous). Les carrières de pierre dure, ce sont également les falaises, qui produisent un paysage monumental, comme celui de la rive droite de l'Armançon au sud d'Aisy. Pour ces types de sites, c'est l'exploitation elle-même qui "fait le spectacle" et donc génère les impacts

MATÉRIAUX DURS : LA PRODUCTION DE GRANULATS

Compte tenu de l'évolution du marché qui a été évoquée, le déficit en matière de sites alluvionnaires conduit à généraliser l'emploi de la pierre dure dans la production de matériaux destinés au BTP. L'impact paysager de ces carrières est radicalement différent : ce n'est plus l'attaque de la roche, l'extraction proprement dite, qui donne forme à l'installation mais plutôt la chaîne qui conduit au fractionnement et au

concassage du matériau. Là où les carrières classiques pouvaient se faire relativement discrètes, la taille se faisant à l'intérieur du site, souvent à l'abri de cordons de terre et largement sous le niveau du sol naturel, avec un impact visuel modéré sur l'environnement, le concassage des matériaux aux fins de production de granulats se traduit par une machinerie souvent très visible ainsi que par la

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES SITES ET DE LEURS IMPACTS

LES SITES D'EXTRACTION

D
E
S
C
R
I
P
T
I
O
N
E
T
C
L
A
S
S
I
F
I
C
A
T
I
O
N

présence de dépôts de matériaux aux couleurs parfois contrastées qui composent un ensemble marquant fortement l'environnement. L'impact est également sonore car les concasseurs sont très bruyants, tandis que la noria des camions qui desservent directement les chantiers du BTP est beaucoup plus abondante et constante que l'acheminement de la pierre de construction. Il suffit de regarder nos constructions contemporaines pour comprendre que le transport de granulats occupe



1 - la pierre de Tonnerre



2 - Les dépôts de granulats



3 - Installations de concassage

plus le paysage que celui des pierre de taille... Les trois images ci-contre montrent les aspects des différents types de carrières, prises dans le même gîte de calcaire dur, dans le Tonnerrois : l'image n° 1 correspond à la production de plaquettes et de petits moellons, les deux images n° 2 et 3 à la production de granulats. Dans le premier cas, l'exploitation présente une morphologie comparable avec celle de l'environnement : un boisement périphérique peut en atténuer l'impact visuel. Dans les deux cas suivants, les installations sont visibles par dessus l'environnement végétal. L'impact global (bruit, poussière, mouvement de véhicules, couleurs claires des composants, contrastes de formes et de couleurs) confèrent aux sites de production de granulats en sites de pierre dure un impact paysager et environnemental très important.

MATÉRIAUX DURS : LES SITES MIXTES

Les sites mixtes regroupent la production de pierre (moellons ou plaquettes) et la production de granulats avec installations de concassage. Dans ce cas, qui tend à se généraliser dans les sites à calcaire dur (qui fournit un très bon matériau routier) et dans les sites de roches éruptives, la production de granulats (qui génère les plus forts impacts) tend donc à dominer la problématique des carrières. On peut donc considérer qu'il convient de raisonner à partir de ce type d'installation pour mesurer la

réceptivité des différents sites étudiés. Ces carrières posent une double question dans leur rapport au paysage : une question de forme et d'échelle les engins et les tas de granulats deviennent des objets prépondérants dans le paysage et la question d'une confrontation d'image : les installations renvoient à une symbolique d'objet industriel sur un fond paysager dominé par le végétal, qui renvoie lui à l'idée de nature. C'est vis-à-vis de ce double impact qu'il conviendra de se positionner. Dans les trois cas

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES SITES ET DE LEURS IMPACTS

LES SITES D'EXTRACTION

(pierre, granulats et sites mixtes), les installations sont le plus souvent entourées par un dispositif terrassé qui assure à la fois le stockage (pour réemploi éventuel) des terres de découverte et l'isolation physique (voir sonore dans certains cas) du site d'extraction. Cette isolation répond en général à un double souci : sécuriser le site et limiter son impact visuel, éviter toute intrusion non souhaitée. Le site est généralement fermé par des cordons de matériaux interrompus au droit d'entrées régulées par des portails métalliques. Ces cordons de terre sont la

première image que donne la carrière, elle sont son interface avec l'environnement et le paysage, destinée à durer tout au long de la vie de l'exploitation. Dans les nombreuses carrières que nous avons examiné dans le cadre de cette étude, nous avons pu constater que souvent, le traitement de ces merlons est un des facteurs qui fondent l'impact paysager du site. Ils tranchent sur leur environnement par leur morphologie de "talus techniques" et par la végétation dont ils se sont (ou ont été) garnis. De taille et d'organisations différentes, les gravières



Quand les carrières se donnent à voir par leurs limites



GRAVIÈRES ET BALASTIÈRES

et autres ballastières ont en commun d'être des sites d'extractions de matériaux granulaires, d'origine alluvionnaires, et donc situées dans le lit majeur des grandes rivières (essentiellement l'Yonne et l'Armançon et dans une moindre mesure le Serein). L'extraction s'effectue au niveau de nappes affleurantes et la mise en eau des zones de creusement est concomitante avec les travaux. La facilité de prélèvement a fait de ces sites alluvionnaires la première ressource exploitée.



Balastière dans le nord de l'Yonne

Exploitée, elle le fut jusqu'au quasi épuisement, ce qui impose la recherche d'autres sources de matériaux granulaires. Certains tronçons de la vallée de l'Yonne sont aujourd'hui surexploités et surinvestis par d'anciens sites d'extraction (voir en particulier le secteur de Gurgy). Nous verrons dans l'analyse détaillée des typologie des sites observés que le devenir après exploitation s'est traduit dans certaines communes par un complet découplage entre la rivière et son environnement et par une désaffectation de fait du cours d'eau en raison de la création d'un espace tampon inutilisable entre le cours d'eau et le lit majeur à l'emplacement des sablières abandonnées. Les sablières ont cependant une grande diversité, qui est surtout fonction de l'importance chaque site : au centre du département, de petites zones de prélèvement ont un impact modeste tandis qu'au nord de Sens (proximité du marché francilien), les sablières "font le paysage".

DES CARRIÈRES ACCEPTÉES

UN FUTUR POUR LES CARRIÈRES...

L'OCCUPATION AGRICOLE DU SOL, QUELQUES OPTIONS POSSIBLES

Pour les sites qui se trouvent en relation directe avec l'environnement et dont les caractéristiques géotechniques ne les éloignent pas trop du terrain naturel environnant, la réutilisation productive du tènement par l'agriculture est une option tout à fait intéressante, sous réserve de respecter un certain nombre de précautions et en particulier d'avoir su

anticiper ce devenir tout au long de la vie du site. Le bel exemple de la photographie ci-dessous se trouve en Haute Savoie, sur le territoire de la commune de Desingy. Comme le montrent les images ci-dessous, l'activité agricole cohabite tout au long de l'exploitation de la carrière avec les prélèvements de matériaux : au fur et à mesure de l'avancement, la



Un bel exemple de réhabilitation de type agricole en Haute-Savoie

carrière progresse vers le fond du terrain et la terre arable est épanchée sur les parties exploitées puis emblavée. La disposition de la voie périphérique "en diguée" permet d'évacuer les matériaux sans perturber l'exploitation agricole. Très bel exemple de cohabitation qui se traduit par un aspect tout à fait "naturel" et légitime du site dès le début de la période de prélèvement. Bien entendu, cette disposition suppose une concertation et une mise en cohérence des contraintes du carrier et de celles du cultivateur, c'est-à-dire une véritable "étude de marché" pour déterminer quel est le type de production adapté et s'il existe des agriculteurs potentiellement intéressés. La seconde hypothèse, qui est présentée sur la page suivante est un exemple imaginé par l'auteur (la carrière et le champ de fleurs sont des photomontages, installés dans le contexte d'un paysage icaunais qui ne correspond pas à un site de carrière existante. Il s'agit d'une simple illustration



Cohabitation entre l'exploitation de matériaux et l'usage agricole

destinée à montrer que le réemploi agricole, sous réserve de trouver sa réalité économique, peut produire un paysage de qualité. On peut imaginer, comme sur cet exemple fictif de la production florale, de la production maraîchère ou fruitière. Notons que l'une des caractéristiques des carrières est d'être toujours connectée avec les infrastructures de transport, un atout qui intéresse également les productions ci-dessus évoquées.

DES CARRIÈRES ACCEPTÉES



Illustration d'un "futur possible" pour un site d'extraction (ces deux images sont des photomontages)

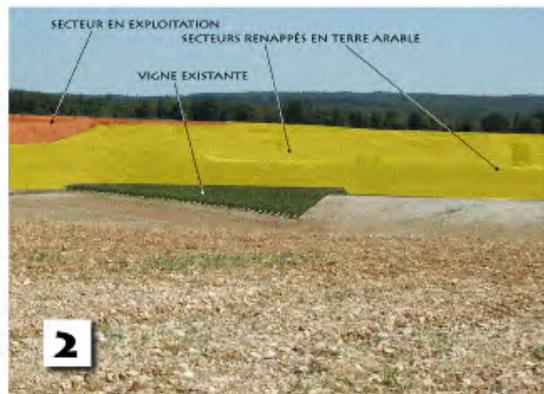
AUTRES EXEMPLES DE «RECONQUÊTE PRODUCTIVE» :

- Ci-dessus, exploitation florale de plein champ sur un exemple fictif installé dans une scène paysagère icaunaise (la carrière de l'image de gauche est également fictive)

- Ci-dessous, prolongation virtuelle d'un début de plantation de vigne sur un site de carrière à Vermenton (site existant)



1



2



3

RÉHABILITATION AGRICOLE : LA RECONQUÊTE PAR LA VIGNE

CARRIÈRE EXISTANTE À VERMENTON :

- **VUE 1** : PHOTO DU SITE
- **VUE 2** : INTERPRÉTATION
- **VUE 3** : UN AVENIR POSSIBLE (VOIR PREMIER PLAN...)

NOTA : la vue 3 est un photomontage

DES CARRIÈRES ACCEPTÉES

UNE COMPLICITÉ POSSIBLE AVEC LE PHOTOVOLTAÏQUE ?

À l'heure où le développement des énergies renouvelables devient un réel enjeu pour notre pays, tandis que l'éolien, déployé dans d'assez mauvaises conditions ne semble pas toujours susciter l'enthousiasme, les anciennes carrières (tout au moins celles qui sont « coupées du monde visible ») représentent sans doute une opportunité pour développer des champs photovoltaïques. Leur principal impact est d'ordre visuel, si la carrière propose un lieu à la fois non vu de l'extérieur et correctement sécurisé, il y a sans doute une complicité à trouver entre deux usages complémentaires d'un même site.

L'exemple ci-dessous est bien sur une simulation, à partir d'une image d'un site réel et ne correspond à aucun projet en ce lieu précis. En revanche, ce photomontage montre que l'on peut à peu de frais en termes d'aménagement passer d'un usage à l'autre, la production d'électricité remplaçant la production de matériaux....



RÉEMPLOI D'UN SITE VISUELLEMENT ISOLÉ



La carrière, réservoir potentiel pour une énergie renouvelable : prolonger l'activité dusite (l'image du bas est un photomontage)

DES CARRIÈRES ACCEPTÉES

L'OPTION ARTISTIQUE : UNE UTOPIE CHARENTAISE QUI POURRAIT TROUVER SA PLACE EN BOURGOGNE...

Les Lapidiales à Crazannes (Charente-maritime), sont un bel exemple de réemploi d'un site de carrières. Il s'agit d'un lieu de prestige, d'où fut extraite la pierre de Crazannes, à partir de laquelle furent édifiées châteaux, demeures seigneuriales, églises de la Saintaonges romanes et autres monuments. Après la cessation des exploitations, une réunion d'artistes, sculpteurs pour la plupart, s'est emparée du lieu sous l'égide des collectivités locales, pour en faire un lieu extraordinaire, tout à la fois atelier à ciel ouvert, musée, lieu de promenade et espace pédagogique. Les touristes sont très nombreux à fréquenter ce lieu libre d'accès où l'on peut parfois surprendre un sculpteur sur un échafaudage ou suspendu à quelque corde d'alpiniste, en train de donner vie à ce qui fut le front de taille d'une carrière. La pierre de Crazannes est un calcaire destiné à la construction, qui semble fort bien s'accommoder de son nouveau rôle. La parenté avec nos pierres de Bourgogne est évidente

et l'on pourrait tout à fait imaginer - sans copier servilement le concept charentais, une utilisation artistique et pédagogique d'une carrière en fin d'exploitation dans l'Yonne, sous réserve de susciter l'intérêt d'un éventuel partenaire, collectivité ou mécène...

Le rappel ci-dessous de l'aspect spectaculaire des carrières de pierre de Massangis (site Rocamat)



Point 50 - Massangis la pierre icaunaise sait se faire spectacle



Les lapidiales à Crazannes (17), une belle idée qui aurait peut-être sa parfaite légitimité du côté de Massangis ...



DES CARRIÈRES ACCEPTÉES

I
M
A
G
E
S

D
E

R
É
F
É
R
E
N
C
E
S

montre que les carrières de pierre bourguignonnes n'ont rien à envier à leurs homologues charentaises. Il apparaît clairement que les sites d'extraction de pierre dure, surtout celles destinées à la production de pierres de taille, peuvent tout à fait être appropriées à un "détournement artistique" semblable à celui que nous avons évoqué. Enfin ne peut-on pas également évoquer une possible réaffectation en site par un aménagement en espace de sports et loisirs. Nous

sommes à une époque où se multiplient les projets de parcours acrobatiques en forêt, d'escalade (voir le site anciennement réputé des falaises du Saussois à Châtel-Censoir), il serait imaginable qu'une association de grimpeurs s'emparât d'une ancienne carrière de pierre de taille, moyennant les indispensables aménagements de sécurité et une gestion organisée de la fréquentation.



Les rochers du Saussois près Châtel-Censoir

Qu'il soit enfin permis de citer, au nombre des réutilisations d'anciennes carrières la belle aventure du château de Guédelon, puisque ce dernier s'est implanté, comme le montre le commentaire de l'image ci-dessous... dans une carrière abandonnée.

Cette exploration de quelques pistes certes un peu spectaculaires de réaménagement ou de réhabilitation de carrières ont pour objet, pour les carrières comme pour les sablières, de poser la question non pas seulement du réaménagement mais celle d'un usage potentiel d'un site après extraction. Corollaire des aménagements de type "écologiques

au sens strict", qui ont un grand intérêt scientifique en tant qu'objet isolé d'expérimentation mais posent problème dans une logique de réseau de sites de plus en plus nombreux, des solutions végétales pures pourraient exister : on recouvre de terre végétale, on met en place une plantation forestière. C'est une réponse de moindre mal sans réelle réflexion de projet, qui devient problématique dans une période où les boisements sans affectation tendent à progresser. Il y eut la période des carrières qui devenaient des décharges contrôlées, lorsque ces installations avaient encore droit de cité. Il s'agissait d'une solution de long terme qui se traduisait in fine par la restitution du terrain naturel dans son état antérieur. Il existe un exemple emblématique de cette attitude dans l'Yonne : l'autoroute A6 frôle la Champagne du Tholon et passe alors entre deux buttes-témoins aux formes très pures ; pendant quelques décennies, la butte méridionale fut défigurée par une excavation puis par un dépôt de déchets entouré d'une clôture et d'une végétalisation sans qualité, qui avait pour effet de surligner bien inélegamment l'outrage fait à cette belle figure de

Ils ont retrouvé un site sauvage, une ancienne carrière boisée, un paysage de l'An Mil. Avec cette pierre et ce bois, ils bâtissent un château fort dans le respect des techniques du 13^{ème} siècle.



Le chantier dans la carrière - extrait du site officiel de Guédelon

DES CARRIÈRES ACCEPTÉES

paysage. Depuis peu le dépôt est arrivé à son terme, la terre a été renappée, la belle courbe a retrouvé son intégrité et le cultivateur son terroir. Seuls témoins, quelques cheminées de dégazage signalent le passé

de ce lieu. Le paysage s'y est retrouvé. La butte septentrionale, quant à elle est le support d'un "land art publicitaire", mais ceci est une autre histoire...

QUESTIONS DE FORMES



Point 102 - Ravières, la carrière crée le paysage de falaise, les zones dépôt créent ... le chaos

Si l'on veut qu'une carrière très visible comme le sont les exemples de carrières de versant qui illustrent ces deux images trouve sa "légitimité paysagère", il convient qu'une harmonie minimale s'installe entre les formes de la carrière et celles du relief préexistant. dans les deux cas, le relief est une ampleur, le front de taille est à l'échelle de cette ampleur, en revanche les cordons de terre (en bas) et le tas de granulats (en haut) semblent totalement en décalage. Sur l'image du bas, il s'agit d'un réaménagement, donc de l'avenir

de ce paysage de Haute-Savoie. Les formes raides des talus sont hors d'échelle par rapport au site. Le photomontage du bas montre ce que pourrait proposer un traitement plus ample, plus "légitime". Bien sur cela suppose un effort d'anticipation et une effort foncier : l'emprise n'est pas la même que dans le cas de ce qui est réalisé. Un réaménagement correct suppose que l'on ne creuse pas "jusqu'à la limite du tènement"....



DES TALUS ADOUCIS, MOINS «INTRUS»



Des talus beaucoup plus légitimes, mais au prix d'une emprise bien adaptée